CONSIDÉRATIONS

SUR L'EXERCICE

DE LA PRIÈRE ET DE L'ORAISON

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Chez Gabriel Beauchesne :

De Ecclesia Christi, 1 vol. in-8° carré, 28 fr. *franco* **30** fr. **80**

De Magisterio Vivo et traditione, 1 vol. in-8° carré, 12 fr. *franco* ..... **13** fr. **20**

De Scriptura Sacra, 1 vol. in-8°, carré (*En réimpression*).

De Vera Religione et apologetica, 1 vol. in-8° carré, 12 fr. *franco*..... **13** fr. **20**

Nature et Surnaturel. Élévation. Déchéance. État présent de l'humanité, *5e édition*, 1 vol. in-8e couronne, 12 fr. *franco* **13** fr. **20**

« **Hors de l'Église pas de salut** ». Dogme et Théologie, 1 vol. in-8° couronne (*En réimpression*).

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Doctrine, Histoire. 1 vol. in-8° couronne, 15 fr. *franco*..... **16** fr. **50**

Le saint Cœur de Marie. 1 vol. in-8e couronne, *3e édition* (9e mille) 12 fr. *franco*..... **13** fr. **20**

Marie, Mère de Grâce. 1 vol. in-8° couronne, 6 fr. *franco* **6** fr. **60**

La Vie intime du Catholique, 5e *édition revue et retouchée*, 1 vol. in-8° couronne, 7 fr. 50 *franco*..... **8** fr. **25**

Introduction à la 10e édition du livre : DES GRACES D'ORAISON par le P. POULAIN, tiré à part 1 vol. in-8° raisin, 7 fr. 50 *franco*..... **8** fr. **25**

Chez Lethielleux :

La foi et l'acte de foi. 1 vol. in-12. *Troisième édition.*

Les contresens bibliques des prédicateurs. *3e édition*, revue et augmentée.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'EXERCICE

DE LA PRIÈRE ET DE L'ORAISON

Par le P. Pierre-Joseph PICOT DE CLORIVIÈRE
De la Compagnie de Jésus

NOUVELLE ÉDITION, D'APRÈS CELLE DE 1802

AVEC

AVANT-PROPOS ET NOTES

Par J. V. BAINVEL
Doyen honoraire de la Faculté de théologie
Institut catholique de Paris

Domine, doce nos orare (LUC. XI, 1)

246.1
P5T4

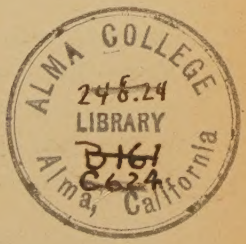

GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR
A PARIS, RUE DE RENNES, 117

—

MCMXXVIII

3517

Nihil obstat

J. AURIAULT

IMPRIMATUR

V. DUPIN, v. g.

Lutetiae Parisiorum, die 21 Martii 1928.

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

1. Histoire du livre et remarques sur la présente édition. — *L'auteur nous dit, dans sa* Préface, *à quelle occasion fut écrit cet opuscule, et comment, écrit dès 1778, il ne fut imprimé qu'en 1802. Encore n'est-il pas sûr qu'il ait été* publié *alors, au sens plein du mot*[1]. *Deux autres éditions ont paru depuis : l'une à Lyon, chez Pélagaud, 1858 ; l'autre à Paris, chez Devalois, 1887, simple réimpression de la précédente. L'édition de Lyon se donne comme « revue et augmentée par un Père de la Compagnie de Jésus », et insère en sous-titre une petite réclame : « Ouvrage utile à tous les chrétiens, et surtout à ceux qui, par état, sont obligés de tendre à la perfection. »*

*En fait, le texte de 1858, sans être parfait, est meilleur que celui de 1802 : celui-ci est criblé de fautes, l'auteur, absent de Paris, n'ayant pu corriger lui-même les épreuves. Il se plaignit, et obtint une longue table d'*errata, *mais imparfaite, elle aussi.*

L'édition de 1858 est « augmentée », en ce sens

1. Dès le titre, nous voyons les *Considérations* dédiées aux membres des groupes auxquels l'auteur s'adressera dans la *Préface* comme à ses « très chers Confrères » et à ses « très chères Sœurs ». L'opuscule est imprimé à Paris, chez la veuve Nyon.

qu'il s'y trouve, vers la fin de la Préface, *un paragraphe, l'avant-dernier, remplaçant celui de la première édition, pour présenter l'opuscule comme s'adressant « à tous les fidèles ». Les lignes ajoutées sont moins nombreuses que les lignes supprimées. Elle est « revue », non seulement en ce sens que les fautes d'impression ont été corrigées, en grande partie, mais aussi, ce qui est moins bien, en ce sens que le style de l'auteur a été retouché çà et là, pas toujours en mieux.*

Il m'a paru que cet opuscule, introuvable en librairie, bien qu'imprimé trois fois (1802, 1858, 1887) méritait d'être publié.

L'édition de 1802, toute fautive qu'elle est, doit évidemment servir de base; mais il est parfois difficile, même en tenant compte des errata, *d'en établir le texte exact. Outre cette édition, j'ai pu consulter un mst des ermites du Mont-Valérien, pour qui le livre fut d'abord écrit. Ce n'est pas le mst de l'auteur, mais seulement une copie. Cette copie ne représente pas le texte original, imprimé en 1802. L'auteur, en revoyant son travail pour l'impression, a retouché çà et là le texte de 1778, pour l'adapter à sa nouvelle destination. D'autre part, en certains cas, d'ailleurs relativement rares (si l'on tient compte de la liste d'*errata), *où l'imprimé de 1802 ne donne pas de sens plausible, j'ai pu parfois, grâce au manuscrit, retrouver la pensée de l'auteur. Bref, j'ai fait le possible pour donner le texte original, quitte à mettre çà et là quelques notes. L'édition de 1802 n'en avait*

qu'une, sauf les références. Je l'ai signalée comme note de l'auteur. *Les autres sont de l'éditeur.*

2. Caractère, contenu, but pratique du livre. — *L'auteur nous explique lui-même dans sa* Préface *pourquoi il a fait ce petit livre, et comment il a voulu le faire. Tout en reconnaissant que « le nombre de livres sur la prière est presque infini », il constate aussi que, malgré tout, beaucoup de fidèles n'ont de la prière que des notions vagues et peu pratiques. C'est pourquoi il a voulu faire « un simple manuel qu'on peut aisément porter avec soi ». « Le titre qu'il présente fait entendre que, pour le composer, on n'a pas cru devoir se livrer à aucune recherche; qu'on s'est contenté des connaissances acquises par la lecture et l'expérience, et des lumières que l'Esprit-Saint a coutume de donner à ceux qui réclament humblement son assistance, et que ce n'est pas à la théorie, mais à la pratique de la prière qu'on a cru devoir principalement et presque uniquement s'attacher. »*

On ne pouvait mieux dire, ni, sans y songer, donner meilleure idée de l'opuscule. Rien de livresque, pas de théorie pour la théorie : tout vise à la pratique. Malheureusement, le mot Considérations, *employé par l'auteur, n'a pas pour le lecteur d'aujourd'hui la nuance que lui-même y voyait et voulait y mettre.*

Il l'oppose au mot traité : « *C'est un simple manuel » ; le mot* Considérations *implique pour lui l'absence de recherches : « On s'est contenté des connaissances acquises par la lecture et l'expé-*

rience et des lumières » accordées à l'humble prière. Pas de théorie, ou le moins possible : souci principal, et presque exclusif, de la pratique.

A-t-il, en choisissant ce titre, pensé aux Considérations sur la France *de Joseph de Maistre? La chose est possible. Mais Joseph de Maistre prétendait bien, lui aussi, en écrivant ses* Considérations, *se mouvoir dans un monde réel et concret, dire ce qu'il voyait et donner des conseils utiles. Cependant, il faut le reconnaître, le mot* Considérations *n'est pas fait pour achalander le livre, et la remarque m'en a déjà été faite. Ce n'est pas, à mes yeux, une raison suffisante pour changer le titre, même en avertissant du changement. Aucun autre n'en donne si bien l'idée, au sens où l'entendait l'auteur, comme il a pris la peine de nous l'expliquer lui-même*[1].

Le livre est divisé en deux parties, que l'auteur appelle Chapitres, *le premier intitulé* De la prière, *le second* De l'oraison mentale. *Chaque chapitre est divisé en articles*[2], *numérotés en chiffres romains — 14 d'un côté, 46 de l'autre. S'il avait voulu faire œuvre doctrinale, il eût saisi l'occasion de poser la thèse classique, si bien établie par les textes bibliques et par la tradition chrétienne, que quiconque prie se sauve (et se sanctifie), quiconque ne veut pas prier (d'un vouloir conscient et obstiné) est en voie de damnation, comme l'a fait*

1. Notons qu'il ne dit pas *Considérations sur la prière,* mais *sur l'exercice de la prière.* C'est bien la pratique qu'il a en vue.
2 Le mot est de lui-même, en tête de la *Table.*

saint Alphonse de Liguori; mais son but est essentiellement pratique : il veut pousser toutes les âmes à la prière, et leur apprendre à prier; il veut surtout mettre l'oraison mentale à la portée de tous, et donner aux âmes appelées à des degrés supérieurs d'oraison les conseils adaptés à leur besoin de direction. Il ne fait pas un traité théologique sur la prière de demande, mais sur la prière en général, et tout particulièrement sur l'oraison mentale, ordinaire et extraordinaire.

C'est surtout dans la seconde partie que l'auteur est chez lui, pour nous prodiguer les trésors de son expérience. Cette expérience et ce sens pratique sont déjà remarquables dans la première partie; mais ils se révèlent pleinement dans la seconde, qui a pour objet l'oraison mentale. Les 46 chapitres qui lui sont consacrés peuvent se classer ainsi. 1) *Généralités sur l'oraison mentale, 1-6.* 2) *Des différents degrés d'oraison, méditation et contemplation (au sens de saint Ignace, qui, d'ailleurs, n'est pas nommé dans le livre), 8-18; passage de la méditation à l'oraison affective, 19; oraison affective, 20-23; passage à l'oraison de recueillement, 24; oraison de recueillement ou de simple vue, 25-31; qu'il ne faut point désirer de soi-même l'oraison passive, 32; de l'oraison de quiétude, 33-37; de l'oraison d'union, 38-40; réflexions sur ce qui a été dit, 41; faveurs qui distinguent l'oraison passive extraordinaire (paroles intérieures, visions, extases et ravissements, mariage spirituel), 42-46.*

Je n'ai pas à commenter ce travail; mais, sans entrer dans le fond des questions, comment ne pas dire au lecteur combien j'apprécie cette clarté, cette précision, cette justesse, cette sûreté de discernement en matière si délicate? Ces pages si simples sont d'un maître. Pas de théorie abstraite, mais un sens pratique admirable, fondé non seulement sur l'expérience des âmes d'élite qu'il eut à diriger, mais aussi sur son expérience personnelle (même celle des grâces mystiques, qu'il avait reçues en abondance). Ces directions sont d'un guide, qui connaît à fond le terrain où il se meut[1].

De son style, je n'ai rien de particulier à dire, sinon qu'on n'y pense pas, non plus sans doute qu'il n'y pensait lui-même. Il n'est pas ce qu'on appelle un grand écrivain, et sa phrase est souvent un peu longue et traînante; mais il sait ce qu'il veut dire, et il le dit comme il le voit, simplement et, d'ordinaire, clairement, sans retour sur lui-même, sans rien qui détourne notre attention du sujet traité.

3. Quelques mots sur l'auteur du livre. — *L'histoire du P. de Clorivière est inséparable de l'his-*

1. Avant l'opuscule du P. de Clorivière, il n'y avait guère de manuel simple, pratique, et accessible pour initier à ces questions délicates. Depuis une trentaine ou quarantaine d'années, ces questions sont à la mode. Parmi les écrits sur ces matières (Poulain, Maumigy, Saudreau, Lamballe, etc.), il me semble que celui du P. de Clorivière garde une place de choix pour la précision et la clarté de l'exposé, pour la sûreté de la doctrine, pour le sens pratique et l'expérience.

toire et du rétablissement de la Compagnie de Jésus en France, au début du XIX^e^ siècle. Elle a été savamment écrite par le P. Jacques Terrien, S. J., sans parler des nombreuses notices dont il a été l'objet. Parmi celles-ci, la plus littéraire, et peut-être la plus intéressante, est celle qu'a écrite M. René Bazin comme Introduction *à un ensemble d'études sur la* Révolution française *publiées sous le titre* Pierre de Clorivière contemporain et juge de la Révolution, *Paris, J. de Gigord, 1926. Pour ceux qui ne le connaîtraient pas, voici en quelques mots son* curriculum vitae.

Né à Saint-Malo, le 29 juin 1735, il y fit ses premières études, qu'il acheva chez les Bénédictins anglais établis à Douai. Après essai d'un an dans la marine, il sentit qu'il s'était fourvoyé. « Ne se sentant aucun appel précis de Dieu », comme il dit, il se rendit à Paris où il avait des parents, et se mit à l'étude du droit (1753). Il était dans sa dix-neuvième année. Dieu mit sur sa route un saint prêtre, M. Grisel, grand pénitencier de Paris[1]. *Sous sa direction, il fit une retraite, de laquelle il datait sa conversion complète. Il se mit à la communion quotidienne, si rare alors, et à l'oraison mentale. Une seconde retraite, l'année suivante, l'éclaira pleinement sur sa vocation sacerdotale. Une intervention divine lui montra clairement qu'il était appelé à la Compagnie de Jésus. Le 14 août 1756, il entrait au noviciat de*

1. Je ne sais si la vie de M. Grisel a été écrite. Elle mériterait de l'être.

Paris, où il fut reçu malgré un bégaiement que Dieu tempéra de façon à lui permettre l'apostolat de la parole, mais en lui laissant, presque toute sa vie, une certaine gêne de parole et mainte occasion d'humiliation.

Aussitôt après ses vœux, il fut envoyé au collège Louis-le-Grand, pour y faire une année de philosophie. L'année finie, il fut envoyé comme professeur au collège de Compiègne. Mais, le 1^er^ avril 1762, le Parlement de Paris fermait tous les collèges de son ressort. Le Père fut envoyé à Douai en expectative. Le Recteur du collège anglais de Douai le demanda au Provincial de France, pour la province d'Angleterre. Le 5 juillet 1762, il partait pour Liége, où se trouvait le scolasticat anglais. Il y fit sa théologie, et fut ordonné prêtre le 2 octobre 1763, à Cologne. En 1766, troisième année de probation, à Gand. En 1766 et 1767, il est à Londres, prêchant et confessant. De 1767 à 1770, il est socius *du maître des novices à Gand; de 1770 à 1775, chapelain des Bénédictines anglaises à Bruxelles; le 15 août 1773, il fait sa profession solennelle, la veille même du jour où Clément XIV notifiait au P. Général le Bref qui supprimait la Compagnie de Jésus. Le cardinal-archevêque de Malines le maintint dans son poste; mais le 15 septembre 1775, les « conseillers fiscaux de Sa Majesté (l'impératrice Marie-Thérèse) en Brabant » lui signifiaient qu'il devait se retirer de cette maison dans les 24 heures, « sans plus y remettre le pied », et lui défendaient toute fonc-*

tion sacerdotale autre que la messe. Il n'y avait plus qu'à rentrer en France.

On a peu de détails sur les années qui suivirent. En 1775, il est à l'abbaye de Jarcy; en septembre 1776, il est à Paris, en rapport avec diverses communautés religieuses et avec les ermites du Mont-Valérien. C'est pour ceux-ci qu'il écrivit, en 1778, son traité de la Prière. *Vers le même temps, il écrivait, sous une forme un peu romanesque,* Le modèle des pasteurs, *peut-être, en partie, comme contrepoison au* Vicaire savoyard.

Cependant, Mgr des Laurents, évêque de Saint-Malo, désirait l'avoir dans son diocèse et lui donner une cure. Il accepta, et, le 16 novembre 1779, il fut nommé curé de Paramé. A ses devoirs de curé, à des conversions d'Anglicans, il joignit le travail des missions, sous la direction de M. Cormaux, le futur martyr de la Terreur, et sut encore trouver le temps, en 1785, d'écrire et de publier la vie du B. Grignion de Montfort et des Exercices de dévotion à saint Louis de Gonzague. *En 1786, son nouvel évêque, Mgr de Pressigny, le nomma supérieur du collège diocésain de Dinan. En 1790, il fut remplacé par un prêtre de ses amis. Il songeait à partir pour le Canada ou le Maryland, auxquels il avait déjà pensé; mais une voix intime lui dit : « Pourquoi pas la France? » Il comprit qu'il fallait grouper des prêtres de choix et des âmes d'élite, hommes et femmes, pour aider les prêtres et suppléer au manque de religieux et de religieuses.*

Compromis à Saint-Malo pour avoir dessillé les yeux de ses paroissiens sur l'orientation schismatique des lois nouvelles, il partit pour Rennes, le jour même où il allait être incarcéré, et de là pour Paris. Il y vécut caché pendant la Terreur, priant beaucoup, agissant beaucoup sans attirer l'attention, écrivant beaucoup sur les choses du temps. En 1801, son neveu Limoëlan est impliqué dans le complot de la machine infernale; lui-même, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du prévenu, est recherché par la police : il se retire pour quelque temps à Rouen. En 1802, il missionne et donne des retraites en Provence, à Poitiers, à Tours; mais, le 5 mai 1804, il est arrêté par ordre du premier Consul, sous prétexte de complicité avec Cadoudal, et est interné dans la prison du Temple comme prisonnier politique. Il ne fut libéré qu'en 1809. Il y écrivit son Commentaire des Épîtres de saint Pierre, *le seul de ses nombreux travaux bibliques qui ait été publié. Sa vie était très occupée. La prière y tenait des heures, et le jour et la nuit, surtout quand il put avoir l'Eucharistie à demeure; avec cela, sa volumineuse correspondance, ses entretiens avec les prisonniers (dont il convertit plusieurs), avec les gens de service, auxquels il parlait de Dieu, etc.*

Le 11 avril 1809, on lui rendit enfin sa pleine liberté. M^me^ de Soyecourt lui offrit l'hospitalité en sa maison des Carmes, rue de Vaugirard. Il songeait à rejoindre les Jésuites de la Russie blanche;

mais le P. Général lui dit de rester en France, où il était si utile.

Le 7 août 1814, le pape Pie VII rétablissait la Compagnie de Jésus dans le monde entier. En vue de ce rétablissement, le P. Général avait déjà commissionné le P. de Clorivière pour rallier les anciens Jésuites, s'il en restait de disponibles, et pour recevoir des novices. Le 19 juillet, le P. Varin se présentait avec trois autres Pères de la foi; le 31 juillet, il y avait déjà 21 novices, tous de première valeur, presque tous anciens Pères de la foi; à la fin de 1814, ils étaient 60. Il voulut donner lui-même la grande retraite de trente jours, parlant trois fois par jour, une heure durant, sans qu'on trouvât le temps long : ils étaient, dit l'un d'entre eux, « comme embrasés ». C'était en janvier 1815.

De tout côté, on réclamait les Pères. Sa grande peine était de ne pouvoir répondre à tous les appels. Dès novembre 1815, il priait le P. Général de le décharger du provincialat. De fait, il ne fut remplacé qu'en janvier 1818. Un de ses derniers actes fut l'achat d'une maison à Montrouge, où fut mis le noviciat. Jusque-là, les novices demeuraient, avec les Pères, 20, rue Lhomond, dans l'ancienne maison des Visitandines.

Nommé Père spirituel, il faisait les exhortations, non seulement aux Pères, mais aussi aux Visitandines. Il avait pris pour sujet le discours après la Cène. Devenu peu à peu tout à fait aveugle, il se faisait lire quelques versets par un novice

et les méditait dans la journée. Le lendemain, il dictait le commentaire. Le travail alla vite. Quand il fut achevé, il se le fit relire, et l'idée lui vint de le publier. Il le retravailla pour le mettre au point; mais, je ne sais pourquoi, l'œuvre est restée manuscrite.

Les dernières années de sa vie, il ne fit plus guère que prier et confesser. Jamais il ne trouva le temps long; jamais on ne l'entendit se plaindre; il resta jusqu'à la fin aimable et gai.

Le 8 janvier 1820, il avait pris sa réfection habituelle, équivalente tout au plus à une collation de jeûne, et passé la récréation avec la communauté, comme à l'ordinaire. Il fit ses exercices de piété, se confessa, se coucha. Le lendemain, il se leva un peu avant 3 heures, selon sa coutume, et se mit en oraison. Vers 4 heures, il se rendit à la chapelle, pour faire sa visite au Saint-Sacrement; mais, au lieu de se mettre, comme il faisait d'ordinaire, dans un coin, près de la fenêtre, il alla s'agenouiller au milieu de la balustrade, juste en face du tabernacle. Deux Frères étaient à la chapelle. Tout à coup, ils entendent un léger bruit de ce côté : c'était sa statuette de la Sainte Vierge et son petit crucifix, attachés ensemble et qu'il portait toujours à la main, qui lui échappaient et heurtaient contre la balustrade. Ils le voient s'affaisser, comme quelqu'un qui s'évanouit; ils accourent, le reçoivent dans leurs bras et le placent sur une chaise. Ses traits étaient calmes, nulle gêne dans sa respiration, ses yeux étaient clos, comme

dans le recueillement de la prière. Le Supérieur accourt, avec d'autres Pères; il suggère au mourant les actes de foi, d'espérance et de charité; il prononce à son oreille les noms de Jésus et de Marie, et lui donne l'absolution. A peine, avait-il achevé les paroles sacramentelles que le saint vieillard rendait le dernier soupir. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans et six mois.

« Personne, dit le P. de Grivel, ne pensait à pleurer : nous étions convaincus qu'il s'était envolé tout droit au ciel. » Il laissait partout l'impression d'un saint, en même temps que d'un grand ouvrier apostolique, homme de prière et homme d'action, d'une volonté que rien ne déconcerte, toujours soumise à la volonté divine et soucieuse uniquement de la gloire de Dieu et du bien des âmes. Son renom de sainteté s'est répandu partout où il est connu, et les premières démarches ont déjà été faites pour sa cause de béatification.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Il n'y a point de devoir qui nous soit plus souvent, plus fortement recommandé que l'exercice de la prière et de l'oraison. Tous les Livres saints nous y rappellent : Jésus-Christ lui-même dans son Évangile, saint Paul, les autres Apôtres dans leurs Épîtres, nous exhortent à rendre cet exercice continuel. Les saints Pères, d'une voix unanime, en font l'éloge; ils ne tarissent pas, quand ils parlent de la nécessité, de la sublimité, des avantages de la prière.

La raison, en ceci d'accord avec la foi, tient à l'homme raisonnable à peu près le même langage. Elle lui fait clairement entendre que, pour lui, le devoir le plus juste, le plus indispensable, le plus honorable, le plus avantageux, est d'adresser en tout temps l'hommage de sa reconnaissance à Celui dont il tient l'être, dont il reçoit à chaque instant une foule innombrable de bienfaits de toute espèce; de faire servir toutes les puissances de son âme, toutes ses facultés, et surtout la parole, à louer, à bénir le Maître souverain dont il dépend essentiellement, et devant qui tous les êtres créés ne sont rien; d'user de ce sublime pouvoir que la Majesté divine donne à l'homme de converser avec elle;

enfin de solliciter, dans ses pressants besoins, l'assistance de Celui qui peut seul les soulager et faire son bonheur. L'homme qui ne voit pas, qui ne sent pas cette vérité, n'est pas assurément un être doué de raison.

Ce que la foi, ce que la raison, ce que l'autorité nous enseignent, ce que la nature même de la prière nous démontre invinciblement, l'expérience de tous les hommes, celle de tous les temps et de tous les pays en fournit constamment la preuve. Un homme de prière est un homme doué de toutes les vertus, un homme parfait : qu'il abandonne l'exercice de la prière, il cesse d'être ce qu'il était, il porte en soi le sceau de la réprobation[1]. Dans tous les temps, dans tous les pays, l'exercice fréquent de la prière a multiplié les saints, maintenu le bon ordre, fait le bonheur des peuples. Les maisons religieuses, les ordres entiers ne se sont conservés dans leur ferveur primitive qu'autant de temps que l'esprit de prière s'y est conservé. Tant il est vrai que l'exercice de la prière est le devoir essentiel, indispensable du chrétien.

De là naît la nécessité d'instruire le chrétien de cette grande obligation, et de la manière dont il doit s'en acquitter.

1. L'auteur ne dit pas que tout homme de prière est un homme parfait; il *suppose* un homme de prière, devenu parfait : que cet homme cesse de prier, il n'est plus le même : « il porte en soi le sceau de la réprobation ». L'idée est : quiconque prie comme il faut, c'est-à-dire *sérieusement* (avec persévérance et bonne volonté, en s'aidant des grâces attachées à la prière), se sanctifie et se sauve; quiconque ne prie pas, ou cesse de prier, est en voie de perdition.

Mais n'y a-t-il pas assez d'instructions sur cette matière? Le nombre des livres sur la prière est sans doute presque infini. Il n'y a point de livre de piété qui ne parle de la prière, point d'orateur chrétien qui, dans le cours de ses prédications, n'instruise souvent les fidèles sur ce devoir important; mais qu'arrive-t-il? Les instructions sur la prière sont jointes à mille autres instructions; elles sont noyées dans des volumes que peu de personnes peuvent se procurer, que très peu ont le loisir de lire; plusieurs de ces instructions sont scientifiques et dogmatiques, au-dessus de la portée du commun des fidèles; d'autres, en plus grand nombre, sont superficielles, et trop générales pour fixer l'esprit et toucher les cœurs. Pour les sermons, quand on y parle de l'exercice de la prière, ce ne peut pas être d'une manière assez détaillée, et qui convienne à tout le monde. D'ailleurs le langage de la chaire est trop relevé pour le simple peuple, et l'impression que fait sur l'esprit un discours passager est d'ordinaire peu durable.

Ces raisons, jointes aux avis de quelques personnes éclairées, m'ont porté à rendre public ce petit ouvrage. Ce n'est pas proprement un traité sur la prière et sur l'oraison : un traité annonce quelque chose de scientifique et suppose le travail; il eût fallu des citations de toute espèce. La chose n'eût pas été fort difficile; mais elle eût grossi le volume, elle me paraissait inutile dans une matière qui, pour le commun des fidèles, n'est pas sujette à discussion; et d'ailleurs elle eût été peu conforme à

nos vues et à la pieuse simplicité de ceux à qui cet écrit était d'abord destiné [1].

C'est un simple manuel, qu'on peut aisément porter avec soi; et le titre qu'il présente fait entendre que, pour le composer, on n'a pas cru devoir se livrer à aucune recherche; qu'on s'est contenté des connaissances acquises par la lecture et l'expérience, et des lumières que l'Esprit-Saint a coutume de donner à ceux qui réclament humblement son assistance; et que ce n'est pas à la théorie, mais à la pratique de la prière qu'on a cru devoir principalement et presque uniquement s'attacher.

C'est à la demande et à l'usage des ermites du Mont-Valérien que cet écrit a été composé, en 1778. Lorsqu'il eut eu l'approbation de M. Grisel, leur supérieur ecclésiastique, homme expérimenté dans les voies de Dieu, ces bons Frères le présentèrent à M. l'archevêque de Paris, pour qu'il leur fût permis de le faire imprimer et de l'insérer dans leur Directoire. M. de Beaumont le soumit alors à la censure de M. le Supérieur général de Saint-Lazare. L'écrit, en général, parut bon et utile; mais on délibéra, parmi les censeurs, s'il serait à propos de publier la partie de l'écrit qui regarde les *oraisons passives*, et je fus prié par les Frères d'exposer à M. le Général les raisons qui m'avaient engagé à parler de ces oraisons.

Voici quelles furent ces raisons, que je m'étais proposé de lui présenter :

1. C'est-à-dire aux ermites du Mont-Valérien.

1° Que, sans cette partie de l'écrit, nos considérations sur l'exercice de l'oraison seraient incomplètes.

2° Qu'au témoignage de sainte Thérèse, le nombre des âmes que Dieu appelle aux oraisons passives, du moins à celles qu'on nomme *ordinaires*, est assez considérable[1].

3° Que ceux qui n'y sont pas appelés, s'ils ont le bon esprit, seront excités, par la connaissance de ces voies, à bénir le Seigneur et à se tenir dans l'humilité.

4° Que ceux que Dieu y appelle sauront comment il faut s'y comporter pour ne point mettre obstacle aux desseins de Dieu, comment ils doivent user des dons de Dieu, et ils seront en même temps rassurés contre des craintes qui, dans ces états, sont souvent excessives et nuisent beaucoup au bien des âmes.

5° Que ceux qui croiraient trop aisément être dans ces voies, seront détrompés en faisant attention aux marques auxquelles on peut en connaître la vérité.

6° Que beaucoup de confesseurs sont médiocrement instruits de ces états d'oraison, et que par là même il est plus nécessaire d'en parler, afin de prévenir le mal que cette ignorance peut causer aux âmes.

7° Enfin, qu'un assez grand nombre de livres ont parlé de ces voies sans assez indiquer les illusions

1. On voit que l'auteur distingue deux sortes d'oraison passive, l'une *ordinaire*, l'autre *extraordinaire*. Les dons *extraordinaires* d'oraison sont, d'après lui, les paroles intérieures, les visions, les extases et les ravissements, le mariage spirituel. Voir c. II, § 42 et suivants.

où l'on peut tomber dans ces voies, et les moyens qu'il faut prendre pour s'en garantir.

Je n'eus pas besoin de détailler ces raisons. M. le Supérieur général me prévint, et me dit qu'ayant consulté les hommes les plus spirituels de sa maison, ils avaient été d'avis que l'ouvrage devait être imprimé tel qu'il était, et dans son entier; et qu'ainsi le témoignage qu'il en rendrait à M. l'archevêque serait tout en faveur de l'ouvrage qu'il avait soumis à la censure. Cela me fut dit le 2 juillet 1779. Ayant quitté la capitale avant la fin de cette année, je n'ai pas suivi cette affaire; mais j'ai su que l'ouvrage n'avait pas été imprimé[1].

Mais en cela même je crois entrevoir un nouveau trait de la divine Providence. L'utilité de cet écrit devient plus grande, en s'étendant à un plus grand nombre de personnes, et il nous paraît qu'on ne pourrait choisir une occasion plus favorable pour le publier que le temps présent, où le gouvernement se montre disposé à favoriser le rétablissement de la religion catholique parmi nous[2]. C'est entrer dans ses vues que d'offrir aux peuples un moyen dont on ne peut faire usage sans devenir des hommes nouveaux, de véritables chrétiens, des adorateurs en esprit et en vérité.

1. Mgr des Laurents, évêque de Saint-Malo, avait vu à Paris le P. de Clorivière et lui avait témoigné le désir de l'avoir dans son diocèse. Le Père s'y prêta volontiers. La cure de Paramé étant devenue vacante, Monseigneur la lui proposa, et signa, le 16 novembre 1779, les lettres de provision et institution. La prise de possession eut lieu le 4 décembre.

2. L'auteur écrivait cette préface à l'époque du Concordat.

C'est à vous, nos très chers confrères..., et à vous aussi, nos très chères sœurs..., que j'adresse plus spécialement ces considérations. Elles vous appartiennent, parce que je vous appartiens moi-même, et que le Seigneur a voulu que je fusse tout à vous! Elles vous appartiennent encore, parce que vous ne pouvez répondre aux desseins que le Seigneur a sur vous, sans mener une vie de prière, de recueillement et de mort entière à vous-mêmes! Recevez-les comme un faible gage du zèle ardent que j'ai pour la sanctification de vos âmes. Puisse-t-il vous porter à prier pour moi le Seigneur, afin qu'il me fasse la grâce de supporter avec une joie sainte toutes les épreuves par lesquelles, il daignera me faire passer pendant le peu d'années que doit encore durer le temps de mon exil. Ainsi soit-il.

LAUDETUR JESUS CHRISTUS.

Si, contre mes vues, il m'était rien échappé qui ne fût pas parfaitement conforme à la doctrine de la sainte Église, je le soumets entièrement à sa correction.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Le § ci-dessus : « *C'est à vous,* etc. a été supprimé dans l'édition de 1858, et a été remplacé par le §§ suivant : *Je puis donc espérer,* etc. Ce § pourrait être du P. de Clorivière lui-même, si celui-ci avait eu l'intention de publier son livre au sens usuel du mot, en le présentant à « tous les fidèles », et « plus particulièrement aux âmes ferventes ». Mais rien n'indique qu'il ait songé à faire cette seconde édition. Il est donc plus probable que l'éditeur de 1858 a pris sur lui d'ajouter ce §. En toute hypothèse, je crois bon de le donner ici.

Je puis donc espérer, avec la bénédiction que je conjure le Seigneur de répandre abondamment sur ce petit ouvrage, que, dans les circonstances présentes, il ne sera pas inutile à ceux qui ne dédaigneront pas d'en faire usage. Je l'offre en général à tous les fidèles, parce qu'il n'est aucun d'eux, qui ne doive avoir souvent recours à l'exercice de la prière, aucun à qui il ne soit possible et très avantageux de faire usage de l'oraison mentale. Je l'offre plus particulièrement aux âmes ferventes, qui travaillent sérieusement à acquérir la perfection, parce que, sans l'exercice fréquent et convenable de l'une et l'autre sorte de prière, elles se flatteraient en vain de parvenir jamais au but de leurs désirs.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'EXERCICE

DE LA PRIÈRE ET DE L'ORAISON

PREMIÈRE PARTIE[1]

DE LA PRIÈRE

I

Nature, excellence de la prière.

La prière est une élévation de l'esprit et du cœur vers Dieu, par laquelle l'homme rend à son infinie majesté l'hommage qu'il lui doit essentiellement, comme à son créateur, son souverain maître et son unique fin, soit en adorant et contemplant sa grandeur et ses ineffables perfections, soit en célébrant ses louanges, soit en faisant l'aveu de sa dépendance et de ses misères, soit enfin en lui demandant humblement et avec confiance toutes les choses dont il a besoin et pour l'âme et pour le corps.

S'adonner au saint exercice de la prière, c'est donc dégager ses pensées et ses affections de la terre et de toutes les choses créées, pour les fixer en Dieu, au-dessus de tous les êtres créés, visibles et invisibles; c'est quitter le commerce des hommes

1. A la table, l'auteur met *Chapitre premier* et *Chapitre second.*

pour parler à celui dont la main toute-puissante a tiré du néant et les anges et les hommes ; c'est être, en quelque sorte, introduit dans la société des esprits célestes, et remplir ici-bas une fonction qu'ils regardent, avec raison, comme le plus glorieux de leurs privilèges.

Ce n'est point encore donner une assez haute idée de l'exercice de la prière. Comme nous prions toujours par Jésus-Christ et en Jésus-Christ, en qualité de membres de son corps mystique ; comme, selon l'Apôtre, c'est l'Esprit-Saint lui-même qui supplée à notre faiblesse, et qui prie en nous par des gémissements ineffables[1] : prier, c'est resserrer les nœuds que le Fils de Dieu a voulu contracter avec nous ; c'est lui servir, en quelque sorte, d'organe ; c'est paraître devant son Père revêtu de ses mérites, comme lui-même a voulu paraître revêtu de nos péchés ; c'est devenir, conjointement avec lui et dépendamment de lui, l'intercesseur pour tout le genre humain, et spécialement pour l'Église ; c'est enfin user d'un pouvoir surnaturel, que Dieu seul a pu nous donner, comme à ses enfants chéris, et suivre l'attrait et l'impulsion de son Esprit-Saint.

Il importe extrêmement à tous les chrétiens, à ceux surtout qui font profession de tendre à la perfection, et dont, pour cette raison, la vie doit être une vie de prière, de se rappeler souvent ces considérations, afin qu'ayant toujours présent à l'esprit combien l'exercice de la prière est noble, combien il est

1. Rom., VIII, 26.

sublime en lui-même, ils se regardent comme très honorés d'y pouvoir consacrer un temps considérable, et qu'ils s'y portent chaque fois avec une nouvelle ardeur. L'estime que le chrétien fait de la prière, le zèle avec lequel il se porte à ce saint exercice, et principalement la perfection avec laquelle il s'en acquitte, sont proportionnés aux dons qu'il reçoit de Dieu, et sont comme la mesure de ses progrès dans la voie de la sainteté.

II

Nécessité de la prière.

A ces considérations, qui démontrent l'excellence de la prière, il faut joindre celles qui nous en font voir la nécessité. Nécessité fondée, non pas sur Dieu : infiniment sage, il sait ce dont nous avons besoin avant que nous ouvrions la bouche pour le lui demander; infiniment bon, sa tendresse n'a pas besoin d'être excitée par nos cris; infiniment grand, il se suffit à lui-même; et ni sa grandeur ni sa félicité ne reçoivent aucun accroissement par les louanges et les hommages que nous lui rendons; mais nécessité fondée sur nous-mêmes : sur la nature même de notre être, doué d'intelligence et de liberté; sur les connaissances que Dieu nous a données de lui-même; sur la reconnaissance qu'exigent les bienfaits qu'il répand à chaque instant sur nous avec une profusion toute divine; sur la dépendance totale, absolue, où nous sommes essen-

tiellement envers lui, mais que nous devons accepter et reconnaître librement; enfin sur tout ce que l'exercice de la prière a de glorieux pour nous, puisque nous ne pouvons y avoir recours sans être élevés au-dessus de notre nature, et sans entrer en quelque communication avec la divinité.

Nécessité qui nous est intimée par Dieu même, et dont l'Homme-Dieu nous a fait un commandement souvent réitéré dans l'Évangile, et dont il nous a donné l'exemple dans tout le cours de sa vie mortelle : *Veillez et priez,* nous dit-il [1], *afin de ne point entrer dans la tentation. Il faut toujours prier et ne point se lasser de le faire* [2]. L'Apôtre nous inculque le même devoir : *Priez sans interruption,* nous dit-il, *rendez grâces en toutes choses; car telle est la volonté de Dieu en Jésus-Christ par rapport à chacun de vous* [3].

III

Avantages de la prière.

Les avantages de la prière répondent à son excellence et à sa nécessité. Ils sont sans nombre et méritent également que nous les considérions avec soin. Nous les trouvons tous renfermés dans les promesses magnifiques que notre aimable Sauveur a faites à ceux qui prient. *Demandez et vous*

1. Matth., XXVI, 41; Marc, XIII, 33; Luc, XXI, 36.
2. Luc, XVIII, 1.
3. I Thess., V, 17 et 18.

recevrez[1]. *Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera*[2]. Ces promesses sont illimitées[3] : elles s'étendent aussi loin que le pouvoir que nous avons de demander, aussi loin que les désirs de nos cœurs peuvent s'étendre. Nous avons pour garants de leur infaillibilité la parole de la Vérité même, la puissance de Celui qui peut tout ce qu'il veut.

Quels sont, après cela, les biens que la prière ne soit pas en état de nous obtenir? Quels sont les maux dont elle ne puisse pas nous délivrer? Avec elle, nous sommes déjà comme en possession de tous les trésors célestes. Il n'y a point de vertu qui nous soit impraticable, point de défaut dont nous ne puissions nous corriger, point de dettes qu'il ne soit en notre

1. Matth., VII, 8.

2. Joan., XV, 16.

3. La remarque est juste; mais il faut l'entendre en fonction des voies de la Providence sur nous, de la mission de Notre-Seigneur et du bien de nos âmes. Jésus n'est pas venu directement pour nous donner les biens de ce monde, et ces biens pourraient nous être plus nuisibles qu'utiles. Même pour les biens spirituels, il faut distinguer : les uns regardent directement la fin, salut et sanctification; les autres portent sur les moyens, sur les voies de Dieu à notre égard (épreuves, consolations, etc.). Dans les deux cas, nous serons exaucés, si notre prière est *sérieuse* et *persévérante : sérieuse,* impliquant de notre part la volonté pratique de faire ce que nous pouvons avec sa grâce, et de demander cette grâce; *persévérante,* sans jamais nous lasser de prier, sans oublier aussi que Dieu donne le plus souvent sa grâce comme goutte à goutte, dans la mesure de nos besoins actuels, se réservant de nous conduire par ses voies à lui, non par les nôtres, et de choisir pour nous celles qui sont dans le sens de ses vues sur nous, non dans celui de nos vues à nous. C'est sous bénéfice de ces explications et de ces réserves qu'il faut entendre les paroles de Notre-Seigneur et les assertions des écrivains, des prédicateurs, des catéchistes.

pouvoir d'acquitter, point de combats dont nous ne soyons assurés de sortir victorieux, point de pièges que nous ne puissions éviter, point de tentations que nous ne puissions vaincre, point d'ennemis que nous ne puissions fouler à nos pieds.

La prière est un moyen universel que la bonté divine nous a donné pour subvenir à tous nos besoins. Le pécheur y trouve la grâce de la réconciliation, le faible sa force, le malade sa santé, l'affligé sa consolation dans ses peines, l'aveugle la lumière, le tiède la ferveur, le fervent la perfection, le parfait tous les dons de l'Esprit[1] qui lui sont nécessaires pour devenir de jour en jour plus parfait. La prière est un bouclier qui nous met à couvert des traits de l'ennemi, c'est un dard dont l'enfer ne peut soutenir la force, c'est une armure céleste qui nous rend forts contre Dieu même. Le don de la persévérance finale est un bien que nous ne pouvons jamais mériter; nous sommes assurés de l'obtenir par la prière[2].

IV

Sentiments d'estime et d'affection qu'il faut avoir pour la prière.

Pourrions-nous n'être pas pénétrés d'estime et d'affection pour un exercice dont nous aurons connu les avantages inestimables? En conséquence, nous regarderons comme le temps le plus précieux de la

1. C'est moi qui ai mis une majuscule pour signifier le Saint-Esprit, dont les dons sont nécessaires pour perfectionner notre vie spirituelle. Le mst porte : *le parfait la persévérance.*

2. Entendre cela, comme il a été expliqué page 5 note 3, de la prière *sérieuse et persévérante.*

journée les heures qui seront particulièrement destinées à la prière. Ces moments où l'âme reçoit sa réfection; où, dégagée de tout autre soin, elle s'occupe uniquement de celui pour lequel elle a été créée; où tout la rappelle à Dieu; où elle peut, sans contrainte, donner un libre essor à ses saints désirs : ces moments seront pour elle ce que l'aliment est à l'homme pressé de la faim, ce que la mer est au poisson qu'on aurait tiré de son élément.

Si la nature, ennemie de ce qui la gêne et tend à fortifier en nous l'empire de la grâce, sent de la répugnance pour l'exercice de la prière; si l'esprit a peine à s'y captiver; si l'imagination s'égare alors sur mille objets étrangers; si, comme il arrive d'ordinaire, le démon met tout en œuvre pour nous dégoûter de ce moyen de salut; si, pour mieux nous tromper, il couvre ses artifices de l'apparence du bien : quelque violente que soit la tentation, quelque spécieux que soient les prétextes dont se serve l'Esprit de mensonge pour couvrir sa malice, quelques peines que nous puissions éprouver dans l'exercice de la prière, quelque légers que nous semblent les avantages que nous retirons de la prière : éclairés du flambeau de la vérité, qui nous découvre le mérite de la prière et les grands biens qu'elle procure; armés d'une foi vive et pure, nous n'en sentirons que plus fortement combien il nous est nécessaire de nous attacher plus que jamais à ce saint exercice, et les combats que nous aurons à livrer pour y persévérer constamment seront pour nous la matière d'un glorieux triomphe.

V

De la prière commune.

Parmi toutes les prières qui sont en usage dans la sainte Église, nous devons avoir une affection particulière pour la prière commune et publique, soit dans les lieux où ceux d'une même famille ou d'une même communauté se rassemblent pour prier en corps, soit dans les églises, et surtout dans les églises paroissiales, qui sont une image plus parfaite de l'Église entière. *Si deux d'entre vous,* dit le Seigneur[1], *s'accordent ensemble sur la terre, quoi que ce soit qu'ils demandent, il leur sera accordé par mon Père qui est dans le ciel. Car partout où deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom, je suis moi-même au milieu d'eux.* Intimement persuadés de la vérité de cette promesse divine, nous ne douterons point que le Sauveur du monde ne soit alors au milieu de nous, priant avec nous et pour nous.

De plus, faisons attention que, dans la prière qui se fait en commun, l'union extérieure des corps et des voix, témoignage de la charité qui unit les cœurs, rend plus solennel le culte qu'on rend au Seigneur; qu'elle est une image sensible de l'union qui, de tous les enfants de la sainte Église, ne fait qu'un même corps, et de celle qui règne parmi tous les citoyens de la Jérusalem céleste; qu'elle

1. Matth., XVIII, 19 et 20.

donne plus de force et d'efficacité aux prières qu'on y fait ; que la ferveur des uns supplée à ce qui pourrait manquer à celle des autres ; que les fidèles, étant réunis ensemble, peuvent s'animer mutuellement par leurs exemples au respect profond que demande le culte divin ; enfin, que c'est comme une ligue sainte qu'ils forment entre eux pour faire au ciel une violence qui lui plaît, et pour résister plus fortement aux efforts combinés de l'enfer.

VI

De la prière continuelle.

De fervents chrétiens ne se contentent pas de prier dans les temps et dans les lieux qui sont destinés à la prière ; ceux d'entre eux surtout que le Seigneur a, dans sa miséricorde, appelés à un état plus saint, doivent se regarder comme étant par là plus étroitement obligés à pratiquer, autant que la faiblesse humaine peut le permettre, le conseil que notre divin Maître a donné à tous les chrétiens en général, *de prier toujours* [1], et, comme l'Apôtre s'exprime, *sans interruption* [2]. Chacun d'eux s'efforcera donc, selon la mesure de la grâce, mais avec douceur et sans contention d'esprit, de faire toutes ses actions, même les plus indifférentes, comme le boire et le manger, de manière qu'elles forment une prière continuelle.

1. Luc, XVIII, 1.
2. I Thess., V, 17.

Avant de commencer une action, ils l'offriront d'abord, au moins intérieurement, au Seigneur; dans le cours de l'action, de temps en temps, ils renouvelleront cette offrande, ils auront soin de purifier leur intention et de demander les grâces dont ils auront besoin pour la bien faire; en agissant, ils le feront comme étant toujours sous les yeux du Seigneur, et ne manqueront pas d'unir leur action à celles de l'Homme-Dieu, afin que ses mérites suppléent à leurs défauts; enfin, lorsque l'action sera finie, ils en rendront grâce à Dieu, et lui demanderont pardon des fautes qu'ils y auront commises.

Ceux qui ne sont pas encore fort avancés dans les voies de Dieu ne pourront pas, sans doute, pratiquer ceci d'une manière bien parfaite. Nous ne l'attendons pas d'eux. Il suffira qu'ils le désirent, qu'ils le demandent, et qu'ils fassent pour cela quelques légers efforts. La grâce, qui se plaît à seconder les saintes résolutions qu'elle inspire, les rendra peu à peu capables d'en faire de plus grands; et à mesure qu'ils avanceront vers la perfection, avec les secours plus abondants qu'elle leur communiquera, ils feront sans peine, et d'une manière très simple, ce que nous marquons ici comme le moyen de rendre leur prière continuelle, parce qu'ils seront alors plus animés de l'esprit de Jésus-Christ.

VII

Pour quelles personnes et pour quelles fins il faut prier.

C'est un devoir de prier pour tous les hommes : pour la persévérance des justes, pour la conversion des pécheurs, pour celle des infidèles et des impies, pour nos ennemis, pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire, pour la prospérité de l'État et pour l'exaltation de la sainte Église.

A ces intentions, offrons nos actions et nos souffrances, et regardons-nous comme destinés, à l'exemple de notre divin Sauveur et en union avec lui, à apaiser, par une vie pénitente et pleine de ferveur, la colère d'un Dieu juste, irrité par les péchés des hommes. La douleur dont nous serons pénétrés au souvenir de nos propres péchés, et à la vue des outrages qu'on ne cesse de faire à la majesté divine; un zèle ardent pour la gloire de son nom; une tendre charité pour les hommes; une foi vive qui nous montrera plus clairement et nous fera sentir davantage la grandeur des biens dont la plupart se privent par leur faute, et celle des maux dont ils sont prochainement menacés, nous porteront à pousser nuit et jour des cris vers le Seigneur, pour que tous les hommes reçoivent le fruit du sang que Jésus-Christ a versé pour eux.

VIII

Ce qu'il faut demander, et comment il faut le demander.

Dans les demandes que nous faisons à Dieu, il faut envisager d'abord et principalement la gloire de Dieu; et puis ce qui regarde notre salut et celui du prochain[1], selon le modèle que notre divin Maître nous a tracé dans l'Oraison dominicale. Nous pouvons, nous devons même prier pour les nécessités de la vie, tant pour nous que pour autrui; mais alors prenez garde de ne point demander des biens qui seraient superflus, et par là même dangereux et tout à fait contraires à l'esprit de pauvreté que Jésus-Christ a si fort recommandé dans son Évangile. Tout ce qui ne tend pas à l'éternité, tout ce qui ne peut en aucune manière rendre notre âme plus belle et plus agréable aux yeux de Dieu, ne mérite jamais d'occuper notre attention; mais lorsque nous nous entretenons dans la prière avec la divine Majesté, c'est alors pour nous un devoir indispensable d'éloigner ces objets de notre esprit, et de les compter parmi ces choses basses qui sont indignes de lui être demandées.

Pour ce qui est des choses indifférentes, qui peuvent servir ou nuire au bien de l'âme, suivant l'usage qu'on en fait, ne les demandons que d'une

1. Y joindre aussi ce qui regarde notre *sanctification* et celle du prochain.

manière conditionnelle, autant qu'elles peuvent contribuer à sa gloire, et avec une entière conformité à son bon plaisir [1].

IX

De la préparation éloignée à la prière.

Avant l'oraison, préparez votre âme, dit le Sage [2], *et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu.* Pour suivre ce conseil, d'où dépend en grande partie le fruit de la prière, il faut avoir soin de se disposer à ce saint exercice par une grande pureté de conscience, de cœur, d'esprit et d'action : c'est dans ces quatre sortes de pureté que consiste la préparation éloignée à la prière.

La pureté de conscience provient d'une volonté forte et constante où l'on est de ne jamais consentir à la moindre offense de Dieu, volonté qu'il faut renouveler toutes les fois qu'il nous échappe quelque acte contraire. Le Prophète-Roi nous fait entendre la nécessité de cette disposition, lorsqu'il dit [3] : *Si la conscience m'avait reproché quelque attachement au mal, le Seigneur n'aurait point exaucé ma prière.* Notre-Seigneur nous la recom-

1. La limitation des demandes de biens temporels peut paraître un peu sévère. En y regardant de près, on constate que la doctrine est exacte ; mais peut-être est-elle formulée en termes qui concernent particulièrement les ermites pour qui ceci fut d'abord écrit, et les âmes religieuses ou celles qui tendent à la perfection de la vie chrétienne.

2. Eccli., XVIII, 23.

3. Ps. LXV, 18.

mande aussi, et joint à sa recommandation les plus magnifiques promesses. *Si vous demeurez en moi,* dit-il, *et si mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez* [1].

La pureté de cœur consiste à vivre dégagé, non seulement de toute attache criminelle, mais encore de tout amour pour la créature qui ne se rapporterait point à Dieu; amour d'où naissent nécessairement mille soins, mille pensées, mille inquiétudes qui remplissent l'âme, qui l'agitent et qui sont la principale source de ses distractions dans la prière. La douce confiance qui doit accompagner la prière, et qui, plus que toute autre chose, touche le cœur de Dieu et le porte à nous accorder tout ce que nous lui demandons, cette confiance est tout à fait incompatible avec l'amour désordonné de quelque créature que ce soit. *On ne paraît avec quelque confiance devant Dieu,* selon le Disciple bien-aimé [2], *que lorsque le cœur n'a point à se reprocher d'infidélité.*

La pureté d'esprit est le fruit du soin qu'on a eu pendant longtemps de réprimer cette légèreté naturelle, cette trop grande activité, qui fait que l'âme sort à chaque instant hors d'elle-même pour se répandre sur les créatures et se repaître d'une infinité d'objets sensibles et de réflexions inutiles, qui l'occupent tellement que les vérités célestes et que Dieu même n'y trouvent plus de place. Pour

1. Joan., xv, 7.
2. I Joan., iii, 21.

prier comme il convient, il faut donc veiller constamment sur nous-mêmes, pour empêcher que rien d'inutile ne pénètre dans notre esprit et ne le remplisse[1].

La pureté d'action, dont il s'agit ici, dépend entièrement du soin qu'on a de donner à chaque action les motifs les plus purs et de les rapporter sincèrement à Dieu. *C'est l'œil simple qui répand la lumière sur tout le corps*[2].

On est assuré d'acquérir dans un haut degré ces quatre sortes de pureté, pourvu qu'on s'applique soigneusement aux moyens que nous avons indiqués en parlant de la prière habituelle ; mais on se flatterait en vain d'y parvenir sans le secours de la mortification, dont le propre est de tenir le corps en servitude, de régler les sens et de réprimer les inutilités du cœur et de l'esprit.

A moins d'une grande fidélité à combattre en nous toutes les inclinations de la nature, nous ne pouvons pas espérer d'apporter à la prière les dispositions qu'elle exige, ni de faire aucun progrès dans les voies de Dieu. Tout attrait qui nous détournerait de cette fidélité doit nous paraître une pure illusion.

1. Le manuscrit des Ermites ajoutait : C'est à quoi les Frères s'appliqueront sérieusement dans tout le cours de la journée, en se tenant continuellement en la présence de Dieu.

2. Matth., VI, 22.

X

De la préparation prochaine.

La préparation prochaine à la prière consiste dans un recueillement plus intime, pendant lequel l'âme, à l'aide d'un acte de foi, s'établit en présence de Dieu, dont elle se rappelle la majesté, la sainteté, l'amour : la haute idée qu'elle s'en forme la pénètre du respect le plus profond et de la confiance la plus vive ; elle lui demande la grâce et les lumières dont elle a besoin pour bien prier, et se reconnaît indigne de paraître devant lui, à cause de la grandeur de sa misère et de ses iniquités.

C'est par cet acte de recueillement qu'il faut commencer toutes ses prières. Nous ne pourrions manquer à ce devoir sans sentir ralentir notre ferveur dans ce saint exercice, et sans qu'il ne s'y glissât bien des défauts et des imperfections qui nous en feraient perdre le mérite et pourraient même changer en sujet de condamnation ce qui, de sa nature, devait servir à nous justifier. Il est surtout bien nécessaire d'entrer dans les plus bas sentiments de nous-mêmes, et de nous anéantir à la vue de nos péchés, toutes les fois que nous voulons nous présenter devant le trône de Dieu pour solliciter ses faveurs. C'est le moyen le plus efficace pour attirer sur nous les regards de bienveillance du Seigneur, et pour donner quelque poids à nos demandes, selon ces paroles : *La prière de l'homme*

qui s'humilie percera les nues. Il ne se retirera point que le Très-Haut ne l'ait regardé favorablement [1].

XI

Caractères de la prière.

Ceux qui se seront disposés à la prière comme on vient de le voir, auront moins de peine à persévérer dans ce saint exercice et à donner à leur prière les caractères qu'elle doit avoir.

Un profond respect. Respect intérieur, qui consiste à réprimer alors, autant qu'il est possible, les égarements de l'imagination et à tenir les puissances de l'âme, la mémoire, l'entendement et la volonté, fixés constamment en Dieu, en considérant que *Dieu ne voit pas seulement, comme les hommes, ce qui paraît au dehors; mais qu'il pénètre dans ce que nous avons de plus intérieur et de plus secret* [2]. Respect extérieur, qui demande que nous gardions toujours le maintien le plus décent, soit que nous soyons à genoux, soit que nous soyons obligés de prendre une posture moins incommode. Saint Jean Climaque dit à ce sujet que ceux qui sont pénétrés d'un vif sentiment de la présence de Dieu demeurent, pendant la prière, *comme une colonne immobile que ni les*

1. Eccli., XXXV, 21.
2. I Reg., XVI, 7; Hebr., IV, 12.

démons, ni les objets extérieurs ne peuvent ébranler.

L'humilité la plus intime. Il faut alors entrer dans les sentiments du Prophète-Roi, lorsqu'il disait qu'il *n'était devant Dieu que comme un néant*[1]. Ce n'est pas qu'il n'eût reçu de Dieu de grands dons, qu'il n'eût fait pour Dieu de grandes choses; mais regardant tout cela comme des effets de la bonté divine, il en attribue toute la gloire au Seigneur ; il n'envisage en lui-même que ce qu'il a de propre, et ne voit en soi qu'une négation totale de tout bien, de toute sagesse, de toute sainteté, de tout pouvoir. Il se considère tel qu'il était, lorsque, n'existant encore que dans l'idée du Créateur, il n'était rien en lui-même, et par conséquent ne pouvait mériter rien, ni prétendre à rien. C'est en cet état que l'âme doit se présenter à Dieu dans la prière pour en recevoir en quelque sorte l'être de nouveau, et tous les dons, tant naturels que surnaturels, qu'il daignera lui donner : réclamant tout uniquement de sa bonté, et n'attendant rien que comme un pur effet de sa miséricorde. Elle doit paraître devant Dieu avec la confusion que mérite la qualité de pécheur, qualité qui nous rabaisse au-dessous même du néant. En cette qualité, non seulement nous ne méritons point les bienfaits du Seigneur, mais nous sommes de justes objets de sa haine, dignes de l'exécration de tous les êtres créés, dignes d'être à jamais

1. Ps. XXXVIII, 6.

exclus du royaume céleste, et d'être relégués au fond des enfers pour y être en proie aux flammes éternelles. Nous sommes, il est vrai, décorés des bienfaits de Dieu, nous n'avons pas perdu la qualité de ses enfants, nous sommes tout couverts du sang de Jésus-Christ; mais tous ces titres de noblesse et de grandeur sont devenus pour nous des objets d'opprobre par le mauvais usage que nous en avons fait. Comment paraître devant notre Père, ayant été enfants ingrats et dénaturés? Comment réclamer le sang de Jésus-Christ, que nous avons si souvent foulé aux pieds? Comment nous présenter devant le Dieu de sainteté, n'étant de nous-même que corruption et que péché? Sur ces considérations et d'autres semblables, que nous pourrons aisément nous rappeler, nous nous accoutumerons à nous tenir, pendant la prière, dans ces sentiments d'humilité d'où dépendent en grande partie son mérite et son efficacité.

Une ferveur solide. Cette ferveur est indépendante des goûts, des lumières, des consolations qui forment la dévotion sensible, sentiment délicieux dont la douceur assoupit en nous les mouvements de la nature, et fait trouver à l'âme son contentement et son repos dans l'exercice de la prière. Cette dévotion est un don qu'il faut recevoir avec reconnaissance, mais il ne dépend pas de nous de l'avoir : comme ce n'est pas ce qui rend notre prière plus méritoire et plus agréable à Dieu, on ne peut pas le proposer comme un des caractères de la prière; il faut même prendre garde de s'y

trop appuyer et de s'y complaire lorsqu'on en est favorisé, ni de le désirer avec empressement lorsque nous en sommes privés. Ce serait chercher son propre contentement, et non pas celui de Dieu. La ferveur solide et véritable est un désir réel et constant de plaire à Dieu : désir qui n'est pas toujours sensible, mais qui se montre par les effets, et surtout par l'acceptation volontaire qu'on fait de tous les états, même les plus pénibles et les plus humiliants, où Dieu permet quelquefois que nous soyons dans l'exercice de la prière ; désir qui est en nous l'effet d'une foi vive, d'une ferme espérance et d'une charité pure. Le moyen de réveiller sans cesse en nous cette ferveur est de considérer souvent ce que nous devons à Dieu, la grandeur des biens que nous lui demandons dans la prière et le besoin que nous avons de les recevoir.

Une confiance filiale. C'est le premier sentiment dont notre divin Maître nous fasse un devoir, lorsque, dans l'oraison qu'il a daigné nous enseigner, il nous apprend à considérer Dieu sous l'aimable qualité de *Père*. C'est celui qu'il a pris le plus de soin de nous inculquer, et par les préceptes les plus formels, et par les paraboles les plus touchantes. C'est à la confiance qu'il a accordé la plupart des guérisons miraculeuses qui sont rapportées dans le saint Évangile ; c'est elle qui règle la mesure des dons qu'on obtient de lui ; il s'engage à ne rien lui refuser : *Quelque chose que vous me demandiez dans vos prières, croyez que vous le recevrez, et il vous*

sera accordé [1]. La confiance n'a rien de contraire à l'humilité, et doit toujours l'accompagner, parce que sans elle l'humilité ne serait pas véritable : elle nous affaiblirait et nous jetterait dans l'abattement, au lieu de nous fortifier et de nous attacher à Dieu. Ce serait plutôt une ruse de l'Esprit de malice qu'un don de l'Esprit-saint. Pour pratiquer l'humilité, nous considérons, à l'aide du flambeau de la vérité, ce que nous sommes en nous-mêmes; mais il faut aussitôt, aidés de cette même lumière divine, que nous considérions ce que nous sommes par un effet de la bonté divine et de l'étroite alliance que Jésus-Christ a voulu contracter avec nous. Quand nous le faisons, notre misère et notre faiblesse disparaissent : elles sont comme englouties dans l'immensité des bienfaits de Dieu; la laideur même et la multitude de nos péchés sont consumées par l'ardeur incompréhensible de la charité. Nous sommes les enfants chéris du Très-Haut; le sceau de ses perfections est empreint sur notre âme; nous sommes les images vivantes de sa majesté, en société avec les esprits bienheureux, les frères de son Fils, les membres de ce même Fils fait homme. Jésus-Christ est notre chef, et comme tel il nous communique la vie : son sang, ses souffrances, ses vertus, ses mérites, tous ses droits, son royaume, en un mot tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il possède est à nous; et réciproquement, tout ce que nous sommes est à lui : tout ce que nous faisons, tout ce

1. Joan., xv, 7. Le mot *me* n'est pas dans le texte.

que nous demandons, selon Dieu et par le principe de la grâce, il le fait, il le demande en nous et pour nous. Nous ne pouvons rien demander de trop grand ; rien que ce que nous avons déjà mérité de recevoir en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Dieu, à moins de se donner lui-même, ne peut nous faire un don égal à ce que Jésus-Christ lui a offert pour nous. Comment donc pourrions-nous manquer de confiance dans nos prières? Comment ne serions-nous pas rassurés par tant d'effets innombrables de l'amour de Dieu pour nous? Par tant de promesses, si souvent et si solennellement répétées? *Celui qui nous a donné son Fils unique,* dit l'Apôtre, *celui qui l'a livré pour nous à la mort, ne nous a-t-il pas en même temps ouvert tous ses trésors*[1]? Se serait-il réservé quelque autre bien, qu'il ne nous aurait pas donné?... Il peut arriver, il doit même arriver, selon la conduite ordinaire de Dieu sur les âmes, que nous soyons assaillis, dans la prière, de pensées et de sentiments d'abattement; c'est alors surtout qu'il faudra nous rappeler ces considérations qui sont si capables de ranimer notre confiance. Souvenons-nous que quand nous aurions eu le malheur d'oublier que nous sommes les enfants de Dieu, Dieu lui-même n'a pas oublié qu'il est notre Père, que cette qualité sollicite son cœur en notre faveur, et, qu'après tout, *nous avons auprès de lui un intercesseur, un avocat* à qui rien ne peut être refusé.

Une constance ferme et généreuse. Ce sentiment

1. Rom., VIII, 32.

est fondé sur les mêmes motifs que le précédent; et Notre-Seigneur nous en fait un devoir en bien des endroits de l'Évangile. Dieu ne peut manquer à la parole qu'il nous a donnée. Il nous accorde donc toutes les demandes que nous lui faisons. C'est une chose dont nous devons être assurés; mais il le fait souvent d'une manière qui ne nous est pas connue. Souvent il a plus égard à l'intention de notre cœur qu'à ce que nous demandons, parce que nous le croyons conforme à son bon plaisir et plus avantageux pour nous. Souvent aussi il diffère longtemps à nous exaucer, quoique nous lui demandions des choses bonnes. S'il ne consultait que lui-même, le désir immense qu'il a de se communiquer à nous le porterait à nous accorder sans délai tous les biens que nous sollicitons; mais notre intérêt exige qu'il agisse autrement. C'est pour nous tenir dans l'humilité qu'il le fait; c'est pour que nous sentions davantage le prix de ses faveurs et le besoin que nous en avons; c'est afin que, lorsque nous les avons obtenues, nous lui en rendions gloire, et que nous les considérions avec plus de soin; c'est parce que le délai réveille notre ferveur, et nous fait pratiquer beaucoup de vertus, qui, chaque jour, augmentent nos mérites et nous approchent de la perfection. Ne perdons pas de vue ces considérations. Elles nous seront surtout bien nécessaires, lorsque nous serons tentés de croire que nos prières demeurent longtemps sans effet.

Que notre prière soit respectueuse, qu'elle soit humble, qu'elle soit fervente, qu'elle soit animée

par la confiance, enfin qu'elle soit constante et persévérante : nous ne tarderons pas alors à connaître par notre propre expérience l'infaillible vérité de cet oracle de notre divin Maître : *Quiconque demande reçoit; et celui qui cherche trouve; et on ouvrira à celui qui frappe à la porte*[1].

XII

Soin qu'il faut avoir de se défendre des tentations contraires à la prière.

L'ennemi du salut, qui connaît combien ses artifices et ses efforts sont impuissants contre ceux qui s'adonnent véritablement à l'exercice de la prière, a coutume de mettre tout en usage pour leur inspirer du dégoût pour ce saint exercice, ou pour les empêcher d'en retirer du fruit. Nous préviendrons le premier de ces dangers, en nous pénétrant bien de l'excellence, de la nécessité et des avantages sans nombre de la prière. Nous éviterons le second, en apportant à la prière les dispositions qu'elle exige. Il convient encore, et c'est une conséquence de ce que nous avons dit, que nous ayons en horreur, et que nous nous reprochions vivement toutes les négligences volontaires dans lesquelles nous pourrions tomber dans le temps de la prière. Il faudra juger de la grandeur de ces fautes par le respect qu'on doit à la majesté divine, qui daigne alors nous écouter.

1. Luc, XI, 10.

XIII

Des distractions.

Prenons garde cependant de ne point tomber dans une trop grande inquiétude par rapport aux distractions qui peuvent nous arriver dans la prière, sans qu'il y ait en cela de notre faute, ou bien quoique cette faute soit très légère et l'effet presque inévitable de l'inconstance naturelle à l'esprit humain. Pour être à l'abri de cette tentation, dont l'esprit de malice ne manque pas de se prévaloir contre les âmes les plus ferventes, il est nécessaire de connaître les diverses sortes de tentations.

Il y en a qui proviennent du cœur. On pense naturellement à ce qu'on aime. Lorsqu'on a trop d'affection pour quelque objet, pour un emploi, pour soi-même, on s'en occupe, on est affecté de tout ce qui regarde cet objet aimé. Dès lors, au moment de la prière, une foule de pensées et d'images s'élèvent, pour ainsi dire, du cœur, et viennent se présenter à l'esprit. Ces pensées sont volontaires dans leur principe, quoiqu'elles ne le soient pas toujours actuellement, si l'on a soin de les combattre. Ce combat ne suffit pas : il faut en couper la racine, en purifiant son cœur.

Il y a d'autres distractions qui proviennent de l'esprit. Celles-ci ne sont volontaires qu'autant qu'on négligerait de les rejeter, à moins qu'elles ne soient occasionnées par une trop grande dissipation,

ou trop d'application à des objets étrangers à notre état, ou du peu de soin qu'on aurait eu de se recueillir et de veiller sur ses sens. Comme le cœur n'a point de part à la production de cette espèce de distractions, généralement parlant, il ne faut s'en embarrasser qu'autant qu'on s'y laisserait aller librement, ou qu'on ne serait pas assez prompt à les désavouer. Souvent, comme on l'a déjà dit, elles sont l'effet comme nécessaire de la faiblesse de notre esprit, qui ne peut pas se défaire de la pensée des objets dont il s'est occupé; souvent, malgré tous nos soins, notre imagination nous échappe et s'égare sur mille objets; souvent le démon, se servant du pouvoir qu'il a sur la fantaisie[1], suggère, par son moyen, à l'esprit mille idées extravagantes et dangereuses. Quelquefois enfin, pour éprouver une âme qu'il aime, Dieu permet que toutes ces causes concourent ensemble, et cette âme se trouve, pendant un temps, dans un tourbillon de pensées dont elle n'a pas le pouvoir de se dégager.

Lors donc que nous aurons fait ce que nous avons pu pour nous préparer à la prière; lorsque notre cœur sera dégagé de toute affection vaine et déréglée, que nous aurons eu soin de nous recueillir de temps en temps dans le cours de la journée, que nos actions auront été faites pour Dieu, qu'au commencement de la prière nous aurons plus spécialement dirigé vers lui notre intention, et qu'enfin, pendant la prière, nous serons toujours constamment dans

1. Entendez : l'imagination.

la ferme volonté de nous en acquitter de la manière la plus parfaite : quelque grandes, quelque continuelles, quelque mauvaises même que pourraient être les distractions dont nous serions assaillis, nous ne devons pas nous en mettre en peine. Le désir que nous avons d'en être délivrés, l'humiliation que nous ressentons de nous y voir assujettis, ce que ces distractions nous font souffrir, sont des raisons suffisantes pour nous persuader qu'elles ne sont pas volontaires.

Faisons sans doute quelques efforts pour les chasser, mais que ce ne soit point en les combattant directement; évitons aussi d'examiner si elles sont volontaires, à quel point elles le sont, et ce qui peut en être la cause : cet examen peut être remis à un autre temps. Il suffit alors de se recueillir un instant, d'élever son esprit vers Dieu, et de continuer sa prière avec plus d'attention et de ferveur. Si les distractions reviennent sans cesse à la charge et semblent triompher de nos efforts, humilions-nous-en, et souffrons patiemment cette épreuve, sans rien perdre de la paix de notre âme. De quelque source qu'elles procèdent, pourvu qu'on persiste avec fidélité dans la détermination qu'on a prise au commencement de la prière, d'y louer Dieu et de le bénir de toute la capacité de son âme, nos distractions peuvent bien rendre notre prière plus pénible, mais elles ne la rendront pas moins agréable à Dieu, elles serviront même à en augmenter le mérite et l'utilité.

XIV

Il faut demander souvent à Dieu l'esprit de prière.

Si nous sommes convaincus que, pour parler dignement à Dieu, il faut que sa divine Majesté nous enseigne elle-même à le faire, et nous en donne la grâce, nous nous ferons un devoir de solliciter sans cesse cette grâce. Grâce inestimable, grâce tout à fait nécessaire à ceux qui désirent sincèrement s'avancer chaque jour dans les voies de Dieu; grâce précieuse, qui sera notre force, notre lumière, notre consolation; grâce enfin, source d'une infinité d'autres grâces, à l'aide desquelles nous pourrons marcher sans crainte dans ces routes sûres, mais escarpées, que Notre-Seigneur nous a frayées par ses exemples, et qui nous sont tracées dans son Évangile. Nous ne connaîtrons avoir obtenu cette grâce que lorsque nous aurons pour la prière cette haute estime, cette affection cordiale, qui portent à soupirer sans cesse après la prière, et nous font surmonter généreusement toutes les difficultés qui se rencontrent dans ce saint exercice. Nous ne nous flatterons point de la posséder dans un certain degré de perfection, que lorsque nous aurons acquis plus ou moins parfaitement la sainte habitude de converser presque continuellement avec Dieu : habitude dans laquelle consiste la prière habituelle, qui nous est si fort recommandée par les maîtres de la vie spirituelle, et qui doit être l'objet des vœux de tous

les vrais chrétiens, de ceux surtout qui se proposent de joindre, dans toute leur conduite, la perfection évangélique à la perfection commune à tous les chrétiens.

PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Il faut toujours prier et ne se relâcher jamais. *Luc*, XVIII, 1.

En vérité, en vérité, je vous le dis : tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. *Jean*, XVI, 23.

L'Esprit soutient notre infirmité; car nous ne savons rien demander dans la prière comme il faut. L'Esprit même demande pour nous par des gémissements qui ne se peuvent exprimer. *Rom.*, VIII, 26.

Il n'y a qu'un Seigneur à tous, et il est riche pour tous ceux qui l'invoquent. *Rom.*, X, 12.

Vous demandez et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal. *Jac.*, IV, 3.

SECONDE PARTIE

DE L'ORAISON MENTALE

I

Estime que les saints ont faite de l'oraison mentale.

Les saints et les maîtres de la vie spirituelle ont prodigué les plus magnifiques éloges à l'oraison mentale, à cet exercice où l'âme, se dégageant autant qu'il lui est possible de l'esclavage où les sens la tiennent par rapport à tous les objets qui sont de son ressort, se recueille en elle-même, et se sert de tout l'empire qu'elle a sur ses propres puissances pour les appliquer aux objets surnaturels de la foi, à Dieu même, et à tout ce qui peut la porter davantage à Dieu. Ils lui ont attribué, d'une manière spéciale, toutes les excellences, tous les avantages qui appartiennent en général à la prière ; ils l'ont unanimement regardée comme le moyen le plus puissant et le plus efficace pour se retirer du vice, pour rompre ses mauvaises habitudes, pour se bien pénétrer de l'importance du salut et de l'étendue des obligations que nous impose la qualité de chrétien, pour dompter ses passions, pour vaincre les tentations de l'Esprit de malice, pour découvrir ses illusions et déconcerter ses artifices, pour apprendre à se mortifier, pour acquérir les vertus

solides, pour se soutenir dans les sentiers pénibles à la nature qui nous sont tracés dans l'Évangile, pour marcher avec courage à la suite de l'Homme-Dieu, enfin pour pratiquer avec persévérance ce que ses leçons et ses exemples ont appris aux hommes de plus sublime et de plus parfait. Connaissant combien ce moyen a de force et d'efficace, les saints en ont fait usage, autant que leur état et leurs occupations indispensables le leur permettaient; ils y ont eu recours en tout temps. L'oraison était pour eux une école, où l'Esprit-saint leur servait de maître; un rempart, où ils se retiraient pour se défendre de leurs ennemis; un jardin de délices où, loin des créatures, ils s'entretenaient avec l'Époux de leurs âmes; un cabinet mystérieux, où le grand Roi leur a découvert ses plus profonds secrets; un lien sacré, qui les attachait fortement, mais d'une manière ravissante, à l'unique objet de leur amour; un charme divin, qui les attirait puissamment après lui et les faisait courir avec plus d'ardeur à l'odeur de ses parfums.

A la vue de ces prérogatives multipliées de l'oraison mentale, entrons à son égard dans les sentiments des saints, et pour en retirer, comme eux, les plus grands avantages, ayons soin de nous affectionner à ce saint exercice, et de nous instruire à fond de tout ce qui le regarde.

II

Il n'y a personne qui ne puisse faire oraison.

L'esprit de malice, pour nous empêcher de nous adonner à l'oraison, ou pour nous la faire abandonner, s'efforce quelquefois de nous persuader que nous n'y sommes pas propres, que nous n'avons ni la capacité ni la vertu que demande un exercice si relevé. Erreur pernicieuse où le démon fait tomber trop souvent des âmes simples, et qu'il a coutume de couvrir du voile spécieux de l'humilité; erreur qui provient quelquefois de la multitude des détails dont on remplit les méthodes d'oraison, et toujours de l'ignorance où l'on est de ce qui fait la véritable oraison et de quelle manière il faut s'y appliquer; erreur, par conséquent, dont il nous est aisé de nous garantir, en faisant réflexion que la bonne oraison dépend bien plus du cœur que de l'esprit: que, pourvu qu'on soit instruit des principales vérités de la religion, on est capable d'y penser et d'en tirer des motifs pour bien vivre et pour aimer, et que cela suffit pour faire une excellente oraison; que la meilleure oraison n'est pas celle où l'on raisonne le mieux, mais celle où l'on se pénètre le plus des sentiments qu'on doit avoir; que la subtilité de l'esprit et la capacité naturelle nuisent souvent plus qu'elles ne servent à l'oraison; enfin que l'esprit de Dieu ne veut point qu'on agisse avec contrainte, qu'il aime la liberté, et qu'il permet à chacun de

suivre son attrait particulier, quand cet attrait est bon et porte l'esprit vers les choses saintes.

Si nous nous pénétrons de bonne heure de ces réflexions, et que nous persistions dans la ferme volonté de plaire au Seigneur, et de travailler sérieusement à notre perfection, nous n'aurons point à craindre, quelque difficulté que nous éprouvions dans l'exercice de l'oraison, que l'ennemi du salut puisse jamais s'en prévaloir au point de nous persuader que nous sommes incapables de la bien faire et d'en tirer aucun avantage considérable pour notre avancement dans la vertu.

III

L'exercice de l'oraison n'est pas une chose aussi difficile que les hommes du siècle l'imaginent.

Il ne suffirait pas, pour des personnes qui désirent véritablement leur perfection, de savoir que l'oraison mentale n'est point un exercice qui soit au-dessus de leur portée; qu'ils en sont capables, et que, puisque c'est un des principaux moyens qu'ils puissent employer pour parvenir au but qu'ils se proposent et auquel Dieu les appelle, ils ne peuvent douter que Dieu ne soit prêt à leur accorder toutes les grâces et toutes les lumières dont ils ont besoin pour s'en bien acquitter. Il faut encore qu'ils soient intimement persuadés que ce saint exercice n'a pas, à beaucoup près, les difficultés que beaucoup de gens, faute de le bien connaître, s'imaginent y trouver; et qu'au contraire il est, pour toutes les âmes qui

sont touchées d'un véritable désir de leur perfection, une mine féconde, où non seulement elles rencontrent de grandes richesses spirituelles, bien capables de contre-balancer toutes les peines qui peuvent se trouver dans la pratique assidue de l'oraison, mais encore une paix solide et pleine de douceur, qui fait souvent disparaître ce que ces peines semblent avoir d'effrayant et de douloureux.

Pour nous en convaincre, considérons la nature de l'oraison. Que demande-t-elle de l'âme? Qu'elle exerce les fonctions qui lui sont propres, comme substance spirituelle; qu'elle s'applique à la fin pour laquelle Dieu l'a créée; qu'elle se serve de sa mémoire pour se rappeler le souvenir de ses grandeurs, de ses bienfaits, et de ce qu'elle doit faire elle-même pour lui témoigner son amour et sa fidélité; qu'elle se serve de son entendement pour se convaincre et se pénétrer de plus en plus des vérités que la foi lui présente, et qui doivent régler sa conduite; qu'elle se serve enfin de sa volonté, pour s'attacher fortement et inviolablement à Celui qui seul est digne de son amour, et pour prendre la résolution de faire tout ce qui peut lui plaire, et d'éviter avec soin tout ce qui serait contraire à son infinie sainteté. Telle est la nature de l'oraison; telles sont les obligations qu'elle impose. Y a-t-il rien en tout cela qui ne soit parfaitement conforme à la condition de l'âme raisonnable? Serait-ce une chose si difficile pour elle de faire ce qu'il y a de plus conforme à sa nature, ce qui fait son excellence, ce pourquoi le Seigneur l'a créée ce qu'elle est?

Il est vrai que, dans son état actuel, l'âme est dans une grande dépendance des sens : dépendance que la dégradation de l'homme opérée par le péché, qu'une habitude vicieuse, et que la malice de l'esprit de ténèbres ont beaucoup augmentée et fortifiée. Mais que s'ensuit-il de là? Qu'il faut avoir égard à la faiblesse de l'âme, j'en conviens. Ce serait trop exiger d'elle, ce serait lui demander une chose naturellement impossible, si l'on prétendait qu'elle se bornât en tout temps à ne faire usage que de ses puissances spirituelles. Mais il ne s'en suivra point qu'elle ne puisse, sans beaucoup de peine, pendant un temps limité, s'exercer aux opérations qui sont propres à sa nature spirituelle, tandis qu'en faveur du corps auquel elle est unie, elle sacrifie presque tous ses soins[1] à pourvoir à ce qui le regarde, souvent même jusqu'au point de s'oublier elle-même, et d'agir plutôt en vile esclave de son corps que comme une reine qui doit le gouverner et l'assujettir à ses volontés. Que s'ensuit-il encore? C'est que, comme la nature viciée par le péché, secondée par l'habitude, et fortifiée par le malin esprit, déprime l'âme, la détourne insensiblement de ses plus nobles opérations, et la retient dans un indigne avilissement sous l'empire des sens, il nous convient, pour seconder la grâce, toujours opposée à cette nature corrompue, de diminuer par degrés en nous, autant qu'il est possible, les actes de cette vie naturelle qui nous est commune avec les brutes,

1. Le sens est : *Elle se sacrifie pour le corps.*

et de multiplier au contraire en nous les actes de cette vie spirituelle qui nous est commune avec les anges, en rappelant, au moins de temps en temps, notre âme à l'exercice des fonctions qui lui sont propres.

Nous éprouverons, à mesure que nous nous appliquerons avec plus de ferveur au saint exercice de l'oraison, que notre âme recouvrant par là l'ascendant qu'il lui convient d'avoir sur les sens, et la grâce de Jésus-Christ rétablissant en partie dans ses puissances l'ordre que le péché du premier homme et nos propres péchés y ont renversé, non seulement la pratique de l'oraison mentale n'aura plus pour nous les mêmes difficultés, mais qu'elle nous deviendra comme naturelle, en sorte que notre âme s'y portera comme à son centre. Ne négligeons donc rien pour parvenir à ce but. Qu'il soit, dès le commencement, l'objet de nos principaux efforts. Ce point est d'autant plus intéressant pour nous qu'il nous importe infiniment de nous rendre comme familier un exercice auquel il faut avoir assidûment recours, et dans lequel il faut persévérer avec fidélité, si nous désirons nous y perfectionner, et connaître par une heureuse expérience les avantages inexprimables qu'il procure.

IV

Difficultés qui se rencontrent dans l'exercice de l'oraison.

Ce qu'on vient de dire ne nous empêche pas de reconnaître que l'exercice de l'oraison a des diffi-

cultés, et même en grand nombre : difficultés qui proviennent du peu d'usage qu'on peut avoir de ce saint exercice, de la dissipation presque continuelle où l'on a vécu, des égarements d'une imagination déréglée, des combats que livre alors l'esprit tentateur, de l'ennui et des dégoûts dont on y est quelquefois accablé, de la soustraction des grâces sensibles et des rudes épreuves par où le Seigneur y fait passer les âmes qu'il destine à une haute perfection. Mais nous ajoutons en même temps que toutes ces difficultés ne doivent point nous détourner de l'oraison, ni la faire paraître à nos yeux moins digne de notre estime et de nos affections.

Qu'on les examine en effet, qu'on les mette dans la balance auprès des grands biens qui reviennent à l'âme de la pratique constante de l'oraison, auprès des consolations intérieures qu'y goûte une âme fervente : on verra que les biens et les consolations l'emportent infiniment sur les difficultés. On verra qu'une bonne volonté triomphe aisément de la plupart de ces difficultés ; qu'elles sont elles-mêmes, en grande partie, la cause, ou du moins l'occasion, des avantages et des fruits qu'apporte l'exercice de l'oraison ; qu'enfin Dieu les proportionne à la force ou à la faiblesse des âmes, et que ses grâces augmentent selon la mesure des épreuves auxquelles il permet que nos âmes soient exposées.

V

Illusions où l'on peut tomber dans l'exercice de l'oraison.

L'exercice de l'oraison a ses illusions comme il a ses difficultés, et si l'âme ne veillait avec soin sur elle-même, ces illusions l'empêcheraient d'en tirer du fruit, ou même pourraient être pour elle une source de dangers. Pour prévenir ce malheur, il est bon de les connaître.

On en distingue de deux sortes (je ne parle que de celles qui prennent leur origine en nous-mêmes). La première, qui est celle des âmes imparfaites, provient toujours de quelque défaut. Elle consiste à croire qu'on fait oraison, quoiqu'on n'en fasse point, ou qu'on la fasse mal.

Ce qui arrive : 1° Par *paresse,* lorsqu'on vient à l'oraison sans préparation, sans objet déterminé, sans vue de perfection, sans intention forte de plaire à Dieu, et qu'on s'y contente de quelques sentiments vagues et superficiels qui ne font, pour ainsi dire, qu'effleurer l'âme.

2° Par *négligence,* lorsqu'on se laisse volontairement aller à des pensées étrangères, et qu'on ne fait presque aucun effort pour les rejeter, en se rassurant cependant sur sa bonne volonté.

3° *Faute de connaître en quoi consiste la véritable oraison.* Lorsqu'on s'y repaît l'esprit de raisonnements et de réflexions suivies, qu'on s'arrête à de belles pensées, et qu'on néglige les affections, les résolutions, les demandes.

4° Par *orgueil*, lorsque, sans attrait de Dieu, on veut s'élever de soi-même à un degré d'oraison supérieur à celui dans lequel on doit se tenir.

5° Enfin par *trop d'activité*, quand loin d'obéir aux mouvements de la grâce, qui porte à agir d'une manière plus simple et moins sensible, on agit selon sa propre volonté et d'une manière toute naturelle. L'illusion de ce défaut et du précédent consiste en ce qu'on se retire, sans s'en apercevoir, de la conduite de la grâce, et qu'on se prive de son influence... Il est évident que, dans tous ces cas, il n'y a point de véritable oraison, quoiqu'on se flatte du contraire.

La seconde sorte d'illusion est plutôt le propre des âmes ferventes et déjà avancées. Elle consiste à croire qu'on ne fait point oraison, lors même qu'on la fait véritablement.

On tombe dans cette illusion : 1° lorsqu'on se persuade que des distractions involontaires, et qu'on a soin de rejeter, sont incompatibles avec l'oraison;

2° Lorsqu'on s'imagine ne point prier, parce qu'en priant on est privé de toute dévotion sensible;

3° Quand, se trouvant dans une espèce d'impuissance de faire des actes comme on avait coutume d'en faire, on s'alarme de cette impuissance, quoiqu'elle soit l'effet d'une grâce particulière, qui attire l'âme à une manière de prier plus simple et plus intime.

Cette seconde sorte d'illusion ne détruit pas l'oraison, comme la première; mais elle la trouble, elle en diminue le fruit, et il serait à craindre que le démon ne s'en servît pour dégoûter les âmes de

l'oraison comme il n'est que trop souvent arrivé. Le meilleur moyen, et peut-être l'unique, qu'on puisse avoir de se préserver ou de se délivrer de l'une et l'autre de ces illusions, est de rendre de temps en temps, à ceux qui sont chargés de nous conduire dans les voies de Dieu, un compte fidèle de la manière dont nous faisons oraison, de ce qui s'y passe en nous, et des fruits que nous en retirons.

VI

L'oraison doit être pratique.

Ce que nous devons nous proposer dans l'exercice de l'oraison mentale est de le faire servir directement à la perfection de notre âme et à notre avancement en esprit en augmentant nos forces spirituelles, comme le but des exercices du corps est de conserver et d'augmenter sa vigueur. Cette fin est tellement essentielle à l'oraison mentale, qu'il ne suffirait pas que, comme la prière vocale, elle contribuât à notre avancement dans la vertu, par les grâces qu'elle nous obtiendrait de Dieu : elle doit influer d'une manière plus directe sur cet avancement. C'est là qu'elle doit tendre. La prière vocale a l'avantage de contribuer plus particulièrement à l'édification des fidèles : elle les unit ensemble par un culte commun et solennel ; on en remplit la fin en bénissant Dieu, en l'adorant, en lui rendant grâce, en implorant son secours. L'oraison mentale, qui n'a pas les

mêmes avantages, doit y suppléer en contribuant singulièrement à la perfection particulière de chaque fidèle.

Quel que soit le degré d'oraison auquel on est parvenu, il ne faut jamais perdre cet objet de vue; il faut, en tout temps, se le proposer et travailler à y parvenir, quoique ce ne soit pas toujours de la même manière. Il est vrai qu'en ne le faisant pas, on ne rendrait pas par là l'oraison mauvaise, ni même tout à fait infructueuse, parce qu'il est toujours bon et avantageux de s'occuper de Dieu et des choses saintes; mais cela ne pourrait qu'en diminuer beaucoup le mérite et l'utilité. Ainsi, aux autres qualités de la prière, que nous avons ci-dessus marquées, et qui conviennent à la prière vocale et à l'oraison mentale, il faut, par rapport à celle-ci, ajouter la qualité dont il s'agit ici, celle d'être *pratique,* c'est-à-dire d'être dirigée à la correction des défauts propres de chacun en particulier, et à l'acquisition des vertus dont il a le plus besoin.

Cela demande qu'on fasse attention à trois choses. La première, qu'on ne doit pas s'arrêter dans l'oraison comme dans la fin qu'il faut s'y proposer : c'est-à-dire qu'il ne faut pas se contenter de s'appliquer à l'oraison précisément pour y passer un certain temps d'une manière agréable à Dieu, et pour s'y repaître l'esprit de considérations saintes, mais rapporter ces considérations au bien de son âme; que lorsqu'on y reçoit des lumières et des consolations, il ne faut pas s'y complaire, ni s'y livrer inconsidérément, mais s'en servir pour

s'exciter à une plus grande fidélité au service de Dieu; lorsqu'au contraire ces consolations, ces lumières viennent à nous manquer, qu'il ne faut pas les regretter, ni les demander avec trop d'empressement, mais en cela se soumettre à la volonté du Seigneur, parce que nous ne nous appliquons pas à l'exercice de l'oraison pour y jouir des consolations, mais pour nous y préparer au travail. — La seconde chose à laquelle nous devons faire attention est de rapporter les considérations que nous faisons dans l'oraison, les sentiments que nous y avons, les résolutions que nous y prenons, aux objets dont notre âme a le plus de besoin : à l'extirpation de certains défauts qui s'opposent à notre perfection, et à l'acquisition de ces vertus que Dieu demande plus particulièrement de nous, et pour lesquelles il nous donne le plus d'attrait, quoique d'ordinaire ce soient celles qui combattent le plus fortement nos inclinations naturelles. Ceci suppose qu'à force de veiller sur soi et d'étudier son cœur, on a acquis, au moins en partie, la connaissance de soi-même. — La troisième chose est de ne pas se contenter de prendre dans l'oraison des résolutions vagues et générales, mais d'entrer là-dessus dans des détails qui conviennent le plus à l'état présent et aux besoins de notre âme.

Il serait sans doute à propos de faire l'application de ces principes à des cas particuliers, pour les mieux entendre; mais comme il y a différents degrés dans l'oraison, et que la manière de la faire dans ces différents degrés ne peut pas être uniforme,

que par conséquent des applications générales ne conviendraient pas à tout le monde, et que ce qui serait utile aux uns pourrait être préjudiciable aux autres, s'ils voulaient là-dessus régler leur conduite : il vaut mieux considérer d'abord les différents états de l'oraison mentale, et puis assigner à chacun d'eux les instructions qui lui conviennent, la manière dont il faut s'y conduire, les difficultés qu'on y rencontre, les illusions dont il faut s'y défendre, ce qu'il faut faire à cette fin, et comment on doit rendre son oraison pratique. C'est ce que nous proposons maintenant d'expliquer, avec le secours de la grâce divine, et selon la mesure des lumières qu'il plaira à l'Esprit-saint de nous communiquer.

VII

Des différents degrés d'oraison.

Le degré d'oraison, pour chaque âme, répond assez ordinairement à l'état de la vie spirituelle dans lequel cette âme se trouve; et comme, par rapport à notre vie, on distingue d'abord l'état de ceux qui commencent, celui des personnes spirituelles, et celui des âmes qui sont avancées déjà dans la voie de l'esprit; de même on distingue en premier lieu trois diverses sortes d'oraison : celle du discours, qu'on nomme méditation, l'oraison affective et celle du recueillement. Ces trois premiers degrés d'oraison appartiennent à l'oraison commune ou active, c'est-à-dire à cette oraison qui se fait

avec le secours de la grâce ordinaire et dans laquelle l'âme agit par elle-même, en se servant de ses puissances aidées de cette grâce, qui lui est donnée plus ou moins abondamment.

Outre cela, il y a une oraison passive, ainsi nommée par ce qu'elle est dans l'âme l'effet de l'opération divine plutôt que la sienne, et que l'âme n'y peut point parvenir par ses propres efforts, même avec le secours de la grâce commune. Cette oraison répond à l'état des âmes qui ont fait des progrès considérables. On lui donne en général le nom de *contemplation;* il y en a une ordinaire et une extraordinaire, et chacune d'elles a des degrés qui varient jusqu'à l'infini.

La méditation convient aux commençants; mais, par ce nom, il ne faut pas entendre seulement ceux qui ne font que commencer à s'appliquer à l'exercice de l'oraison mentale, mais généralement tous ceux qui se contentent d'une vertu médiocre, et qui jamais, du moins constamment, n'ont formé la ferme résolution de tendre généreusement à la perfection, quand bien même ils auraient passé toute leur vie à s'exercer dans l'oraison. Cette classe est la plus nombreuse; c'est pourquoi il y a tant de livres qui ne traitent que de la méditation.

L'oraison affective convient aux personnes spirituelles : à celles qui, touchées d'un ardent désir de la perfection et dégagées de toute affection aux biens de la terre et des sens, n'ont plus d'estime que pour les choses spirituelles, et sont dans la résolution de tout sacrifier au bonheur de marcher le plus

près qu'il leur est possible sur les traces de leur divin Maître.

L'oraison de recueillement est le partage des âmes qui ont fait des progrès considérables dans la voie de l'esprit. Pour être de ce nombre, il ne suffit pas d'avoir conçu de hautes idées de la perfection et d'avoir formé de fortes résolutions d'y tendre; il faut avoir effectué ces résolutions, il faut avoir passé courageusement par bien des épreuves, il faut être mort en grande partie à soi-même.

L'oraison passive, la contemplation, est l'oraison des parfaits, c'est-à-dire de ceux qui, par une longue suite d'actes parfaits, ont acquis une grande facilité de les exercer et une grande dépendance de l'Esprit-saint; quoiqu'il leur reste toujours dans cette vie bien des imperfections à vaincre, et bien des degrés de sainteté qu'ils doivent s'efforcer d'acquérir.

Nous indiquerons les marques auxquelles l'âme pourra reconnaître quelle est celle de ces diverses sortes d'oraisons à laquelle elle doit principalement s'appliquer. Mais pour qu'elle le fasse avec quelque degré d'assurance, il est tout à fait à propos qu'elle découvre l'état de son âme et sa manière de prier, autant qu'il lui sera possible, à quelque homme versé par lui-même dans les voies de l'esprit et dans la science de l'oraison, et qu'elle s'en tienne, pour son choix, à ce qu'il lui dira.

VIII

Il faut d'ordinaire s'appliquer d'abord à la méditation.

Ceux qui veulent s'adonner à l'exercice de l'oraison doivent commencer par la méditation. C'est là le cours ordinaire, et il ne faut pas s'en écarter de son propre mouvement, quand il est en notre pouvoir de nous y conformer.

Le propre de la méditation est de purifier et d'embellir la mémoire et l'entendement; et il convient que ces deux puissances, qui sont comme l'œil de notre âme, soient d'abord bien réglées : que la mémoire se vide insensiblement de mille objets inutiles et dangereux, qu'elle se remplisse de choses saintes; que l'entendement soit éclairé, convaincu, persuadé, afin que la volonté se porte vers le bien qui lui sera proposé et l'embrasse avec d'autant plus de force qu'elle en connaîtra davantage l'excellence. L'ordre que Dieu a mis dans les puissances de notre âme le demande; et l'état d'aveuglement et d'insensibilité où sont la plupart des hommes par rapport aux objets de la foi, lorsqu'ils ne connaissent point, ou qu'ils négligent l'usage de la méditation, en démontre la nécessité. La connaissance qu'ils ont de la religion est d'ordinaire très superficielle : leur mémoire, dès l'enfance, s'est remplie de connaissances vaines, ou du moins inutiles pour le salut; leur entendement est imbu de principes faux et pernicieux : les vérités les plus

terribles ne font point d'impression sur leur âme, parce qu'ils les croient faiblement et qu'ils n'y font jamais de sérieuses réflexions. Ils n'ignorent pas absolument les mystères de l'Homme-Dieu; mais, faute de les approfondir, ils n'en sont point touchés; Dieu même est pour eux comme un être étranger : ils ne l'aperçoivent que dans un éloignement immense, qui le dérobe presque entièrement à leur vue. Ils ne s'occupent, ils ne parlent que de la terre : vouloir les retirer de là, ce serait prétendre les retirer de leur élément. On pourrait les comparer à ces reptiles accoutumés à vivre dans un marais bourbeux, et qui ne pourraient subsister dans un air pur et serein.

Ce n'est qu'en méditant souvent et longtemps les vérités saintes, qu'on se les rend familières et en quelque sorte naturelles. Ce serait donc une illusion de ne pas vouloir commencer par la méditation, ou d'y donner trop peu de temps, et de prétendre s'élever d'abord à quelque degré plus sublime d'oraison, à moins d'être dans une espèce d'incapacité de raisonner, ou bien d'avoir été prévenu d'une grâce particulière.

IX

En quoi consiste la méditation.

Avant de commencer sa méditation, il est nécessaire d'avoir un sujet déterminé, qui puisse fixer l'imagination, et servir à l'esprit d'occupation, pen-

dant le temps qu'on se propose de consacrer à ce saint exercice.

On commence la méditation par cette préparation prochaine dont on a parlé à l'article X de la première partie; mais, outre cette préparation générale, il y a pour la méditation deux choses à considérer. Il faut :

1° Se représenter, autant que le sujet le permet, l'objet sur lequel on médite, comme s'il était présent à nos yeux : si la mort, par exemple, est l'objet de la méditation, qu'on se représente un homme agonisant sous nos yeux; si c'est Notre-Seigneur, dans quelqu'un des mystères de sa vie mortelle, qu'on se représente ce mystère comme s'il s'opérait sous nos yeux.

Il faut : 2° Avoir particulièrement en vue quelque défaut dont on veut se corriger, ou quelque vertu qu'on se propose d'acquérir, et demander instamment au Seigneur la grâce de retirer ce fruit de sa méditation.

C'est ce qu'on appelle les *préludes*. Le but du premier est d'arrêter les écarts de l'imagination; le but du second est de rendre la méditation pratique. Ces préludes ne demandent aucun effort : il faut s'y comporter avec douceur et n'y donner que très peu de temps.

Le corps de la méditation consiste dans l'exercice des trois puissances de l'âme. La mémoire se rappelle le sujet de la méditation; elle en présente à l'esprit les divers points les uns après les autres; L'entendement les considère : il en examine les

circonstances, les causes, les effets; il les pèse, il les compare, il s'applique à lui-même ce qui peut lui convenir; il en tire les conséquences, et voit ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter. La volonté, étant ainsi excitée par l'entendement, produit divers actes qui répondent à ces considérations : elle se reproche sa lâcheté; elle se confond d'avoir fait jusqu'alors un si mauvais usage des bienfaits de Dieu; elle confesse son ingratitude; elle en demande pardon, elle s'anime elle-même à vivre désormais d'une manière qui réponde davantage à la grandeur de ses obligations, et prend là-dessus les résolutions les plus fermes et les plus généreuses; ou bien elle s'affermit de plus en plus dans celles qu'elle avait déjà prises.

La conclusion de la méditation doit se faire par des prières qu'on adresse à Notre-Seigneur, pour obtenir le fruit qu'on s'y est proposé. On appelle ces prières *colloque*, parce qu'on s'y entretient d'une manière affectueuse et pleine de confiance avec Notre-Seigneur. On lui représente les motifs qui peuvent le porter à nous exaucer : la gloire de son Père, l'amour qu'il a pour nous, le prix de son sang, la grandeur de nos besoins. On peut aussi s'adresser soit à la très sainte Trinité, soit à chacune des trois personnes divines séparément; mais, en le faisant, il faut se pénétrer toujours de ce respect profond, que le souvenir de la divinité doit nous inspirer. Il sera bon encore d'implorer avec ferveur l'assistance et l'intercession de la très sainte Vierge, des anges et des saints. Surtout ne demandons rien à Dieu

qu'en union avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ, son Fils unique et le seul objet de ses complaisances; et lorsque nous nous adressons à Jésus-Christ, ayons recours à la puissante médiation de Marie : le souvenir fréquent de l'auguste Vierge dans nos oraisons sert à ranimer notre confiance et attire sur nous bien des grâces.

X

Du sujet de la méditation.

Dans les communautés, et dans un grand nombre de maisons pieuses où la prière du soir se fait en commun, on n'est point embarrassé pour le choix du sujet de la méditation, il est déterminé par la lecture qu'on en fait; cette lecture doit être entendue avec la plus grande attention. Cette attention est tout à fait nécessaire pour ceux qui ne trouvent pas dans leur propre cœur un fonds suffisant de connaissances pour leur fournir la matière de pieuses réflexions; et elle ne peut jamais nuire aux autres. Il est à présumer qu'il y a une bénédiction particulière attachée au sujet proposé par l'obéissance, lorsqu'on s'y applique avec simplicité, et d'une manière conforme à ses dispositions. Il faut cependant en cela éviter d'agir par contrainte; et s'il se présente alors à l'esprit quelque autre sujet qui le frappe et qui porte plus puissamment à Dieu, il ne faut faire aucune difficulté de s'en occuper.

Ceux qui ne sont pas encore entièrement désabusés

du monde, mais qui désirent sincèrement rompre avec lui, auront besoin qu'on les applique, pendant un temps assez considérable, à la méditation des vérités qui sont plus capables de les en détacher, telles que la fin de l'homme, l'importance du salut, l'horreur du péché, la mort, le jugement, l'enfer, etc. Il convient qu'on les propose à leur méditation : c'est l'aliment le plus propre pour eux. Pour ceux qui se sont exercés quelque temps à l'oraison, s'ils ont bonne volonté, il n'y a point de sujets dont ils ne puissent tirer leur profit, pourvu que ces sujets ne consistent pas en de vaines et stériles spéculations. Les sujets auxquels il faut s'attacher par préférence, et qu'on peut choisir en tout temps, sont les mystères de Notre-Seigneur, et surtout ceux de sa Passion. On peut le conclure de ces paroles de notre divin Maître : *C'est moi qui suis la voie, la vérité et la vie.*

XI

Du corps de l'oraison.

Quoique, dans l'état où nous supposons l'âme qui s'adonne à l'exercice de la méditation, on doive faire usage du raisonnement, autant qu'il est nécessaire pour émouvoir la volonté, il faut en cela user d'une sage circonspection, et ne pas s'y livrer sans mesure. Qu'on se contente d'un petit nombre de considérations solides ; ce qu'on aura lu, ou entendu lire, en fournira suffisamment ; qu'on s'en laisse

pénétrer, qu'on fasse là-dessus des actes de foi, qu'on réfléchisse sur sa conduite, et que chacun se demande à soi-même s'il a agi conformément à ces vérités, et ce qu'il doit faire à l'avenir pour y être plus fidèle.

C'est là que doit se borner l'action de la mémoire et de l'entendement; c'est un grand défaut de trop multiplier les raisonnements, ou d'en rechercher de trop subtils, qui dessèchent la dévotion plutôt qu'ils ne la raniment. Notre âme ne se nourrit point de réflexions stériles : dès qu'on en a fait quelques-unes, il faut que les actes de la volonté prennent la place. Avons-nous besoin de tant de conviction pour bénir Dieu, pour le remercier de ses bienfaits, pour nous humilier devant lui, pour lui demander pardon de nos péchés, pour en concevoir les plus vifs regrets, et pour prendre les plus fermes résolutions d'éviter les moindres fautes, celles surtout où nous retombons le plus souvent? Si l'on agit autrement dans la méditation, si l'on veut y remplir son esprit de raisonnements enchaînés les uns aux autres, elle dégénère en une étude pénible et fatiguante, et dès lors elle cesse d'être une véritable oraison.

XII

Attention qu'il faut avoir pour rendre sa méditation pratique.

Dans les considérations que nous faisons, notre soin principal doit être de les rapporter au fruit

que nous nous sommes proposé d'en tirer pour notre avancement spirituel. C'est le moyen de rendre notre méditation pratique et de faire qu'elle influe davantage sur notre conduite. On peut toujours le faire, quel que soit le sujet qu'on ait à méditer.

Supposons que ce soit la flagellation de Notre-Seigneur. Je considère dans ce mystère :

1° La rigueur excessive et l'ignominie du tourment;

2° Les causes pour lesquelles Notre-Seigneur l'a enduré;

3° La manière dont il l'a enduré...

Si le vice que je veux combattre est ma négligence à remplir mes devoirs, si la vertu que je désire acquérir est la ferveur, après avoir considéré l'excès des peines et des opprobres de l'Homme-Dieu dans ce mystère, je me le figurerai qui me montre ses blessures et qui me demande si je n'aurai point assez d'amour pour lui pour vaincre mes lâchetés et pour le servir d'une manière plus fervente; si ce qu'il a souffert pour moi ne mérite pas bien que je surmonte mes répugnances; si, après ce qu'il a fait, il me convient de m'écouter si fort moi-même.

Si c'est la victoire sur mon orgueil, et l'acquisition de l'humilité que j'ai principalement en vue, je me demanderai à moi-même : Quel est cet homme, attaché à un poteau, traité comme le plus vil des esclaves, rassasié d'opprobres, chargé d'infamie? Est-ce mon Dieu? Oui, c'est un Dieu dont la sagesse est infinie, c'est un Dieu qui s'est réduit volontai-

rement à cet état, pour que l'homme apprît à devenir humble. Je le crois. Comment puis-je après cela désirer d'être honoré, estimé? comment puis-je fuir jusqu'à l'ombre de l'humiliation, etc.?

Si je songe à dompter en moi le goût des plaisirs, si je souhaite acquérir l'esprit de mortification, je me dirai : Quoi! c'est ainsi que mon Sauveur traite sa chair très sainte et très innocente, et moi je traiterais doucement la mienne, qui est une chair de péché, une chair rebelle! N'a-t-elle donc point de crimes à expier, n'est-elle pas déjà trop forte contre l'esprit? Puis-je voir la chair virginale de l'Homme-Dieu payer à la justice de son Père les peines que la mienne a méritées, et donner en même temps à ma chair criminelle toutes les satisfactions que je puis lui procurer? Quel sujet de confusion pour moi, d'avoir si peu de ressemblance avec mon Sauveur, etc.!

Il est aisé de faire l'application de ces exemples à tout autre sujet de méditation.

XIII

Des résolutions qu'il faut prendre dans le cours et surtout à la fin de la méditation.

Comme le succès de la méditation dépend principalement des bonnes résolutions qu'on y prend, nous nous efforcerons de donner aux nôtres toutes les conditions qui peuvent les rendre plus utiles. Des résolutions générales, quand elles sont grandes et généreuses, servent beaucoup à donner

à l'âme de la grandeur et de l'élévation : il ne faut pas les négliger; mais si nous nous contentons de pareilles résolutions, il serait à craindre qu'elles demeurassent sans fruit réel, et servissent même à nourrir en nous un amour-propre secret et une vaine estime de nous-mêmes; il est donc bien nécessaire qu'après avoir pris en général les résolutions les plus fortes et les plus généreuses, nous entrions dans les détails les plus conformes à nos besoins présents.

Par exemple, pour m'en tenir aux suppositions que nous avons faites dans l'article précédent :

Si c'est une négligence que je combats, je considère dans quelles circonstances elle se montre davantage. Si c'est dans le lever, dans les exercices de piété, dans le travail des mains, etc., je réglerai là-dessus mes résolutions : je me proposerai d'éviter telle rencontre, telle occasion qui me fait perdre mon temps; d'agir avec plus de ferveur et d'exactitude en telle autre; de quitter au premier signal pour aller où le devoir m'appelle; de m'acquitter de tel emploi d'une manière plus édifiante, etc.

Si mon but est de me défaire de l'orgueil et de devenir humble, je prendrai la résolution de m'abstenir de telle action que je faisais pour me singulariser; ou si l'action est conforme aux devoirs de mon état, de la faire avec une grande pureté d'intention; de déférer en tout aux autres, et surtout en telle occasion où mon orgueil en sera plus humilié; de faire telle pratique qui me pro-

curera de l'abjection; d'avoir pour les supérieurs intérieurement et extérieurement le plus grand respect, de recevoir leurs avis et leurs corrections avec la docilité d'un enfant, etc.

Si je me propose d'acquérir l'esprit de mortification et de dompter cet amour déréglé qui me porte à rechercher en tout mes commodités, je me déterminerai à retrancher telles satisfactions que j'accorde à mes sens, contre les inspirations du Seigneur; à ne prendre que celles qui seront conformes à cette perfection; à resserrer même, autant que la discrétion peut le permettre, les bornes de la nécessité; à regarder mon corps comme un ennemi dangereux qu'il faut combattre, etc.

D'après ce modèle, chacun de nous pourra prendre, en détail, les résolutions qu'il croira convenir davantage à ses besoins. Il n'est pas nécessaire d'en prendre un grand nombre : il vaut mieux n'en prendre qu'une ou deux chaque fois et renouveler souvent les mêmes, jusqu'à ce qu'on en soit venu au point de les mettre aisément en pratique.

XIV

Du colloque.

Le colloque, qui termine la méditation, demande qu'on s'y comporte avec beaucoup de respect et de ferveur, de manière que si, dans les autres parties de la méditation, il s'était glissé quelque négli-

gence, si l'esprit s'était distrait, ou livré à des spéculations stériles, on puisse réparer, par la dévotion qu'on apporte à celle-ci, toutes les fautes précédentes.

XV

Qu'il ne faut point user de trop de contrainte dans la méditation.

Il est nécessaire d'ajouter, pour la consolation de plusieurs et leur plus grande édification, que, quoique la méthode qu'on vient de prescrire pour la méditation soit tout à fait conforme à la nature de l'homme raisonnable, à l'usage qu'il doit faire des puissances de son âme pour atteindre à la fin pour laquelle il a été créé, à la conduite de Dieu sur les âmes, aux notions qu'on doit se former de cet état d'oraison, et à tout ce que nous ont enseigné les plus grands maîtres de la vie spirituelle; et qu'ainsi ceux qui désirent véritablement leur perfection doivent faire ce qui est en leur pouvoir pour s'y conformer, et ne point se laisser dominer par le poids de la nature, toujours ennemie des efforts qu'il faut faire pour coopérer à la grâce; il est, dis-je, nécessaire d'ajouter que, dans tout ce qu'on vient de dire de l'exercice de la méditation, il n'y a point de règle invariable, et que, même en s'y conformant, il faut agir avec beaucoup de douceur, éviter une trop grande contrainte, et user d'une certaine liberté d'esprit. On propose ce qui convient

au plus grand nombre des fidèles, et dans la plupart des circonstances; mais, pour ce qui est de la pratique intérieure, on ne prétend ériger aucune méthode en devoir absolu, parce que c'est à l'Esprit-saint de conduire les âmes, et qu'il a mille voies différentes pour le faire. Pourvu qu'on ne rejette point, par paresse et par tiédeur, les moyens qui sont ici présentés pour méditer avec fruit, on sera libre de suivre d'autres manières de méditer, s'il en est de plus conformes à son attrait et de plus utiles à son avancement.

Nous disons encore que, quoique dans l'exercice de la méditation les opérations de la grâce soient, pour l'ordinaire, moins fréquentes et moins sensibles que dans les autres degrés d'oraison, s'il arrive cependant qu'on éprouve quelquefois de ces opérations, il faut être très fidèle à y répondre. Lors, par exemple, que quelque lumière nous y est donnée pour pénétrer plus avant dans une vérité de la foi (quand ce ne serait point là précisément l'objet de notre méditation), quand quelque maxime de Notre-Seigneur nous y est présentée avec plus de force, quand nous nous sentons subitement émus à produire de certaines affections, à prendre généreusement de certaines résolutions auxquelles nous avions auparavant bien de la peine à nous résoudre : songeons que ce sont là des effets précieux de la grâce, que Dieu lui-même parle à notre cœur, et que par conséquent il faut imposer silence à nos propres raisonnements pour l'écouter, et nous contenter d'ouvrir notre cœur à ses saintes opérations.

XVI

Il faut surmonter avec courage les difficultés qui se rencontrent dans la méditation.

Ce n'est pas une petite difficulté, pour ceux qui commencent à s'adonner à l'exercice de la méditation, de s'astreindre à persévérer un certain temps à genoux, les yeux fermés, les mains jointes et dans une posture immobile; mais la force de la grâce abondante qui soutient alors sert beaucoup à l'adoucir. Pour seconder cette grâce, pour suppléer au défaut des consolations sensibles, qu'ils considèrent combien il leur importe de ne point se rebuter dès leurs premiers pas dans la carrière; que la méditation, quoique obscure d'abord, les introduira dans une région de lumière[1]; que c'est le premier échelon de cette échelle mystérieuse dont le sommet se cache dans le sein de Dieu même; qu'il n'y a point de science, point d'art dont les commencements ne demandent beaucoup de travail et d'application; que, s'ils sont sans lumières et sans sentiments pour Dieu ils doivent reconnaître que c'est un juste châtiment de l'oubli de Dieu, dans lequel ils ont peut-être à se reprocher d'avoir vécu jusqu'alors; qu'après tout, ce qu'ils souffrent de peines est aux yeux de Dieu d'un très grand prix, parce que c'est un effet du désir qu'ils ont de lui plaire.

1. Le texte de 1802 porte *lumières,* au pluriel.

XVII

Fruit qu'on retire de la méditation.

Ceux qui, pendant quelque temps, se sont exercés à la méditation, s'ils l'ont fait avec la ferveur dont ils sont capables, ne tardent pas à y trouver beaucoup plus de facilité. Les images étrangères, qui les désolaient auparavant, s'étant en partie effacées de leur esprit par le soin qu'ils ont eu de les chasser, ils n'ont plus la même peine à se recueillir, et leur cœur, qui commence à goûter Dieu, se porte de lui-même vers Dieu, comme vers le centre unique de son bonheur. A l'aide d'une foi plus forte et plus pénétrante, ils prennent plaisir à considérer les effets admirables de l'amour et de la bonté de Dieu pour les hommes, et chacun des mystères de l'Homme-Dieu, où d'abord ils ne découvraient rien, à cause de la faiblesse de leur vue intérieure, leur fournit une foule inépuisable de considérations. Ils n'auront point alors à craindre d'en manquer, mais de s'arrêter trop à ce que ces considérations ont de frappant pour l'esprit, et de ne pas s'en servir assez pour enflammer et perfectionner la volonté. Par ce moyen, étant remplis des grands objets qu'ils se sont accoutumés à méditer, ils dédaigneront de donner entrée dans leur esprit à des pensées basses et terrestres, et s'occuperont aisément de Dieu dans le cours de la journée. Ils auront aussi

beaucoup plus de force pour vaincre leurs répugnances et pour résister aux suggestions de l'ennemi.

Si cependant la méditation ne produisait en eux aucun de ces effets précieux, ils se garderont bien d'en conclure qu'ils n'y sont pas propres. Qu'ils sondent le fond de leur cœur, qu'ils examinent avec soin la manière dont ils méditent, ils trouveront presque toujours qu'ils sont coupables de quelque faute considérable[1], soit dans le peu de préparation qu'ils apportent à ce saint exercice, soit dans la manière lâche dont ils s'en acquittent. Quand ils seront plus fervents, plus recueillis ; quand ils auront une haute estime de l'oraison ; quand ils ne regretteront point le temps qu'ils y donnent et qu'au contraire ils y consacreront tout le temps dont ils pourront disposer sans préjudicier à leurs autres devoirs ; quand il s'efforceront de rapporter leurs méditations à leur avancement ; enfin quand ils seront fidèles à répondre aux lumières qu'ils y recevront, prompts à mettre en exécution les bonnes résolutions qu'ils y auront prises : il est impossible qu'ils n'y trouvent avec le temps plus de facilité, et qu'ils n'en retirent de très grands avantages.

1. Il ne s'agit pas ici de péché mortel, ni même de *péché*, au sens strict du mot, bien qu'il y ait souvent une part de péché dans ce défaut de préparation et dans cette « manière lâche » d'agir.

XVIII

Comment il faut se comporter dans la méditation lorsqu'on est dans l'aridité.

Quelque désir qu'on ait de sa perfection, quelque soin qu'on apporte à l'exercice de la méditation, on ne doit pas s'attendre à y éprouver constamment la même facilité, la même dévotion. Il arrivera quelquefois, même aux plus fervents, que ce saint exercice sera pour eux sans goût, sans lumière, sans consolation; qu'il leur paraîtra insipide, soit que cela provienne de leur disposition naturelle, soit que ce soit un effet de la malice du démon, ou une épreuve de Dieu. Leur imagination ne pourra se fixer à rien; mille pensées se présenteront à leur esprit, leur cœur sera en proie à mille désirs, des tentations viendront en foule les assiéger; mais qu'ils sachent que tout cela ne diminuera point devant Dieu le prix et le mérite de leur oraison : moins ils seront contents d'eux-mêmes, plus le Seigneur sera content d'eux. Il est vrai que leur oraison ne sera pas proprement alors une méditation; ils ne pourront former ni considérations, ni raisonnements, ni affections : ce sera une oraison de travail et de combat; mais leur constance à soutenir patiemment une si pénible situation, sans en vouloir abréger la durée d'un seul instant, profitera plus à leur âme que la meilleure méditation.

Qu'ils ne soient point non plus effrayés d'une

pareille épreuve : elle sera proportionnée à leurs forces et aux grâces que le Seigneur leur destine. Loin d'en être abattus, ils se réjouiront d'être dans un état où ils peuvent témoigner à Dieu leur fidélité d'une manière plus parfaite. Sans trop vouloir pénétrer la cause du changement qui s'est fait en eux, ils en prendront occasion de s'humilier, de se résigner entièrement au bon plaisir de Dieu, de mettre en lui seul toute leur confiance, et d'implorer avec plus d'ardeur le secours de sa grâce toute puissante.

S'ils se comportent de cette manière, ils connaîtront, par leur propre expérience, que ces aridités et ces épreuves de l'oraison ne leur seront pas moins utiles que les lumières et les consolations qu'on y reçoit. C'est un moyen dont Dieu se sert d'ordinaire pour détacher l'âme d'elle-même, pour la disposer à recevoir de plus grandes grâces, et la rendre capable de plus parfaites communications.

XIX

Quand il faut quitter peu à peu l'usage de la méditation, et passer à un autre degré d'oraison.

On ne doit pas quitter aisément l'usage de la méditation, ni se porter de son propre mouvement à un degré d'oraison plus élevé. C'est ici qu'il faut pratiquer le conseil que nous donne notre divin Maître, de prendre la dernière place lorsque nous

sommes invités à un festin. Mais il est nécessaire que tous ceux qui s'adonnent à la pratique de l'oraison, et qui désirent en atteindre la perfection, soient instruits que, lorsqu'ils ont retiré de l'exercice de la méditation les fruits qu'ils pouvaient en attendre, lorsqu'ils sont vivement pénétrés des vérités de la religion, lorsque ces vérités leur sont devenues comme familières, que le souvenir de Jésus-Christ et de ses mystères est presque toujours présent à leur esprit, qu'il les accompagne partout, et remplit leur volonté d'une vigueur toujours nouvelle pour marcher avec courage sur ses traces (effets qui, tôt ou tard, se font ressentir aux âmes ferventes, à proportion de l'ardeur avec laquelle elles se portent à la poursuite de la perfection, mais effets que n'éprouveront jamais les âmes tièdes, qui ne se donnent point pleinement à Dieu), alors Notre-Seigneur, touché des efforts pénibles que ces âmes ont faits pour en venir au point où elles sont arrivées, et sachant que, sans un secours plus puissant, elles ne pourraient point monter plus haut, Notre-Seigneur, dis-je, fortifie tellement leur foi, il la rend si lumineuse, et répand en même temps dans leur volonté un feu si vif de son amour, que ces âmes, avec un pareil secours, dédaignent presque de se servir de leur raison, dont la marche leur paraît trop lente et nullement comparable à celle de la foi, dont le vol hardi les porte aussitôt jusqu'à Dieu.

Avant d'être parvenus à cet état, ils avaient besoin d'avoir recours aux discours de l'entende-

ment éclairé par la foi, soit pour pénétrer les objets que la foi présente, soit pour s'exciter aux actes de la volonté, et c'eût été en eux une témérité blâmable d'y renoncer; maintenant que la foi leur découvre toutes les vérités de la religion dans un plus grand jour, qu'elle leur en fait pénétrer la profondeur, et que la moindre étincelle suffit pour embraser leur volonté, il leur serait préjudiciable de trop s'arrêter aux raisonnements, par une trop grande attache à leur ancienne manière d'agir, par la satisfaction que l'esprit a coutume de prendre dans ses propres spéculations, et faute de souplesse à répondre aux mouvements de la grâce, ou parce qu'ils ne connaissent pas assez les voies de Dieu. Ceci demande une attention particulière de l'âme, qui se sent doucement appelée à quelque chose de plus parfait; parce que, si, pour quelque raison que ce soit, elle ne se rendait pas à l'invitation du Seigneur, qui l'invite à monter plus haut, elle ne retirerait plus les mêmes fruits de la méditation, elle n'y trouverait plus la même nourriture; son oraison dégénérerait dans une étude fastidieuse, et même elle courrait risque de s'en dégoûter insensiblement, et de ne s'y porter qu'avec répugnance.

XX

Pratique de l'oraison affective.

Lorsqu'on est dans l'état dont on vient de parler et que demande l'oraison affective, il arrive d'ordinaire que l'esprit, sans presque aucun travail de sa

part, pénètre bien plus avant dans les objets qui lui sont proposés qu'il ne faisait auparavant avec l'aide du raisonnement; et la volonté, vivement excitée par un simple souvenir, s'embrase aussitôt, et produit comme d'elle-même, ou pour mieux dire, par le mouvement de l'Esprit-saint qui l'anime plus fortement, les actes les plus généreux et les plus fervents. C'est un bois sec, une matière combustible et bien préparée, qui, au plus léger attouchement d'un corps igné, s'enflamme tout à coup et produit une vive explosion. Ce n'est pas qu'il faille rejeter, de propos formé, le secours du raisonnement, auquel on a besoin d'avoir recours de temps en temps, surtout au commencement; il faut même que ceux qui sont en cet état écoutent ou lisent avec la même attention le sujet d'oraison; et leur préparation, soit prochaine, soit éloignée, doit être faite d'une manière encore plus parfaite que dans l'état précédent. Mais dès que l'âme se présente à l'oraison, souvent même en se mettant en présence de Dieu, sans qu'elle ait eu le loisir de considérer le sujet qu'elle s'était proposé, tantôt le regret de ses fautes passées la pénètre de la plus profonde douleur, et la porte à pousser intérieurement des cris vers le Seigneur, pour implorer ses miséricordes; tantôt pleine de confiance à la vue de ses ineffables bienfaits, elle se jette amoureusement entre les bras d'un Maître si généreux et si bon; la vue de ses péchés ne lui inspire plus de trouble, elle ose tout demander pour elle-même et pour les autres; quelquefois les mystères de l'Homme-Dieu

rempliront l'âme d'admiration : elle les considérera comme s'ils s'opéraient sous ses yeux, elle adorera l'Enfant-Dieu dans sa crèche ou dans les bras de sa très sainte Mère, elle le suivra dans ses voyages, elle prêtera l'oreille aux divines leçons du Sauveur des hommes, elle montera après lui sur le Calvaire et recueillera avec soin les gouttes de son sang précieux. Ces divers mystères seront sa plus douce et sa plus continuelle occupation ; d'autres fois, se mêlant au chant des esprits bienheureux, elle exaltera les bienfaits infinis de Dieu, devant qui tous les autres êtres sont comme s'ils n'étaient pas.

On éprouve davantage, dans cet état d'oraison, la douce liberté que la présence de l'Esprit-Saint a coutume de produire dans les âmes : *Ubi Spiritus, ibi libertas*. On y peut suivre sans gêne l'attrait de la grâce ; mais comme l'Esprit-saint n'agit point avec contrainte, et qu'il laisse la volonté se porter librement à ce qu'il y a de plus parfait, il convient de s'attacher par préférence aux affections qui regardent la personne adorable de notre divin Maître, et jamais on ne doit oublier de rendre son oraison pratique, en rapportant ses affections diverses au but qu'on s'est proposé, comme le plus nécessaire à son avancement spirituel, et en formant des résolutions qui y soient conformes.

XXI

Effets que cette oraison produit dans une âme généreuse.

Les âmes fidèles à faire servir à leur perfection les grâces et les lumières qu'elles reçoivent dans ce degré d'oraison éprouvent bientôt combien d'avantages y sont attachés. Leurs vues sont plus étendues, leurs résolutions plus généreuses, leurs progrès plus rapides. Elles commencent, en cet état, à se revêtir plus particulièrement de Jésus-Christ; concevant des sentiments semblables aux siens, elles ont plus d'horreur et d'aversion pour les moindres fautes qu'elles n'en avaient auparavant pour les péchés les plus griefs; elles ne se lassent point d'admirer la sagesse toute divine des paroles du Sauveur; elles y trouvent une manne cachée dont elles se nourrissent; ses maximes les plus élevées au-dessus des sens et les plus contraires à la nature n'ont plus rien qui les effraie; elles s'étonnent que des chrétiens puissent estimer et goûter autre chose que ce que le Fils de Dieu leur a montré, par son choix, être seul digne de leur estime et de leur amour. Pour avoir avec lui plus de ressemblance et s'unir plus étroitement à lui, elles soupirent après la croix, elles la choisissent pour épouse, et toute leur ambition serait de vivre et de mourir entre ses bras.

Cette conformité de sentiments et d'affections avec notre divin Sauveur est la marque la plus sûre

à laquelle nous puissions reconnaître si ce genre d'oraison est celui qui nous convient, et si nous nous y comportons de manière à nous le rendre profitable.

XXII

Fautes ordinaires dans cet état, et moyens qu'il faut prendre pour s'en garantir.

Quelque bon, quelque avantageux que soit en soi ce degré d'oraison, l'âme encore imparfaite court risque d'y tomber dans bien des fautes et des imperfections. Les plus communes et les plus dangereuses seraient de se croire plus avancé dans la vertu qu'on ne l'est en effet; de s'imaginer qu'on est parfait, parce qu'on participe aux sentiments des personnes parfaites; de s'approprier comme vertu ce qui n'est en nous que l'effet d'une grâce sensible; de trop s'attacher aux lumières et aux consolations qu'on y reçoit en abondance; de s'attrister et de s'abattre, lorsqu'on en est privé, jusqu'à perdre alors sa ferveur; de multiplier trop ses actes, ou bien de négliger tout à fait les réflexions, lorsqu'on pourrait s'en servir utilement; enfin de n'avoir plus sur soi la même vigilance, et d'abandonner trop aisément la pratique de certains moyens, comme n'étant plus nécessaires à la perfection. L'esprit de ténèbres fait tous ses efforts pour porter les âmes ferventes à ces sortes de défauts; il se travestit en ange de lumière; il suggère de hautes pensées; il

procure même des sentiments délicieux de dévotion; il excite à désirer de grandes choses, et l'âme qui n'a point encore assez d'expérience des choses intérieures, et qui ne sait point discerner les différents esprits, est en danger de se laisser aller à ces illusions.

Le moyen de nous en préserver est de nous défier de toutes les connaissances, de toutes les affections qui ne tendent pas à nous inspirer un plus grand mépris pour nous-mêmes, et de ne point mesurer notre avancement spirituel par l'idée sublime que nous aurons de la perfection, ni par les sentiments affectueux que nous pourrons éprouver, mais par le soin constant que nous aurons à pratiquer en tout l'obéissance, la mortification intérieure et extérieure, la charité envers le prochain, et toutes les vertus qui constituent le chrétien parfait.

Veillons aussi sur la manière dont nous nous comportons dans l'oraison, et sachons y garder un juste milieu entre le trop et le trop peu d'activité. C'est alors le temps d'agir : la grâce nous y porte, mais il suffit d'y répondre et de la seconder, sans se laisser aller à une effervescence de sentiments dont le principe serait naturel, et qui pourrait avoir des suites fâcheuses. Un petit nombre d'affections que la volonté savoure, et dans lesquelles elle se repose à loisir, vaut mieux d'ordinaire qu'un grand nombre, qu'elle produirait coup sur coup avec quelque sorte d'impétuosité. Il est aussi nécessaire d'interrompre quelquefois son action, pour se donner le temps d'écouter le Seigneur, qui commence à se

faire entendre plus souvent à l'âme par les saintes inspirations et les bons mouvements dont il se plaît à la favoriser. Enfin, il faut recevoir les dons de Dieu avec une parfaite abnégation, s'en humilier, et se plaire, non dans le don, mais dans la volonté de Celui qui, dans sa miséricorde, daigne nous en gratifier.

XXIII

Combats que l'âme a souvent à soutenir dans ce degré d'oraison; et comment elle doit s'y comporter.

On ne doit point être étonné des alternatives presque continuelles de douceurs et d'aridités, de lumière et d'obscurité qu'on éprouve dans l'oraison affective, et des combats que les ennemis du salut y livrent à l'âme. Cet état est comme l'entrée à la perfection : la nature, qui prévoit sa destruction, et qui ne redoute rien tant qu'un dénuement total, y lutte de tout son pouvoir contre la grâce, pour retenir sur l'âme les droits dont elle a été jusqu'alors en possession. L'Esprit de malice seconde ses efforts : les passions, que la douceur des consolations avait, pendant quelque temps, comme assoupies, se réveillent et agissent avec plus de force; et l'imagination, qui n'a plus de frein, parce qu'elle n'est plus fixée par l'abondance des lumières dont l'âme était auparavant inondée, représente à l'esprit une foule de difficultés dans la poursuite de la perfection, qui semblent la rendre impraticable. On

ne voit plus rien; on ne sent plus rien dans l'oraison; on voudrait retourner à l'usage de la méditation, mais toutes les réflexions qu'on s'efforce de faire sont sans goût, et ne font aucune impression sur l'esprit. Aucune vérité ne touche; toutes les puissances de l'âme sont dans le trouble et la confusion : la mémoire est remplie de choses inutiles et souvent extravagantes, qu'on croyait être depuis longtemps effacées de l'esprit; l'entendement est sans pénétration pour les choses de Dieu et la volonté est, à leur égard, comme dans un état d'indifférence. Ces épreuves sont plus fortes que celles qu'on a souffertes auparavant, parce que l'âme est plus en état de les supporter. Dieu se retire en quelque sorte des puissances de l'âme, et n'occupe alors que ce que les auteurs mystiques appellent la *pointe de l'esprit*, le *sommet de l'âme,* afin que l'âme s'y retire avec lui, et qu'elle apprenne à opérer d'une manière plus spirituelle et plus intime.

Le soin principal de ceux qui se trouveraient dans ce trouble et cette agitation intérieure, doit être de ne point se laisser aller à l'abattement, et de ne rien perdre de leur confiance dans les miséricordes infinies de Dieu et les mérites de Notre-Seigneur. Qu'ils se persuadent que ce qu'ils éprouvent de plus contraire à la vertu, n'étant point en eux un effet libre de leur volonté, ne peut en aucune manière souiller leur âme, tant qu'ils n'y donneront point de consentement, qu'ils en auront horreur, et qu'ils feront ce qui est en eux pour se rapprocher de Dieu; qu'ils soient plus dociles que jamais aux

avis de ceux qui leur tiennent la place de Dieu, et qu'ils fassent plus de cas des assurances qu'ils pourront en recevoir que de tous les doutes et les impressions de crainte que le sentiment de leurs misères pourra produire en eux.

Qu'ils aient grand soin de s'avancer de plus en plus dans l'humilité, car c'est le principal but du Seigneur en permettant ces épreuves ; qu'ils opposent aux tentations les actes contraires ; qu'ils s'appliquent en tout temps aux vertus solides ; enfin qu'ils s'attachent uniquement à la volonté de Dieu, qui n'est ni moins adorable, ni moins aimable lorsqu'elle permet ces tempêtes qui agitent l'âme que lorsqu'elle y fait régner une douce sérénité.

S'ils sont fidèles à faire usage de ces moyens, ils sortiront par là d'eux-mêmes, et, s'élevant au-dessus même de la raison, ils viendront par degrés à s'établir dans une région supérieure, non seulement aux sens, mais encore aux facultés même raisonnables, dans une région où la foi seule règne, et où Dieu, dans le calme et dans la paix, fait sentir sa présence, au milieu même des orages, des tempêtes et des tentations de toute espèce.

XXIV

Marques auxquelles on peut connaître s'il faut passer à l'oraison de recueillement.

De nouvelles grâces sont la récompense des âmes fidèles à répondre aux desseins de Dieu, et à faire

servir à leur sanctification et les consolations et les épreuves par lesquelles le Seigneur les fait successivement passer dans ce degré d'oraison. Leur vertu devient de jour en jour plus solide : elles sont comme imperceptiblement élevées à un état plus parfait. Leur amour, quoique plus vif, n'a plus le même attrait, parce qu'il est plus éclairé. Ils voient clairement, ils sentent que ce n'est ni la multiplicité ni la variété de leurs actes qui les rendent plus agréables à Dieu; que plus les actes sont simples, plus ils sont parfaits, plus ils mettent l'âme dans ce calme en lequel Dieu se plaît à agir[1]. Ainsi de plus pures lumières, une plus grande connaissance des voies intérieures, le sentiment de l'inutilité de leurs efforts, l'épuisement où ils sont, et une sorte d'incapacité où ils se trouvent de faire ce qu'ils faisaient auparavant avec tant d'avantage et de consolation pour leur âme, les portent à recueillir intérieurement toutes leurs forces, et à se retirer peu à peu de la multiplicité des actes, qui n'a plus pour eux le même attrait, et qui contribuerait plutôt à les dissiper qu'à les rappeler à Dieu, en les empêchant de suivre la conduite de l'Esprit-saint.

Quand des âmes qui se sont exercées jusqu'alors à l'oraison affective reconnaissent en elles-mêmes ces marques, elles ne peuvent plus raisonnablement douter qu'elles ne soient appelées à l'oraison de recueillement; et elles résisteraient

1. Entendez : Les actes sont d'autant plus parfaits et mettent d'autant plus l'âme dans le calme propice à l'action divine qu'ils sont plus simples.

à l'Esprit-Saint, elles se nuiraient grandement à elles-mêmes, si elles persistaient opiniâtrément à ne point coopérer à l'attrait qui les y porte.

XXV

Pratique de l'oraison de recueillement, ou de simple vue.

Dans l'oraison de recueillement, les facultés de l'âme agissent, mais leur action est moins distincte, plus délicate, plus intime, plus dégagée des sens, que dans les oraisons précédentes. Cette action ne consiste guère qu'à se rappeler la présence du Seigneur, que l'âme cherche au dedans d'elle-même, et à chasser doucement toute pensée qui pourrait la distraire de l'objet qui seul possède son amour. On n'en est pas moins attentif au sujet de la méditation, parce qu'il aide au recueillement. La mémoire se le rappelle, l'entendement le considère, la volonté s'y affectionne; mais tout cela se fait presque imperceptiblement : un coup d'œil suffit d'ordinaire ; ce qui fait qu'on donne aussi à cette oraison le nom de *simple vue*.

Il serait inutile de vouloir démembrer le sujet et de le considérer par parties, pour en approfondir les convenances et s'en faire à soi-même des applications. On le voit dans son entier, et sans s'arrêter à rien en particulier ; on le voit mieux, on y découvre davantage qu'on ne pourrait faire à l'aide des recherches les plus détaillées. Tout s'offre ensemble à l'âme, d'une manière confuse qui ne la distrait point de son application à la présence de Dieu. Les

actes de la volonté ne sont pas moins simples que ceux de l'entendement : elle se tient d'ordinaire en silence devant Dieu ; mais c'est un silence amoureux, dans lequel elle dit tout. Par ce silence, et sans actes distincts, elle proteste à Dieu qu'elle l'aime, qu'elle l'adore, qu'elle l'admire, qu'elle est prête à tout faire, à tout donner, à tout sacrifier pour son amour. Elle lui demande tout, sans lui rien demander, et lui rend l'hommage le plus profond qu'une créature puisse rendre à la majesté divine, en ce qu'elle proteste que tout ce qu'elle pourrait dire ou faire serait indigne d'elle, et n'aurait aucune proportion avec sa grandeur.

Ce silence est quelquefois accompagné d'une grande douceur : l'âme s'y repose délicieusement en Dieu, qui lui fait sentir sa présence ; et la connaissance qu'elle a du mérite de ce silence lui ôte toute inquiétude. Souvent aussi ce silence est dénué de toute douceur : on n'y a aucun sentiment des actes que ce silence contient éminemment ; la foi seule retient alors dans la présence de Dieu, et l'amour qui l'accompagne est un amour crucifié, ou du moins si spiritualisé que les sens n'y ont aucune part. C'est alors que cette oraison est plus sublime et plus méritoire ; mais l'âme y souffre beaucoup, parce que, d'un côté, elle craint d'être dans l'inaction, et que, de l'autre, les efforts qu'elle fait pour produire des actes ne font que la dissiper. De plus, l'imagination, qui n'est plus amorcée par aucun goût sensible, s'émancipe, et s'égare sur toutes sortes d'objets.

Ceux qui se croiraient en cet état d'oraison auront soin d'examiner si ce qu'on dit ici leur convient, afin de ne pas se tromper, soit en s'appliquant vainement et avec perte de temps à une oraison qui ne serait point propre pour eux; soit en s'en éloignant par de fausses craintes, au grand préjudice de leur avancement spirituel; soit en ne s'y comportant pas avec ce repos intérieur qu'elle demande, ou en n'y persévérant pas avec assez de courage et de constance lorsqu'ils n'y sont plus soutenus par rien de sensible.

XXVI

Vertus qui se pratiquent dans cette oraison.

Pour se maintenir dans l'oraison de recueillement, malgré les peines dont on vient de parler, on a besoin d'être convaincu qu'elle renferme une pratique sublime d'humilité, de mort à soi-même, d'abandon et d'une conformité parfaite à la volonté divine. Qu'on y réfléchisse, en effet, aux dispositions qu'il faut avoir pour l'exercice de cette oraison, on n'aura pas de peine à se persuader que le dénuement d'une âme qui veut s'en acquitter avec quelque perfection doit aller jusqu'à la dépouiller de tout. Il faut qu'elle quitte tout, et qu'après avoir tout quitté, elle se quitte en quelque sorte elle-même, et qu'elle consente à ce que ses puissances demeurent en partie privées de leurs opérations naturelles. Il faut encore qu'elle se détache de certains moyens

qui auparavant l'avaient soutenue, et l'avaient fait avancer dans la vertu : sacrifice bien pénible pour un grand nombre d'âmes, et qu'on persuadera difficilement à celles qui ne sont pas tout à fait mortes à elles-mêmes.

Cet état demande de plus un recueillement habituel, un soin continuel de mortifier les sens, et de modérer, d'étouffer même dans leur principe, toutes émotions de joie, de crainte, de désir et de tristesse qui ne viendraient point de Dieu, et ne se rapporteraient point à Dieu; enfin une fidélité constante à recevoir et à suivre les inspirations divines, lors même qu'elles portent aux sacrifices les plus héroïques et les plus contraires aux inclinations de la nature.

XXVII

Qu'il faut suivre librement, et avec douceur, les bonnes pensées qui viennent alors à l'esprit pendant l'oraison.

Quoique l'exercice de l'oraison de recueillement consiste principalement dans le recueillement, dans cette attention qu'on apporte à la présence de Dieu au dedans de soi, soit qu'on l'y découvre par une lumière surnaturelle, ou par un sentiment intérieur, ou seulement par une foi obscure et nue; quoique même, en ce dernier cas, où les puissances semblent plus en liberté d'agir, on conseille à ceux qui sont dans ce degré d'oraison de ne pas abandonner légèrement cette attention

paisible et silencieuse à la présence de Dieu, pour produire des actes dont la multiplicité n'aurait d'autre effet que de les troubler et les distraire : qu'ils sachent cependant que cette attention, lors même qu'elle est pénible, ne doit pas être contrainte, c'est-à-dire que, s'il leur survient alors quelque bonne pensée vers laquelle leur entendement se porte comme de lui-même, si leur volonté est touchée de quelque pieux sentiment, surtout si cette pensée et ce sentiment ont pour objet la personne adorable de l'Homme-Dieu ou sa très sainte Mère, il faut se garder de faire aucun effort pour les rejeter[1]. Qu'ils s'en occupent doucement et librement : ils reconnaîtront par expérience que cette manière libre d'agir rendra leur recueillement plus profond. Il arrivera même quelquefois que leur entendement étant subitement éclairé et leur volonté embrasée, sans que l'âme s'y soit disposée par aucun effort de sa part, ils se trouveront plongés dans ce recueillement passif dans lequel consiste le premier degré de

1. Cette longue phrase, quoique fort bien bâtie, est difficile à suivre. Par ailleurs, elle est pleine de sens, et tout s'y tient. C'est pourquoi le lecteur sera peut-être heureux d'en avoir une sorte d'analyse logique, qui en dégage la structure et aide à en voir la suite. Elle se ramène à ceci : Bien que l'oraison de recueillement consiste principalement dans le recueillement, ou attention paisible et silencieuse à la présence de Dieu, et ne doive pas être abandonnée à la légère pour suivre d'autres pensées, cependant cette attention, même si elle est pénible, ne doit pas être tellement contrainte qu'il faille repousser toute autre bonne pensée ou sentiment pieux, surtout si cette pensée et ce sentiment ont pour objet Jésus ou Marie.

contemplation, qui ne peut être que l'effet de l'opération divine.

XXVIII

Discernement qu'il faut faire du véritable recueillement d'avec l'inaction naturelle, dans laquelle il serait facile de tomber.

L'illusion la plus ordinaire dans ce degré d'oraison est un certain état d'inaction naturelle, dans lequel on se laisse aisément aller, et qu'on pourrait confondre avec le repos des puissances de l'âme, à cause de la ressemblance que ces deux choses ont entre elles, l'action de l'âme étant presque imperceptible dans l'une et tout à fait nulle dans l'autre. Ce qui pourrait encore empêcher de discerner ces deux états l'un de l'autre, quoique l'un soit une très excellente oraison et l'autre une perte de temps nuisible, c'est que les écarts de l'imagination peuvent se trouver, et se trouvent en effet très souvent, dans ces deux états. C'est pourquoi tous ceux qui sont, ou qui croient être dans l'exercice de l'oraison de recueillement, doivent faire, avec une attention singulière, les réflexions suivantes pour les aider à se préserver de cette illusion, ou à s'en retirer s'ils avaient eu le malheur de s'y laisser surprendre.

Qu'ils considèrent : 1° que non seulement dans ce degré d'oraison, mais encore dans d'autres beaucoup plus sublimes, les âmes ne sont pas toujours dans le même degré d'élévation, et que

Dieu, pour les éprouver, permet qu'elles reviennent à leur premier état, et qu'elles aient alors besoin de discourir et de produire des actes distincts de la volonté. Dans ce cas, les âmes vraiment humbles n'ont pas de peine à reconnaître l'impuissance où elles sont de s'appliquer à l'oraison de recueillement, et s'exercent avec le même contentement à la méditation ou à l'oraison affective; celles, au contraire, qui n'ont pas la même humilité, craignent de descendre de leur élévation, et n'étant plus secondées de la grâce, qui seule peut les y soutenir, elles tombent dans l'inaction et la prennent pour le véritable repos de l'oraison.

Qu'ils considèrent : 2° que l'inaction est souvent l'effet et la punition du peu de préparation, soit prochaine, soit éloignée, à l'oraison. Lorsqu'on n'a pas eu assez de soin de veiller à la garde de ses sens et de son cœur; lorsqu'on commence à se relâcher de sa ferveur, et que cependant on croit toujours pouvoir s'appliquer à l'oraison de recueillement à laquelle on était accoutumé, on y porte et ses distractions et ses affections peu réglées; et quoiqu'on en soit occupé malgré soi, comme on ne fait aucun effort pour y substituer de bonnes pensées et de saintes affections, il arrive que tout le temps de l'oraison se passe au moins dans des inutilités. Le recueillement, au contraire, et ce repos des puissances est toujours, comme on l'a dit, le fruit et la récompense d'une plus grande vigilance sur soi-même, et du soin continuel qu'on a de se mortifier. L'esprit et le cœur, purifiés

de tout ce qui pourrait les empêcher d'aller à Dieu, se fixent d'abord et se reposent en lui.

Qu'ils considèrent : 3° qu'il y a toujours une différence remarquable entre la manière d'être de l'âme lorsqu'elle est dans le repos surnaturel de l'oraison, et lorsqu'elle est dans une inaction toute naturelle. Dans le repos, Dieu ne laisse jamais l'âme sans quelque témoignage de sa présence, quoique ce témoignage ne soit pas toujours bien distinct, et que Dieu ne se laisse apercevoir à l'âme que comme dans le lointain, dans la pointe de l'esprit et le fond de l'âme. De plus, l'esprit attentif à ne point perdre cette vue, quoique faible, de Dieu, se tient en garde contre son imagination et souffre avec peine ses écarts, tandis que, de son côté, la volonté fait également ses efforts pour ne chercher de satisfaction qu'en Dieu, et pour rejeter toutes les amorces que la nature et le démon lui présentent pour empêcher qu'elle ne s'attache à Dieu. Il n'en est pas ainsi quand l'âme est dans l'inaction. Elle n'y jouit de Dieu nullement, parce qu'elle ne se donne pas la peine de le chercher, et que Dieu ne s'offre à elle en aucune manière. La langueur où l'âme se trouve alors par sa faute la rend insensible à cette privation de la présence de Dieu, et fait qu'elle ne résiste que faiblement aux pensées et aux affections étrangères dont elle est assaillie : ce qui la met en danger de tomber dans les pièges de l'ennemi.

Qu'ils considèrent enfin que l'âme sort du véritable recueillement pleine d'une nouvelle vigueur,

qu'elle a puisée dans son oraison, au lieu que l'inaction la laisse à la fin tout aussi faible, aussi lâche, qu'elle l'était auparavant.

XXIX

Grands biens que procure la véritable oraison de recueillement.

Ce qui peut surtout rassurer les personnes qui sont dans la pratique de l'oraison de recueillement, qui tient comme le milieu entre l'état actif et passif, et participe à la nature de l'un et de l'autre, ce sont les grands biens dont l'âme se trouve enrichie par son moyen. Ces biens sont : une paix profonde dont l'âme jouit au-dedans d'elle-même, au milieu des troubles extérieurs qui sembleraient devoir l'agiter : paix qui lui fait découvrir aussitôt, et supprimer avec douceur tout ce qui pourrait y causer quelque émotion; c'est l'empire qu'elle a sur toutes ses passions, et l'aisance avec laquelle elle les tient en bride, si ce n'est dans des temps d'épreuves et de tentations violentes, où il est nécessaire qu'elle se raidisse et qu'elle fasse tous les efforts imaginables pour les contenir dans le devoir; c'est la suppression de cette activité naturelle, qui fait que le commun des hommes, même vertueux, reçoivent presque toujours leur mouvement de la nature, et ne donnent point le temps à la grâce d'influer sur leurs actions ordinaires; c'est un soin continuel qu'on a de veiller sur soi-même, sur tous ses sens, pour ne

leur accorder que des satisfactions tout à fait convenables, et principalement sur son cœur, pour ne lui permettre de désirs que ceux qui sont conformes à la droite raison, qui n'est autre chose que la volonté divine; c'est un sentiment de Dieu bien plus parfait que celui qui naît de toutes les considérations qu'on a pu faire; c'est un désir plus pur et plus vif de contracter l'union la plus intime avec l'Homme-Dieu, de n'avoir plus d'autres sentiments que ceux de son divin cœur, et de se transformer parfaitement en lui : à ce désir est jointe une dévotion plus intime, plus spirituelle, envers l'auguste Vierge, Mère de Dieu, comme le moyen le plus efficace pour en obtenir l'accomplissement; c'est enfin une grande dépendance de l'Esprit-saint dans toutes nos opérations, soit intérieures, soit extérieures. Les personnes adonnées à la pratique de l'oraison de recueillement pourront sûrement reconnaître à ces marques si leur oraison est véritable, et si elles y font des progrès.

XXX

Vertus qui doivent accompagner cette oraison, et danger qu'il faut éviter avec soin.

Ceux qui reconnaîtraient en eux ces précieux effets de l'oraison de recueillement et de simple vue auront le plus grand soin de les conserver par les moyens dont ils se sont servis pour les acquérir : par une fidélité constante à la grâce, par

une mort continuelle aux choses extérieures, par la pratique soutenue de l'abnégation, de la mortification et de l'humilité la plus profonde, par l'amour de la croix, par l'observance parfaite de tous les devoirs que leur état et l'obéissance leur prescrivent, enfin par le fréquent exercice de l'oraison, à laquelle on les exhorte de consacrer tout le temps que leur emploi et les règles de la charité chrétienne laissent à leur disposition.

Il ne pourrait point y avoir pour eux d'illusion plus déplorable, ni de tentation plus dangereuse que si, par une vaine confiance que leur inspirerait le sentiment de l'état où ils sont parvenus, ils se persuadaient qu'ils n'ont plus rien à craindre, qu'ils n'ont plus le même besoin de veiller et de combattre, et qu'ils peuvent se dispenser des actes et des prières essentielles à tout chrétien. Une pareille persuasion ne pourrait venir que de l'esprit de superbe, et du père du mensonge. La lumière de Dieu, lors même qu'elle nous découvre les dons de Dieu qui sont en nous, y produit un sentiment bien différent, parce qu'elle nous les montre comme un pur effet de la miséricorde du Seigneur, et qu'elle nous fait voir en même temps nos ingratitudes, les défauts sans nombre que nous commettons, l'imperfection de nos vertus, celles qui nous manquent, les combats que nous avons encore à soutenir, le besoin pressant et continuel que nous avons du secours divin, et le danger que nous courons à tout moment de tomber dans le péché.

Il est vrai qu'on n'a plus, généralement parlant,

à surmonter les mêmes difficultés, les mêmes répugnances. Une longue suite de combats et de victoires nous en a délivrés; mais plus on approche de Dieu, plus on aperçoit en soi de taches dont il faut se purifier. L'idée plus parfaite qu'on conçoit alors de la sainteté fait connaître qu'à peine on a fait vers elle les premiers pas, et qu'il reste encore bien des obstacles à vaincre : obstacles qui proviennent de la résistance des passions, dont la racine est toujours en nous, et pousse sans cesse de nouveaux rejetons lorsqu'on s'y attend le moins ; de notre imagination, dont on n'est jamais parfaitement le maître; de la part des hommes, qui font une guerre ouverte aux âmes intérieures, à celles qui s'adonnent uniquement à la perfection; de la part des puissances de l'enfer, qui mettent en œuvre toutes sortes d'artifices pour empêcher ou retarder nos progrès dans l'oraison ; enfin de la part de Dieu même, qui souvent, pour éprouver notre fidélité, et nous faire mériter davantage, nous plonge dans des obscurités, dans des peines, dans des abîmes qui font frémir la nature : de sorte qu'il semble alors à l'âme que tout est perdu pour elle, et qu'elle est comme dans l'état de l'ange rebelle, lorsque du haut du ciel il fut précipité dans le fond des enfers, tout souillé de son crime et chargé de la malédiction de son créateur.

XXXI

Règlement dressé par M. Bossuet pour ceux qui sont dans cet état d'oraison.

A ce que nous venons de dire sur l'oraison de recueillement lorsqu'elle est parvenue à un certain degré de perfection, nous croyons devoir ajouter l'excellente instruction que le savant évêque de Meaux, M. Bossuet, a composée pour le monastère de la Visitation de cette ville, en faveur des religieuses que le Seigneur appelait à cet état d'oraison. Tous ceux qui y sont pareillement appelés, outre les règles sûres que renferme cette instruction, y trouveront dans l'approbation d'un prélat si connu par la grandeur et la pureté de ses lumières et de sa doctrine, de quoi se rassurer contre toutes les appréhensions qu'ils pourraient avoir[1].

Moyen court et facile[2] pour faire l'oraison en foi et de simple présence de Dieu, par M. Bossuet, évêque de Meaux.

1° Il faut s'accoutumer à nourrir son âme d'un

1. Il y a pas mal de différences entre le texte de Bossuet, tel qu'il est donné ici par le P. de Clorivière, et le texte des éditions de Bossuet. Plusieurs de ces différences sont voulues, le P. de Clorivière ayant çà et là retouché le texte, soit pour éclaircir le sens, soit pour rajeunir le style et faciliter la lecture. En ce cas, je laisse tel quel le texte remanié, quitte, quand la chose en vaut la peine, à mettre en note le texte de Bossuet, tel qu'il est donné dans l'édition des « prêtres de l'Immaculée Conception de Saint-Dizier », Paris, Palmé, 1863, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 213-216. D'autres différences sont dues à des fautes typographiques. En ce cas, je corrige les fautes, d'ordinaire sans avertir, sauf raison spéciale.

2. Saint-Dizier : « Manière courte et facile », etc.

simple et amoureux regard en Dieu et en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et pour cet effet il faut la séparer doucement du raisonnement, du discours et de la multitude d'affections, pour la tenir en simplicité, respect et attention, et l'approcher ainsi de plus en plus de Dieu, son unique souverain bien, son premier principe et sa dernière fin.

2° La perfection de cette vie consiste en l'union avec notre souverain bien, et tant plus la simplicité est grande, l'union est aussi plus parfaite. C'est pourquoi la grâce sollicite intérieurement ceux qui veulent être parfaits à se simplifier, pour être enfin rendus capables de la jouissance de l'Un nécessaire, c'est-à-dire de l'Unité éternelle; disons donc souvent du fond du cœur :

« *O Un nécessaire! c'est vous seul que je désire,* « *que je veux, que je cherche! Vous êtes mon Un* « *nécessaire, ô mon Dieu et mon tout!*[1] ».

3° La méditation est fort bonne en son temps, et fort utile au commencement de la vie spirituelle; mais il ne faut pas s'y arrêter, puisque l'âme, par sa fidélité à se mortifier et à se recueillir, reçoit[2] une oraison plus pure et plus intime, qu'on nomme[3] de *simplicité,* qui consiste dans une simple vue, regard ou attention amoureuse en soi[4], vers quelque

1. Saint-Dizier, en latin : « O unum necessarium! Unum volo, unum quaero, unum desidero! Unum mihi est necessarium, Deus meus et omnia »; en français : « que je veux, que je cherche et que je désire! » Ordre changé par le P. de Cl.

2. Saint-Dizier : « reçoit *pour l'ordinaire* ».

3. Saint-Dizier : « que l'on peut nommer ».

4. Si je comprends bien, il faut entendre la formule *en soi* comme équivalente à *intime, au dedans de soi.*

objet divin, soit Dieu en lui-même ou quelqu'une de ses perfections, soit Jésus-Christ ou quelqu'un de ses mystères, ou quelques autres vérités chrétiennes. L'âme, quittant donc le raisonnement, se sert d'une douce contemplation qui la tient paisible, attentive et susceptible des opérations et impressions divines, que le Saint-Esprit lui communique : elle fait peu et reçoit beaucoup; son travail est doux et néanmoins plus fructueux; et comme elle approche de plus près de la source de toute lumière, de toute grâce et de toute vertu, la voie s'élargit devant elle[1].

4° La pratique de cette oraison doit commencer dès le réveil, en faisant un acte de foi de la présence de Dieu, qui est partout, et de Jésus-Christ, les regards duquel, quand nous serions abîmés au centre de la terre, ne nous quittent point. Cet acte est produit, ou d'une manière sensible et ordinaire, comme qui dirait intérieurement : *Je crois que mon Dieu est présent;* ou c'est un simple souvenir de foi, qui se passe d'une manière plus pure et plus spirituelle, de Dieu présent[2].

5° Ensuite il ne faut pas se multiplier à produire plusieurs actes ou dispositions différentes, mais demeurer simplement attentif à cette présence de Dieu, exposé à ses divins regards, continuant ainsi

1. Saint-Dizier : « on lui en élargit aussi davantage ». Ici le sens est différent et préférable à celui du P. de Cl. Bossuet veut dire que plus l'âme approche de la source, plus Dieu lui donne largement : c'est le sens de *élargit.*

2. Joindre : *souvenir de foi de Dieu présent.*

cette dévote attention ou exposition tant que Notre-Seigneur nous en fera la grâce, sans s'empresser à faire autre chose que ce qui nous arrive, puisque cette oraison est une oraison avec Dieu seul, et une union qui contient en éminence toutes les dispositions particulières, et qui dispose l'âme à la passiveté, c'est-à-dire, que Dieu devient le seul maître de son intérieur et qu'il y opère plus particulièrement qu'à l'ordinaire. Tant moins la créature travaille, tant plus Dieu opère puissamment; et puisque l'opération de Dieu est un repos, l'âme lui devient donc en quelque manière semblable dans cette oraison, et y reçoit aussi des effets merveilleux; et comme les rayons du soleil font croître, fleurir et fructifier les plantes, ainsi l'âme qui est attentive et exposée en tranquillité aux rayons du divin soleil de justice, en reçoit les divines influences, qui l'enrichissent de toutes sortes de vertus.

6° La continuation de cette attention en foi lui servira pour remercier Dieu des grâces reçues pendant la nuit, et en toute sa vie, d'offrande [1] de soi-même et de toutes ses actions, de direction d'intention, et autres, etc.

7° L'âme s'imagine perdre beaucoup par l'omission de tous ces actes; mais l'expérience lui fera connaître qu'au contraire elle y gagne beaucoup, puisque plus la connaissance qu'elle aura de Dieu sera grande, son amour sera aussi plus pur, ses intentions plus droites, son aversion pour le péché

1. Il faut, je crois, entendre : lui servira d'offrande.

plus forte, son recueillement, sa mortification et son humilité plus continuelles.

8° Cela n'empêchera pas qu'elle ne produise quelques actes de vertus, intérieurs ou extérieurs[1], quand elle s'y sentira portée par le mouvement de la grâce; mais le fond et l'ordinaire de son intérieur doit être son attention susdite en foi, ou l'union avec Dieu, qui la tiendra abandonnée entre ses mains, et livrée à son amour, pour faire en elle toutes ses volontés.

9° Le temps de l'oraison venu, il faut la commencer avec un grand respect par le simple souvenir de Dieu, invoquant son Esprit et s'unissant intimement à Jésus-Christ; puis la continuer en cette même façon; comme aussi les prières vocales, le chant du chœur, la sainte Messe, et même l'examen de sa conscience, puisque cette même lumière de la foi, qui nous tient attentifs à Dieu, nous fera découvrir nos moindres imperfections, et en concevoir un grand déplaisir et regret. Il faut aussi aller au repas avec le même esprit de simplicité, qui tiendra plus attentif à Dieu qu'au manger, et qui laissera mieux la liberté d'entendre mieux la lecture qui s'y fait. Cette pratique ne nous attache à rien qu'à tenir notre âme détachée de toute imperfection[2], et attachée à Dieu, et unie intimement à lui, en quoi consiste tout notre bien.

1. L'édition de 1802 porte *intérieures ou extérieures*. Je ne sais si Bossuet a écrit de même; mais l'édition de S. Dizier met au masculin, et avec raison : les adjectifs se rapportent au mot *actes*, non au mot *vertus*. C'est aussi le texte du mst.

2. S. Dizier : toutes imperfections.

10° Il faut se récréer dans la même disposition, pour donner au corps et à l'esprit quelque soulagement, sans se dissiper par des nouvelles curieuses, des ris immodérés, ni aucune parole indiscrète, etc.; mais se conserver pur et libre dans l'intérieur, sans gêner les autres : s'unissant à Dieu fréquemment par des retours simples et amoureux; se souvenant qu'on est en sa présence, et qu'il ne veut pas qu'on se sépare en aucun temps de lui et de sa sainte volonté: c'est la règle la plus ordinaire de cet état de simplicité; c'est la disposition souveraine de l'âme, qu'il faut faire la volonté de Dieu en toutes choses; voir tout venir de Dieu, et aller de tout à Dieu, c'est ce qui soutient et fortifie l'âme en toutes sortes d'événements et d'occupations, et ce qui nous maintient même en possession de la simplicité. Suivez donc toujours la volonté de Dieu, à l'exemple de Jésus-Christ, et soyez unis à lui comme à votre chef. C'est un excellent moyen d'augmenter cette manière d'oraison, pour tendre par elle à la plus solide vertu et à la plus parfaite sainteté.

11° On doit se comporter de la même façon et avec le même esprit, et se conserver dans cette simple et intime union avec Dieu, dans toutes ses actions et sa conduite, au parloir, à la cellule, au souper, à la récréation; sur quoi il faut ajouter que dans tous les entretiens on doit tâcher d'édifier le prochain, en profitant de toutes les occasions de s'entreporter à la piété, à l'amour de Dieu, à la pratique des bonnes œuvres, pour être la bonne odeur de Jésus-Christ. *Si quelqu'un parle*, dit saint

Pierre, *que ce soit des paroles de Dieu*[1], et comme si c'était Dieu même qui parlât par lui. Il suffit pour cela de se donner simplement à son Esprit : il vous dictera en toutes rencontres tout ce qui convient, sans affectation. Enfin, on finira sa journée avec cette sainte présence, l'examen, la prière du soir, le coucher; et on s'endormira avec cette attention amoureuse, entrecoupant son repos de quelques paroles ferventes et pleines d'onction, quand on se réveille pendant la nuit, comme autant de traits et de cris du cœur vers Dieu; par exemple : *Mon Dieu, soyez-moi toutes choses, je ne veux que vous pour le temps et l'éternité; Seigneur, qui est semblable à vous? Mon Seigneur et mon Dieu; mon Dieu et rien plus.*

12° Il faut remarquer que cette vraie simplicité nous fait vivre dans une continuelle mort et dans un parfait détachement, parce qu'elle nous fait aller à Dieu avec une parfaite droiture et sans nous arrêter en aucune créature. Mais ce n'est pas par spéculation qu'on obtient cette grâce de simplicité; c'est par une grande pureté de cœur, et par la vraie mortification et mépris de soi-même; et quiconque fait difficulté de souffrir, et de s'humilier, et de mourir à soi, n'y aura jamais d'entrée; et c'est aussi d'où vient qu'il y en a si peu qui s'y avancent : presque personne ne veut se quitter soi-même, faute de quoi on fait des pertes immenses et on se prive des biens incompréhensibles[2]. O heureuses sont les

1. I Petri, IV, 11.
2. Allusion au mot d'Isaïe, répété par saint Paul, 1 *Cor.*, 2, 9 :

âmes fidèles, qui n'épargnent rien pour être entièrement à Dieu! Heureuses les personnes religieuses qui pratiquent fidèlement toutes leurs observances, selon leur institut! Cette fidélité les fait mourir constamment à elles-mêmes, à leur propre jugement, à leur propre volonté, inclinations et répugnances naturelles, et les dispose ainsi d'une manière admirable, mais inconnue, à cette excellente sorte d'oraison; car qu'y a-t-il de plus caché qu'un religieux, qu'une religieuse qui ne suit en tout que ses observances et les exercices communs de la religion, n'y ayant rien en cela d'extraordinaire, et qui néanmoins, par là même, vit dans une mort continuelle et totale? Par cette voie, le royaume de Dieu s'établit en nous, et tout le reste nous est donné libéralement.

13° Il ne faut pas négliger la lecture des livres spirituels; mais il faut lire en simplicité et en esprit d'oraison, et non pas par une recherche curieuse. On appelle lire de cette façon, quand on laisse imprimer dans son âme les lumières et les sentiments que la lecture nous découvre, et que cette impression se fait plutôt par la présence de Dieu que par notre industrie.

14° Il faut, au reste, être prévenu de deux ou trois maximes : la première, qu'une personne dévote sans oraison est un corps sans âme; la

« L'œil n'a point vu... et il n'est pas entré dans le cœur de l'homme ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. » Bossuet ne dit pas : « se prive *de* biens incompréhensibles », mais *des* biens.

seconde, qu'on ne peut avoir d'oraison solide et vraie sans mortification, sans recueillement et sans humilité; la troisième, qu'il faut de la persévérance, pour ne se ralentir jamais dans les difficultés qui s'y rencontrent.

15° Il ne faut pas oublier qu'un des plus grands secrets de la vie spirituelle est que le Saint-Esprit nous y conduit, non seulement par les lumières, douceurs, consolations, tendresses et facilités, mais encore par les obscurités, angoisses, tristesses, révoltes des passions et des humeurs. Je dis bien plus, que cette voie crucifiée est nécessaire; qu'elle est bonne, qu'elle est la meilleure, la plus assurée, et qu'elle nous fait arriver beaucoup plus tôt à la perfection. L'âme éclairée estime chèrement la conduite de Dieu, qui permet qu'elle soit exercée par les créatures, et accablée de tentations et de délaissements; et elle comprend fort bien que ce sont des faveurs plutôt que des disgrâces, aimant mieux mourir dans les croix sur le Calvaire que de vivre dans les douceurs sur le Thabor. L'expérience lui fera connaître, avec le temps, la vérité de ces belles paroles : *La nuit est ce qui m'éclaire, et me remplit de délices; ma nuit n'a rien d'obscur, tout y est pour moi une lumière resplendissante*[1]. Après la purgation de l'âme dans le purga-

1. Bossuet ne donne que le texte latin : *Et nox illuminatio mea in deliciis meis; et mea nox obscurum non habet, sed omnia in luce clarescunt.* Il a joint deux textes distincts : l'un tiré du Psaume 138, l'autre de l'office de saint Laurent, Bréviaire romain, 10 août, fin du 1er nocturne, 3e antienne du second, et fin du même.

toire des souffrances, où il faut nécessairement passer, viendra l'illumination, le repos, la joie, par l'union intime avec Dieu, qui lui rendra ce monde, tel qu'il est, un petit paradis[1]. La meilleure oraison est celle où l'on s'abandonne le plus aux sentiments et aux dispositions que Dieu même met dans l'âme, et où l'on s'étudie avec plus de simplicité, d'humilité et de fidélité, à se conformer à sa volonté et aux exemples de Jésus-Christ[2].

XXXII

Qu'il ne faut point désirer de soi-même l'oraison passive.

Il semble que les âmes qui se sont maintenues avec courage dans l'exercice de l'oraison de recueillement, surtout si leur conduite a été telle que le

1. Au lieu de *tel qu'il est*, Bossuet dit : *tout exil qu'il est.*

2. Bossuet a terminé cet opuscule par une belle prière que le P. de Cl. n'a pas jugé bon de transcrire. Le lecteur sera, je crois, heureux de la trouver ici : « Grand Dieu, qui, par un assemblage merveilleux de circonstances très particulières, avez ménagé de toute éternité la composition de ce petit ouvrage, ne permettez pas que certains esprits, dont les uns se rangent parmi les savants, les autres parmi les spirituels, puissent jamais être accusés à votre redoutable tribunal d'avoir contribué en aucune sorte à vous fermer l'entrée de je ne sais combien de cœurs, parce que vous vouliez y entrer d'une façon dont la seule simplicité les choquait, et par une porte qui, tout ouverte qu'elle est par les saints depuis les premiers siècles de l'Église, ne leur était peut-être pas encore assez connue : faites plutôt que, devenant tout aussi petits que des enfants, comme Jésus-Christ l'ordonne, nous puissions entrer une fois par cette petite porte, afin de pouvoir ensuite la montrer aux autres plus sûrement et plus efficacement. Ainsi soit-il. » Dieu veuille inspirer semblable prière à tous ceux qui ont charge de diriger des âmes d'élite, et exaucer les fidèles qui demanderont cette grâce pour leurs directeurs.

demande l'instruction que nous venons de voir, pourraient se flatter d'avoir fait tout ce qui dépend d'elles pour se disposer à l'oraison passive, à cette oraison où l'esprit humain cesse d'agir, pour faire place à l'opération de l'Esprit divin. Cependant quand une âme serait en cet état, ce dont elle ne peut jamais être pleinement assurée, elle ne pourrait se croire permis d'aspirer à cette sorte d'oraison, soit par amour de sa propre excellence, soit pour se procurer les consolations qu'on y goûte; encore moins devrait-elle s'efforcer d'y parvenir par quelque moyen que ce soit. De pareils désirs et de tels efforts dénoteraient en elle un orgueil secret; ils l'exposeraient évidemment à devenir le jouet des illusions les plus grossières; et tandis qu'elle serait dans cette disposition, non seulement elle ne parviendrait point à ce qu'elle désire, mais elle déchoirait infailliblement de l'état auquel elle serait parvenue.

On ne saurait être trop en garde contre ce défaut. Que ceux donc qui, par la grâce du Seigneur, ont fait quelque progrès dans l'exercice de l'oraison, contents des grâces qu'ils y ont reçues, ne négligent rien pour les faire servir à leur perfection, et qu'ils se regardent comme tout à fait indignes de celles qui ne leur sont point accordées. Ils doivent être persuadés que, s'ils sont humbles et souples aux mouvements de la grâce, le Seigneur les conduira toujours par la voie la plus sûre et la plus sainte pour eux, et qu'ils n'en doivent point désirer d'autres; que lui seul peut les élever à l'oraison

passive; que c'est une grâce qu'il fait à qui lui plaît, sans que personne ait droit de se plaindre de ne point en être favorisé; que quelquefois il l'accorde à des âmes encore bien imparfaites, et qu'on peut bien arriver sans elle à une très sublime sainteté[1].

XXXIII

De l'oraison de quiétude[2].

Le recueillement passif, dont on a déjà parlé, que le Seigneur opère dans l'âme, sans que l'entendement et la volonté y contribuent en rien, sinon par l'acquiescement qu'ils y donnent, ce recueillement, dis-je, qui n'était que passager dans l'état précédent, devient comme habituel dans l'oraison de quiétude. Ce recueillement en est la base. Lorsque l'âme vient se présenter à l'oraison, quand même elle y viendrait dans le dessein de s'occuper de quelque sujet particulier, elle s'y trouve aussitôt, sans qu'elle sache comment, recueillie en dedans d'elle-même, avec un doux sentiment de la présence de Notre-Seigneur. Ce sentiment, il est vrai, n'a rien de bien distinct; mais la paix et la douceur qui l'accompa-

1. On voit que le P. de Cl. ne regarde pas l'oraison passive comme nécessaire pour arriver à la sainteté.

2. Nous faisons usage de ce nom, qui signifie repos, d'après l'exemple des maîtres de la vie spirituelle. Cette oraison de *quiétude* n'a rien de commun, que quelque ressemblance de nom, avec l'erreur du *quiétisme*, que l'Église a condamnée, et que nous condamnons avec elle. [Cette note ne se trouve pas dans le *Directoire* des Ermites; mais elle est de l'auteur.]

gnent persuadent à l'âme que celui qu'elle aime est proche, qu'il vient lui-même lui donner des témoignages de son amour, qu'elle le chercherait vainement ailleurs, et qu'elle ne doit alors songer qu'à jouir du bonheur qui lui est présenté.

Il serait difficile d'exprimer ce que cette faveur produit dans l'âme. Elle-même n'y doit point faire de réflexion : c'est un enfant, à demi endormi sur les genoux de sa mère, qui, collé contre ses mamelles, sans presque aucun mouvement de ses lèvres, ou même sans s'en apercevoir, reçoit le lait qui coule doucement dans sa bouche et qui devient son aliment. Sainte Thérèse et saint François de Sales se servent de cette comparaison, qui paraît empruntée des paroles mêmes de l'Esprit-saint, au livre des Cantiques[1]. Les premières paroles de ce livre mystérieux nous représentent les désirs enflammés que forme l'Épouse, pour attirer vers elle le divin Époux, étant attirée elle-même par l'ineffable douceur du *lait de ses mamelles*, douceur qu'elle préfère *au vin le plus délicieux et aux parfums les plus exquis*[2].

Telle est la disposition de l'âme dans l'oraison de quiétude : sentant, quoique d'une manière confuse, que l'Époux céleste daigne en quelque manière la prendre entre ses bras, elle ose aspirer à une union plus intime encore; ou plutôt, c'est l'Époux lui-même qui suggère à son cœur ce

1. Nous disons maintenant : au livre du *Cantique*.
2. Cant., I, 1-3.

désir, dont elle-même ne connaît pas encore la grandeur et l'excellence. Le plaisir qu'elle prend à se trouver auprès de celui qu'elle aime lui tient lieu de paroles, et témoigne suffisamment quels sont ses désirs. Elle ne fait alors, elle ne peut rien faire que jouir du bien qu'elle possède; l'amour lui cause une espèce *d'ivresse,* et *l'odeur de ses parfums* la ravit de manière qu'elle s'oublie elle-même et s'abandonne à la volonté du divin Époux; c'est lui-même qui la gouverne; c'est lui qui fait en elle tout ce qui s'y passe de secret : elle ne doit point s'en mettre en peine dans le moment de l'oraison.

Ceux à qui le Seigneur voudrait faire cette faveur ne doivent point opiniâtrément résister à ses douces et pressantes invitations, sous quelque prétexte que ce soit, même d'une plus grande abnégation. Il ne peut point y en avoir de plus grande que de laisser Notre-Seigneur disposer à son gré de l'âme comme d'une chose qui lui appartient, et de mourir à sa propre action, pour recevoir de lui tous ses mouvements et n'agir que par son influence. Voici seulement quelques avis, qui doivent les diriger dans la pratique de cette oraison.

1° Que ce ne soit point la douceur qu'ils goûtent dans l'oraison, qui les porte à s'acquitter de ce saint exercice; mais uniquement le désir de s'approcher du divin Époux de nos âmes, de lui marquer leur amour, et de croître de plus en plus dans son amour.

2° Lorsqu'ils sont à l'oraison et qu'il plaît au Seigneur de leur faire part de ses caresses amoureuses, qu'ils les reçoivent avec humilité, simplicité. *Avec humilité,* se regardant eux-mêmes comme de petits enfants, à qui le lait est nécessaire, et qui ne pourraient pas encore supporter une nourriture plus solide. *Avec simplicité,* en ne réfléchissant point sur ce qui s'opère en eux, ni sur le prix de la faveur qu'ils reçoivent, ni sur ce qui a pu leur attirer cette faveur, ni sur la nature et la qualité de leur bonheur. C'est alors le temps de recevoir et de se reposer.

3° Comme ce n'est point par leurs propres efforts qu'ils se sont procuré le repos dont ils jouissent, qu'ils ne s'efforcent point non plus d'en prolonger la jouissance, et ne craignent point de l'interrompre en accordant à la nature les légers soulagements dont elle ne peut se passer longtemps, comme de respirer, de tousser, etc. Une trop grande contrainte en ce point serait nuisible au corps, inutile à l'âme, et marquerait une attache désordonnée au goût qu'ils éprouvent.

XXXIV

Des divers états de l'oraison de quiétude.

L'oraison de quiétude n'est pas toujours la même : les puissances de l'âme n'y sont pas toujours toutes assoupies, elles ne le sont pas toujours dans le même degré d'assoupissement.

Quelquefois la mémoire reste libre, avec l'imagination ; quelquefois l'entendement se joint à elles, tandis que la volonté seule jouit de la douceur de la présence de l'Époux. Encore arrive-t-il assez souvent qu'elle le fait d'une manière peu perceptible : le Seigneur ne fait alors sentir sa présence que dans *la pointe* ou *le sommet de la volonté*, dans ce qu'il y a de plus spirituel dans cette puissance. Son opération se fait dans le plus intime de l'âme, qui n'en a qu'une faible connaissance ; mais cette connaissance, toute faible qu'elle est, suffit, lorsque l'âme est fidèle et courageuse, pour la retenir dans le calme. Ce qu'elle doit faire, c'est de se contenter de ce que Dieu lui donne, sans en désirer davantage ; c'est d'adhérer simplement et patiemment à son action, dans le vide et le dénûment de sa propre action ; c'est de ne point trop agir pour se procurer une jouissance que Dieu ne lui donne point alors ; c'est d'empêcher que la volonté ne suive les écarts de l'imagination et de l'entendement, même en voulant leur faire part du contentement qu'elle éprouve, ou bien en travaillant à se délivrer de leurs imperfections.

Si néanmoins il se présente à l'entendement quelque sainte pensée, la volonté, sans se dessaisir de son principal objet, peut lui permettre de s'en occuper faiblement, comme un moyen de modérer son activité et de l'attirer doucement à soi. De cette manière, il arrive souvent que le Seigneur, touché des désirs secrets de l'âme et de la patience avec laquelle elle l'attend, viendra lui-même la consoler,

et la fera entrer dans un repos plus profond par un nouveau sentiment de sa présence, sentiment qui, s'élevant du fond de l'âme comme du sanctuaire dans lequel il réside, se répandra dans toutes ses puissances, et passera quelquefois jusque dans les sens extérieurs. C'est *ce parfum répandu*, auquel l'Épouse compare *le nom de l'Époux*, et dont l'effet est *d'embraser les cœurs de son amour*[1]. Que s'il plaît au Seigneur de se tenir toujours caché, il donnera à l'âme la force de soutenir cet état pénible, et lui en fera tirer les plus grands avantages. Cette épreuve, loin d'abattre l'âme, ne fera qu'augmenter le désir qu'elle a de s'unir à lui ; elle confessera sa faiblesse, et le conjurera de venir au secours de son impuissance, et de *la tirer lui-même après lui, afin qu'elle coure à l'odeur de ses parfums*[2].

XXXV

Effets de l'oraison de quiétude.

Les effets que cette oraison produit dans l'âme, lorsqu'elle en a été favorisée pendant quelque temps, et qu'elle a été constante et courageuse à suivre les bons mouvements qu'elle y a reçus, sont tout à fait admirables. Il s'opère au dedans de cette âme un changement étonnant, qu'elle ne peut s'empêcher d'attribuer à une plus grande

1. Cant., I, 2. — 2. Cant., I, 3.

effusion de grâces[1]. Son détachement de la terre, son mépris de ce que le monde estime, son dégoût pour les plaisirs, son courage et la ferme résolution où elle est habituellement de tout sacrifier à l'avantage de plaire à son Dieu, ne sont plus en elle le fruit de ses réflexions salutaires et de ses bons propos : ce sont des sentiments si profondément gravés en elle qu'ils semblent lui être devenus comme naturels; elle ne comprend pas comment elle pourrait ne pas les avoir, tant ils lui paraissent justes et raisonnables.

Elle entre plus particulièrement sous la direction de l'Esprit-Saint, qui, par de plus fréquentes inspirations et de plus vives lumières, lui fait connaître plus clairement son bon plaisir, et la manière dont elle doit se comporter dans les différentes circonstances. Rassurée par tant de preuves particulières qu'elle reçoit journellement de l'assistance du Seigneur, et par tant de gages qu'il lui donne de son amour, l'âme reconnaît alors plus clairement ce qu'elle ne voyait d'abord que d'une manière confuse : que c'est le Seigneur qui, par une faveur spéciale, *l'a fait entrer*, ou plutôt *l'a conduite lui-même dans ses celliers et dans le cabinet de ses délices*[2]. Elle reconnaît que cette faveur est pour elle le gage de faveurs encore plus grandes qu'il lui destine, et se propose d'entrer dans des sentiments qui puissent répondre à son amour, et au

1. L'édition de 1802 porte *affection de grâce*. C'est, je pense, une faute d'impression; j'ai donc adopté le texte du manuscrit.
2. Cant., I, 3.

choix qu'il a fait d'elle pour la combler de ses bienfaits. Elle ne perd point de vue son néant, elle est pénétrée plus parfaitement de sa bassesse, et ne voit dans son propre fond que laideur et difformité; elle demande à son Bien-Aimé comment il peut aimer un objet qui de lui-même n'est que *noirceur* et que ténèbres; mais, considérant les ornements et les attraits dont il lui a plu de l'embellir, elle reconnaît qu'elle n'est pas sans *beauté,* parce que lui, qui est la beauté même, a daigné lui faire part de ses perfections; elle confesse à sa gloire que, malgré les misères dont elle est investie de toutes parts et qui la font paraître si digne de mépris, elle possède dans le fond du cœur un inestimable trésor, semblable en ce point à ce *Tabernacle* où le Seigneur, au milieu des plaines arides de *Cédar,* rendait ses oracles, où *Salomon* se plaisait à faire éclater sa magnificence, quoique l'un et l'autre fussent revêtus de *peaux de bêtes* [1], et n'offrissent rien d'attrayant à la vue.

XXXVI

Piège très dangereux que le démon tend alors à l'âme.

Un des effets particuliers de la communication qui se fait de l'esprit de Jésus-Christ au nôtre dans l'oraison de quiétude, c'est un sentiment de Dieu,

1. Cant., I, 4. Les mots soulignés sont tous dans ce verset, mais le sens est purement accommodatice, et il n'y est pas question *du tabernacle,* mais *des tentes* dressées dans la plaine de Cédar.

qui surpasse beaucoup celui que nous avions auparavant. On pénètre bien plus parfaitement le sens de ces paroles : *Je suis celui qui est*[1] : Dieu paraît alors le seul Être. Tous les autres êtres, en comparaison de celui de Dieu, sont comme s'ils n'étaient pas; l'âme trouve partout son Dieu, partout elle l'adore et s'anéantit devant lui. Cette faveur est très précieuse : rien de plus propre pour donner à l'âme de hautes pensées, pour lui faire estimer les dons de Dieu, et pour perfectionner son humilité. Mais le démon, qui dans ces commencements de la vie surnaturelle redouble ses efforts pour perdre l'âme, poussé par l'envie que lui cause l'amour de prédilection que le Seigneur montre pour elle, et les grands biens dont il l'enrichit; comme aussi par la crainte qu'il a des maux que son empire peut en recevoir, et parce qu'il se flatte de pouvoir encore l'attaquer avec avantage, ce qu'il ne pourrait point espérer dans la suite; le démon, dis-je, se sert de ces hautes pensées que l'âme a de Dieu pour lui tendre un piège et la faire tomber dans une des erreurs les plus dangereuses qu'il puisse y avoir : c'est de lui persuader que le souvenir de Jésus-Christ et de son humanité sainte n'est plus nécessaire pour elle, qu'elle ne doit plus s'occuper que de la pure divinité; que les mystères de l'Homme-Dieu seraient un obstacle à cette sublime contemplation, et que par conséquent elle doit en détourner son attention lorsqu'ils se présentent à son souvenir.

Ayons en horreur de pareilles suggestions qui,

1. Exode, III, 14.

en nous éloignant de Jésus-Christ, nous éloigneraient de la source du salut, et nous priveraient bientôt de toute force et de toute lumière. Souvenons-nous que le sentiment que nous avons de Dieu ne nous vient que de Jésus-Christ, et qu'il ne nous est donné que pour nous attacher davantage à Jésus-Christ, par une connaissance plus parfaite des trésors de la divinité, qui sont renfermés en lui; que Jésus-Christ est ce *Roi,* qui nous *ouvre l'entrée du cellier*[1] mystique de la contemplation, et qui seul peut nous en découvrir les richesses, et nous en faire goûter les ineffables délices; que *quiconque le suit, ne marche point dans les ténèbres, et qu'il recevra la lumière de la vie*[2]; *qu'il est la voie, la vérité et la vie*[3]; *qu'il est la porte des brebis, que c'est en entrant par cette porte, qu'on trouve le salut, qu'on entre et qu'on sort sans péril, qu'on trouve de gras pâturages*[4]; *que Jésus-Christ est l'alpha et l'oméga, le principe et la fin*[5] de toutes les connaissances; que tout dans la religion se rapporte à lui, que c'est par lui qu'il faut commencer et que c'est par lui qu'il faut finir; qu'il est tout à la fois le *lait* des enfants qui sont à la mamelle et l'*aliment des plus parfaits*[6]; que le grand Apôtre, après avoir été ravi au troisième ciel, et y avoir contemplé ce qui surpasse toute intelligence humaine, reconnaît ne *savoir rien que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié*[7]; que le vœu le plus parfait qu'il forme

1. Cant., I, 3.
2. Joan., VIII, 12. — 3. Ibid., XIV, 6. — 4. Ibid., X, 9. — 5. Ap., I, 8. — 6. Hebr., V, 12-14. — 7. I Cor., II, 2.

pour les fidèles, c'est *qu'ils puissent comprendre avec tous les saints, quelle est la longueur, et la largeur, et la sublimité, et la profondeur de la charité de Jésus-Christ*[1]; qu'enfin c'est *en Jésus-Christ que sont* concentrées *toutes les complaisances du Père*[2]; et que l'Église, son unique Épouse et notre commune Mère, nous instruit par son exemple à tout offrir, tout demander en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, ce qui fait assez entendre qu'on ne doit jamais, à dessein, éloigner de son esprit le souvenir et la pensée de Jésus-Christ et de ses mystères. Ce que je dis de Jésus-Christ, je le dis aussi, avec la proportion convenable, de sa très sainte Mère, l'auguste Vierge Marie, qu'on doit regarder comme inséparable de son Fils[3].

S'il plaît au Seigneur de ne nous donner qu'une vue confuse de Dieu, sans aucune vue ni pensée distincte, même de Jésus-Christ, comme il arrive assez souvent dans l'oraison dont nous parlons, il est le maître : abandonnons-nous sans résistance à sa conduite; mais n'oublions pas que le but principal de ses plus secrètes opérations dans l'âme est d'imprimer en nous la ressemblance et l'image de l'Homme-Dieu, et qu'il doit en résulter en nous une tendance forte qui nous porte comme naturellement vers Jésus-Christ, et nous excite à nous unir de plus en plus à lui. Si nous n'en retirions point

1. Ephes., III, 18. — 2. Mt, XVII, 5. — 3. L'auteur n'a guère, dans ce livre, l'occasion de parler de la Sainte Vierge, le mot qu'il en dit ici, *inséparable de son Fils,* comprend tout.

cette impression, notre oraison devrait nous paraître très suspecte.

XXXVII

Épreuves par où l'âme a coutume de passer dans l'oraison de quiétude.

L'âme imparfaite, lorsqu'elle jouit des douceurs de l'oraison de quiétude, dirait volontiers avec Pierre sur le Thabor : *Faisons ici trois tentes,* comme si cette vie n'était pas un temps d'épreuve et de combat. Pour ne pas tomber dans cette faute, qu'elle se rappelle que le repos ne lui est accordé que pour la disposer à de plus grands travaux; qu'un temps viendra où ce repos, où ces douceurs, où cette présence sensible du Bien-Aimé, où ces intimes communications qu'elle a avec lui, où ces vives espérances dont elle se flattait, où tout ce qui lui faisait goûter une joie si douce, lui sera tout à fait enlevé; il en restera même si peu de vestiges en sa mémoire qu'elle doutera si jamais elle a eu quelque part aux faveurs du divin Époux, et si jamais elle a été introduite dans ses celliers. Il y a peu d'âmes dans cet état d'oraison qui soient exemptes de quelque épreuve de ce genre.

Il faut un grand courage pour la soutenir, surtout lorsqu'elle dure un temps considérable; et c'est parce qu'ils n'en ont pas le courage que plusieurs se relâchent et ne parviennent jamais à la perfection de l'oraison, à laquelle le Seigneur semblait les avoir disposés par tant de grâces, et qu'eux-mêmes

désiraient avec tant d'ardeur. Ils doivent travailler à se corriger des moindres défauts, et considérer avec soin s'il n'y a point eu de leur part quelque réserve dans les sacrifices que le Seigneur exigeait de leur fidélité : car c'est là souvent ce qui l'oblige à se retirer; mais il faut que tout cela se fasse en paix et sans inquiétude.

Le but que le Seigneur se propose en mettant des âmes ferventes à ces rudes épreuves, est de les détacher de toute propriété et recherche d'elles-mêmes dans les dons les plus spirituels, de les épurer de plus en plus, de leur faire connaître par expérience ce qu'elles sont de leurs propres fonds, et de les préparer à des communications plus parfaites. Ces âmes, quand elles sont fidèles, n'en sont pas alors moins belles à ses yeux, quoique dénuées de tout sentiment et de toute ferveur sensible. Elles n'ont rien à l'extérieur, il est vrai, qui puisse donner une idée de la beauté intérieure qu'elles possèdent. Elles ne parlent plus magnifiquement de Dieu, comme elles le faisaient auparavant; elles ne produisent plus au dehors de grands sentiments pour lui; elles sont incapables de rien entreprendre de grand pour son service, ce qui leur attire quelquefois des sentiments humiliants de la part de ceux qui sont *les enfants d'une même mère*[1]; elles ont à lutter sans cesse contre leurs propres inclinations qui, dans l'absence de la grâce sensible, se rallument avec une nouvelle force. Il leur paraît même

1. Cant., I, 5.

comme impossible de s'en défendre, et de ne point tomber dans la dissipation, dans un grand nombre de petites fautes qui les humilient infiniment, tant est grande leur faiblesse!

Mais, quand elles peuvent à peine supporter leur extrême *laideur*, qu'elles regardent comme l'effet de l'énorme ingratitude avec laquelle elles ont répondu *aux ardeurs brûlantes*[1] de l'amour du céleste Époux; quand elles voudraient se dérober elles-mêmes aux regards du prochain; quand elles se voient en butte à la haine et au mépris de tout le monde; quand elles confessent bien sincèrement leurs misères et qu'elles ont tout à fait perdu le souvenir de ces faveurs passées, qui leur donnaient quelque droit de prétendre aux plus tendres embrassements de l'Époux : ce divin Époux qui, sans se laisser apercevoir, se tenait toujours au fond de leur cœur, leur fait sentir sa présence, et les premiers mouvements de ces âmes se portent vers les deux grands mystères où son amour pour les hommes éclate davantage, celui dans lequel il se donne lui-même pour pâture à ses brebis, et celui où, dans l'excès de son amour, il s'est endormi sur la croix du sommeil de la mort pour leur donner la vie. Elles lui demandent qu'il daigne les éclairer sur ces deux grands mystères, afin que leur esprit et leur cœur puissent s'en repaître à loisir, et que les objets extérieurs ne soient plus capables de les en distraire : *Enseignez-nous,* lui disent-elles avec l'Épouse, *ensei-*

1. Cant., I, 5.

gnez-nous, ô le Bien-Aimé de nos âmes! où vous paissez vos troupeaux, où vous reposez en l'heure de midi[1]. Le Seigneur répond à ces désirs de l'âme fidèle par de nouveaux bienfaits; il ranime sa confiance par les plus tendres marques de son amour; il la revêt de sa force, afin que, sans danger, elle puisse se livrer aux soins extérieurs que demande son service.

Ici se passent dans le silence d'amoureux colloques entre l'âme et son Bien-aimé. Le Bien-aimé loue dans cette âme les vertus qui plaisent le plus à ses yeux, et lui promet qu'il l'enrichira de ses plus beaux dons. L'âme, *comme un parfum, s'évapore en présence de celui qui repose dans son cœur, comme dans une couche nuptiale*[2]; elle déclare que jamais elle ne perdra de vue celui qu'elle aime, ni ce qu'il a souffert pour elle; qu'elle le portera *comme un bouquet de myrrhe sur son sein;* qu'il est pour elle comme un *raisin*[3] délicieux, dont le jus lui cause une sainte ivresse, qui l'élève au-dessus des sens. C'est ainsi que, dans les derniers degrés de l'oraison de quiétude, l'âme est préparée pour la grande faveur que le Seigneur veut lui faire dans le degré suivant d'oraison.

1. Cant., I, 6. — 2. Cant., I, 11. — 3. Cant., I, 12, 13.

XXXVIII

De l'oraison d'union.

L'oraison d'union est comme le terme et la perfection de celle de quiétude. L'âme s'y trouve dans un état beaucoup plus passif, et l'opération de l'Esprit de Dieu est en elle beaucoup plus forte. Ce divin Esprit, pour que rien ne trouble et n'interrompe son action, suspend tout à fait, mais pour un temps qui, surtout dans le commencement, est très court, l'opération des puissances de l'âme, de sorte que, tandis que cette suspension dure, ces puissances n'ont aucune réflexion [1] sur ce qui se passe dans l'âme, et les sens extérieurs sont déjà privés de leurs fonctions (du moins ils ne pourraient les exercer que très difficilement). L'âme retirée avec le Seigneur dans ce fond d'elle-même qui, jusqu'à ce temps, était un livre fermé pour elle, y reçoit les impressions d'amour qu'il daigne lui communiquer, sans qu'elle puisse y coopérer en rien, n'en ayant aucune connaissance [2]. Cette connaissance ne lui est donnée que lorsqu'elle revient à elle-même. En ce moment, elle a une ferme assurance de la faveur qu'elle vient de recevoir; et cette assurance est tellement le propre de cette oraison, elle y est

1. Noter le mot *réflexion* : il n'exclut pas toute vie intellectuelle.

2. Même remarque que ci-dessus. Il n'y a pas *coopération active et sentie comme telle,* mais il y a *vie* et *impression passive,* sans connaissance réflexe : « elle reçoit les impressions d'amour », comme dit très bien l'auteur.

tellement attachée, que quiconque aurait là-dessus le moindre doute devrait tenir pour certain qu'il n'en a point été favorisé, quoique peut-être il ait reçu quelque grâce approchante de celle-là.

Saisie du plus vif sentiment de reconnaissance et d'amour, elle reconnaît alors l'excellence et la grandeur de ce bienfait. Ce n'est plus *un Roi*, c'est *un Époux* plein de tendresse, qui *l'a fait entrer*, non pas simplement dans ses celliers, mais *dans ce cellier* privilégié qu'il n'ouvre qu'à ceux qu'il chérit davantage, pour l'enivrer du vin délicieux de son plus pur amour[1]. Elle en sent l'influence par les impressions qu'il lui laisse de sa charité[2]. Cette charité s'augmente et se fortifie, à proportion qu'il plaît au Seigneur de renouveler cette grâce d'union. L'âme languit d'amour; elle a besoin pour se *soutenir*, de se rappeler sans cesse les attraits de celui qu'elle aime. Ce sont comme des *fleurs*, dont l'odeur la ranime; les gages de son amour sont le *fruit* délicieux dont elle se nourrit[3]. L'humanité sainte du Sauveur est *le bras gauche, sur lequel elle est appuyée*, tandis que, *de la droite* de sa divinité, ce divin Sauveur *lui prodigue les marques les plus tendres de son amour*[4]. Il conjure en même temps *les filles de Jérusalem, par les chevreuils et les cerfs des campagnes*, c'est-à-dire, par ce qu'elles ont de plus cher, et sous peine d'être elles-mêmes privées de ces doux sentiments de piété, de ces élans d'amour qui font leur consolation, il les

1. Cant., II, 4. — 2. *Ibid.* — 3. Cant., II, 5. — 4. *Ibid.*, II, 6.

conjure, dis-je, *de ne point réveiller sa bien-aimée jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même*[1]. Ceci est dit pour que des supérieurs, des directeurs, à qui ces voies d'oraison ne seraient pas assez connues, ne présument point d'en retirer à leur gré les âmes. Ils reconnaîtront si cette oraison est véritable aux effets qu'elle produit dans les âmes. Outre ceux dont on vient de parler, cette oraison laisse en elles un souvenir continuel de Notre-Seigneur et de ses mystères, qu'elle pénètre d'une manière merveilleuse, et un désir ardent de s'unir de plus en plus à lui. Car cette oraison et la faveur qu'on y reçoit ne sont encore que comme une première entrevue entre deux époux : ce n'est point un engagement stable et permanent. L'union n'est ici que passagère, et si l'âme n'usait[2] pas de la plus parfaite fidélité, jamais elle ne parviendrait à ces noces spirituelles que le divin Époux veut contracter avec elle.

Aussi l'Époux invite-t-il l'âme *à se lever*, il l'exhorte *à se hâter;* il la presse de la manière la plus tendre *de venir à lui*, par la pratique constante des plus héroïques vertus. Il lui montre que *l'hiver est passé, et que le printemps est venu pour elle*[3], parce qu'alors l'âme est décorée, enrichie des plus belles vertus. Il veut *qu'elle s'élève au-dessus d'elle-même*[4], pour lui témoigner son amour; que, *comme*

1. Cant., II, 7.
2. Le texte de 1802 porte *n'était;* mais à l'*errata* on corrige : *n'usait*, ce qui est aussi la leçon du mst. Je mets donc *n'usait*, tout en préférant *n'était*.
3. Cant., II, 10-13. — 4. Jérémie, *Lament.*, III, 28 : *Levavit super se*, idée rattachée au mot *surge*.

une colombe, elle se retire dans les trous de la pierre, c'est-à-dire, dans ses plaies, et *dans l'ouverture de la muraille,* c'est-à-dire, dans son cœur ouvert; c'est là qu'il veut qu'elle *se montre à lui, et qu'elle lui fasse entendre sa voix*[1]. Il ne lui reste plus, après cela, *qu'à prendre les petits renards qui gâtent la vigne du Seigneur*[2], et feraient tort aux fleurs dont elle est chargée.

Cet obstacle étant ôté, le Bien-Aimé devient plus embrasé d'amour, et se communique à l'âme d'une manière si parfaite que celle-ci s'écrie dans le transport de sa joie : *Mon Bien-aimé est à moi et je suis à lui*[3]. Lorsque la suspension des puissances est finie, l'âme, comme enivrée des douceurs ineffables que lui cause une si grande faveur, reste longtemps en oraison : des heures entières se passent sans presque qu'elle s'en aperçoive. Elle doit cependant se garder de vouloir prolonger par ses efforts la douceur qu'elle a goûtée, et ce qu'elle a de mieux à faire c'est de s'offrir à Notre-Seigneur comme une cire molle pour qu'il daigne y imprimer son sceau, et de former des vœux pour les besoins de l'Église[4], sans toutefois se retirer de la direction de l'Esprit-saint, et sans sortir de ce repos intérieur dans lequel il l'a placée.

1. Cant., II, 14. — 2. Cant., II, 15. — 3. Cant., II, 16.
4. Notons cette remarque, poussant les âmes d'élite à prier « pour les besoins de l'Église ».

XXXIX

Grandes épreuves auxquelles l'âme est mise dans cet état.

L'état d'oraison qui suit d'ordinaire celui dont on vient de parler est un état bien différent. C'est une espèce de purgatoire, par lequel le Seigneur a coutume de faire passer les âmes qu'il veut rendre dignes de ses plus intimes communications. Il faut qu'elles y soient purifiées de toutes leurs taches, pour pouvoir être admises dans ce ciel intérieur où Dieu seul habite, et pour être élevées à la sublime qualité de ses épouses favorites.

Les peines que l'âme endure sont, en cet état, beaucoup plus grandes que celles qu'elle a ressenties dans les états précédents; mais elles ne sont pas égales pour toutes les âmes. On ne parlera que de celles qui sont intérieures, et on ne le fera que succinctement. Saint Jean de la croix a traité au long cette matière dans sa *Nuit obscure*, en parlant de la purgation passive des âmes.

La première peine de l'âme mise à cette épreuve, et la source de toutes les autres, est celle que lui cause l'absence de l'Époux. Cette peine est d'autant plus grande que cette âme a goûté davantage la douceur de ses consolations. Elle recherche d'abord son Époux avec de grandes ardeurs; mais ses recherches, ses plaintes, ses efforts sont inutiles. Elle attribue son malheur à ses infidélités; et bientôt un trouble involontaire

s'empare de ses puissances. Ce trouble est suivi par un état d'indifférence et de stupidité : elle n'est plus touchée de rien, elle ne reçoit de secours ni des lectures qu'elle fait, ni de tout ce qu'elle entend. Souvent même, Dieu permet que ce qu'on lui dit pour la consoler opère en elle un effet tout contraire. Viennent ensuite des tentations de toute espèce : tentations contre la foi, tentations contre la pureté, tentations de blasphème et de haine de Dieu. Des âmes pures et chéries de Dieu sont alors comme livrées au pouvoir de l'enfer. L'esprit de mensonge, à qui un pouvoir spécial a été donné, exerce ce pouvoir avec une fureur inconcevable; étroitement lié à ces âmes, il leur suggère ses propres sentiments. Elles n'ont plus d'inclinations sensibles que pour le mal, et les mystères les plus saints ne leur paraissent que des objets de raillerie. Il leur semble qu'elles ont tout à craindre, rien à espérer de lui, et qu'elles n'ont que de l'opposition pour lui. Toutes les faveurs qu'elles en ont reçues leur paraissent comme un songe, et elles sont comme persuadées qu'elles ne peuvent plus attendre de sa part que les traitements les plus rigoureux.

Telles sont les peines de ces âmes dans cet état de ténèbres et d'obscurité, surtout lorsqu'elles se présentent à l'oraison, et qu'elles veulent s'occuper de quelque exercice de piété. Cependant le délaissement où elles sont n'est qu'apparent, et leur état est plus pénible qu'il n'est dangereux.

Le Seigneur les soutient puissamment, quoique d'une manière imperceptible et secrète, de manière qu'elles ne tombent dans aucune faute grave, et qui puisse justement scandaliser le prochain. La foi, l'espérance et la charité sont concentrées au fond de leur âme; et quoiqu'elles jettent à peine une faible lueur, cette faible lueur suffit pour fixer leur volonté et la rendre inébranlable dans le bien, sans que jamais elle consente au mal, quoique le sentiment violent qu'en ont ces âmes leur fasse souvent craindre d'y avoir consenti. Le trouble que cette crainte produit en elles, joint à une régularité soutenue, pourrait seul rassurer le ministre du Seigneur chargé de la conduite de ces âmes; mais, de loin en loin, Dieu fait luire au fond de leurs cœurs des rayons de sa présence, qui fait connaître combien elles sont chères à ses yeux.

Dans cet état, les âmes fidèles à la grâce remportent des victoires d'autant plus glorieuses qu'elles ont à soutenir des assauts plus violents et plus continuels. Il faut que sans cesse elles s'élèvent au-dessus d'elles mêmes, pour n'agir que selon les principes et les maximes de la foi, quelque impression qu'elles puissent éprouver; il faut qu'elles s'abandonnent aux lumières de leurs confesseurs pour leur conduite intérieure, et surtout pour la fréquentation des sacrements, et que, pour l'extérieur, elles soient plus exactes que jamais à remplir tous les devoirs de leur profession. Il faut encore, autant qu'il est en leur

pouvoir, qu'elles opposent des actes contraires aux pensées, aux affections que l'esprit de ténèbres ne cesse de leur suggérer. Il faut enfin, par un généreux abandon d'elles-mêmes entre les mains de Dieu, que lorsqu'elles sont le plus assaillies de tentations de défiance et de désespoir, lorsqu'il leur semble que l'abîme s'ouvre pour les engloutir; il faut, dis-je, qu'elles demandent au Seigneur la grâce de l'aimer autant qu'il leur sera possible, et qu'elles se soumettent, et pour le temps et pour l'éternité, à toutes les rigueurs que sa justice pourrait exiger d'elles. Cette conduite doit durer autant que ces peines, qui quelquefois sont de bien des années, selon qu'il plaît au Seigneur, et[1] les vues de sanctification qu'il a sur ces âmes. Il est cependant à présumer qu'une plus grande fidélité de la part de ces âmes à répondre à tous les desseins de Dieu sur elles pourrait abréger le temps des épreuves, et hâter le retour de l'Époux.

Mais, pour que l'âme puisse jouir de l'heureux état que le Seigneur lui destine, il lui faut encore souffrir un autre genre de martyre : un martyre d'amour, où l'âme éprouve tout à la fois les douleurs les plus vives et le contentement le plus parfait. Aux sentiments d'une crainte accablante ont succédé les sentiments de l'amour le plus vif et le plus tendre. Mais ce n'est pas un amour jouissant, comme dans l'oraison d'union; c'est un

1. *Entendez :* et selon les vues...

amour languissant et blessé, qui ne peut vivre loin de ce qu'il aime, et qui cependant s'en voit séparé, sans savoir quand enfin ses désirs seront remplis. L'âme soupire nuit et jour après son Dieu, elle le demande à toutes les créatures; et parce que les créatures ne peuvent le lui montrer que d'une manière trop imparfaite, toutes les créatures lui deviennent insupportables. La compagnie des esprits ne pourrait pas la consoler, parce qu'ils ne sont pas celui qu'elle aime. Toutes les joies du ciel, sans lui, ne seraient pas capables de la satisfaire; comme elle regarde la vie comme un obstacle à la jouissance de son bonheur, elle hâte par ses vœux le moment qui doit en terminer le cours; et ce qu'il y a de plus consolant pour elle, ce qui l'aide davantage à supporter patiemment la vie, c'est l'espoir qu'elle a que peut-être le jour présent sera le dernier de ses jours. La véhémence de son amour est telle que le corps se consume et dépérit sensiblement; et sans doute il y succomberait bientôt, si celui qui allume un si grand brasier dans l'âme ne venait de temps en temps en modérer l'ardeur par la douceur de sa présence; mais alors les visites qu'il lui fait sont de peu de durée, et ces nouvelles preuves de son amour, et ce qu'il lui fait connaître de ses perfections ajoutent une nouvelle ardeur au feu de cette âme, et redoublent son tourment. C'est un véritable purgatoire où l'âme achève de se purifier par l'horreur qu'elle a pour tout ce qui peut en elle déplaire à l'œil infi-

niment saint de son Dieu, et mettre obstacle à l'intime union qu'elle désire contracter avec lui.

XL

État d'union plus stable et plus parfait que le premier.

C'est après le degré dont on vient de parler, que l'âme est enfin admise aux noces de l'Agneau : la porte du sanctuaire lui est ouverte. Elle l'avait été auparavant dans l'oraison d'union, mais ce n'avait été que par de courts intervalles ; maintenant l'âme est reçue dans ce sanctuaire, et il lui sera libre d'y fixer désormais sa demeure. Les trois divines Personnes, qui font en ce lieu leur résidence, daignent s'y manifester à elle, suivant cette parole de Notre-Seigneur, qui s'accomplit d'une manière particulière : *Si quelqu'un m'aime, il gardera mes paroles, et il sera aimé de mon Père ; et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure*[1] ; et celle-ci : *Je l'aimerai, et je me manifesterai moi-même à lui*[2]. Le Verbe divin s'unit à l'âme et l'embrasse d'une manière ineffable, et l'âme environnée de ses splendeurs et tout embrasée d'amour par un effet de ce divin embrassement, se perd entièrement elle-même et s'écoule dans le sein de Dieu, où *elle devient,* sans toutefois cesser d'être, *un même esprit avec lui*[3]. Le ciel, la terre, l'âme elle-même, tout disparaît à ses yeux : elle ne voit

1. Joan., XIV, 23. — 2. *Ibid.*, 21. — 3. I Cor., VI, 17.

plus que Dieu, sans le voir comme il est dans sa gloire; elle le connaît, par l'expérience délicieuse qu'elle en a, bien plus parfaitement que nos yeux extérieurs ne connaissent le soleil visible qui darde sur eux ses rayons.

Il serait impossible d'exprimer quels sont les torrents d'une volupté toute céleste qui se répandent alors dans l'âme, et combien sont admirables les effets que cette faveur y produit. L'âme est comme divinisée : elle est toute remplie de Dieu, comme une masse de fer, au milieu d'une fournaise ardente, est imprégnée de feu; elle ne reste pas sans doute toujours dans cet état, elle n'éprouve pas également en tout temps ces divins transports; mais elle est comme établie dans un séjour de lumière et de paix, où rien ne peut la troubler, où tout ce qui passe ne l'affecte point; d'où elle contemple ses passions comme enchaînées, et se mutinant en vain pour lui nuire. *Sa vie est cachée en Dieu*[1]; *sa conversation est dans le ciel*[2]; *elle ne goûte plus rien sur la terre*[3]; *elle vit dans une grande dépendance de l'esprit de Dieu*[4]; *elle est toute revêtue de Jésus-Christ*[5]. Elle est transformée en Jésus-Christ; elle agit, elle souffre, elle pense comme Jésus-Christ; enfin, elle peut dire avec l'Apôtre : *Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi*[6].

Cependant il faut savoir que, dans ce degré comme dans tous les autres, il y a du plus et du

1. Coloss., III, 3. — 2. Philip., III, 20. — 3. Ps. 72, 25. — 4. Rom., VIII, 14. — 5. Gal., III, 27. — 6. Gal., II, 20.

moins; et quelque élevé qu'il soit, il peut l'être encore davantage, parce qu'on peut toujours s'approcher de Dieu et s'éloigner de plus en plus de soi-même. D'ailleurs, l'Esprit-saint se plaît quelquefois, pour exercer les âmes les plus saintes, à les remettre, en quelque sorte, dans les premiers états de la vie spirituelle, comme si elles ne faisaient que commencer leur carrière; et les âmes véritablement humbles sont alors aussi contentes que lorsqu'elles sont élevées au troisième ciel. Toute leur application est de se dépouiller continuellement de leur volonté propre, et de ne pas troubler dans la plus petite chose l'action de Dieu, mais d'obéir dans le calme et le repos à ses moindres touches. Lorsqu'il lui plaît de se retirer pour les laisser agir, elles sont fidèles à ne point demeurer dans une oisiveté nuisible, et se portent aux actes qu'elles savent être conformes à son bon plaisir et nécessaires au chrétien; mais elles ont soin de le faire d'une manière paisible, qui les dispose davantage à l'influence de son divin Esprit lorsqu'il daignera les en favoriser de nouveau.

Quoiqu'on puisse comparer ces âmes *au lit nuptial de Salomon autour duquel veillait l'élite des braves d'Israël, revêtus de leur armure, contre les surprises de la nuit*[1], tant la divine Providence est attentive à veiller sur elles, cependant on ne peut rien ajouter à la circonspection avec laquelle elles veillent elles-mêmes sur toutes leurs actions.

1. Cant., III, 7, 8.

Elles craignent plus que jamais de déplaire au divin Époux; mais d'une crainte pleine d'amour et de confiance qui, sans les troubler, les rend exactes aux moindres devoirs, parce qu'elles savent combien l'esprit de Dieu est jaloux de voir en nous cette fidélité, et que de légers manquements, *en contristant ce divin Esprit*[1], le forceraient à s'éloigner d'elles et les conduiraient presque imperceptiblement aux fautes les plus grièves. Elles ont devant les yeux l'exemple de David, de cet homme selon le cœur de Dieu, de ce prophète à qui Dieu, dès l'enfance, s'était communiqué d'une manière singulière, *à qui il avait découvert ses mystères les plus secrets*[2], et qu'il avait si souvent embrasé des ardeurs de son amour. Sa chute leur apprend ce qui pourrait leur arriver à elles-mêmes. Aussi, quoiqu'il leur semble que la vue des créatures ne ferait plus d'impression sur leur cœur, elles n'en sont pas moins exactes à ne permettre à leurs sens aucune liberté; et quand il leur arrive de tomber dans quelque faute, elles s'en humilient profondément, et ont grand soin de se laver des souillures qu'elles ont contractées, et ont promptement recours à cette piscine sacrée que Notre-Seigneur nous a préparée, par l'effusion de son sang, dans le sacrement de la Pénitence[3].

Celui qui ne se comporterait pas de la sorte,

1. Eph, IV, 30.

2. Ps. L, 8. — 3. Il peut être utile de remarquer ici, que, pour les fautes vénielles, il y a deux moyens distincts de se purifier : l'acte de contrition, et l'absolution sacramentelle (avec contrition ou attrition).

celui qui se croirait lui-même hors du danger de pécher, quelque faveur qu'il ait pu recevoir, serait manifestement dans l'illusion. Qu'il se souvienne de ce que dit l'Apôtre : *Je châtie mon corps, je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres la vérité, je sois moi-même réprouvé*[1]. Qu'il se rappelle aussi ces paroles du Disciple bien-aimé : *Si nous disons que nous n'avons point péché, nous faisons Dieu menteur, et sa parole n'est point en nous*[2].

XLI

Réflexions sur ce qui a été dit.

L'Esprit de Dieu se montre à nous sous une infinité de formes différentes. La manière dont il conduit, dans l'oraison, les âmes qui s'abandonnent à lui, se multiplie et varie à l'infini. Peut-être n'y a-t-il pas deux âmes qu'il conduise d'une manière tout à fait uniforme. On ne sera donc point surpris s'il se trouve peu de ressemblance entre ce qu'on éprouve en soi et ce qu'on a dit des divers degrés d'oraison.

Ce qu'il faut y remarquer surtout, ce sont les illusions qu'il faut éviter, et qui sont toujours à peu près les mêmes, parce que tous les hommes ont à peu près les mêmes passions, sur lesquelles l'ennemi du salut fonde l'espoir de les tromper et de les

1. I Cor., IX, 27. — 2. I Joan., I, 8, 10.

séduire. Ce sont, en second lieu, toutes les instructions qui portent au détachement de nous-mêmes et à la pratique des vertus recommandées par le saint Évangile, parce qu'elles sont essentielles à tous les chrétiens, et que c'est là ce qui les rend saints et agréables à Dieu.

On doit bien prendre garde de se croire plus saint, parce qu'on aurait reçu plus de dons, et qu'on aurait eu part à ce qu'il y a de plus élevé dans l'oraison passive.

Qu'on fasse réflexion : 1° Que quoique ces sortes d'oraison ne soient données d'ordinaire qu'à des âmes mortes à elles-mêmes, et qu'elles contribuent merveilleusement à la sainteté, ce n'est cependant pas précisément ce qui s'y passe de passif qui constitue leur sainteté, puisqu'il n'augmente pas leur mérite. Elles ne sont saintes que par les vertus qui ont précédé, et par leur correspondance et coopération à la grâce abondante qui leur est alors donnée.

2° Que l'Esprit-Saint, par d'autres moyens qui sont tout à fait cachés, peut élever des âmes simples et pures à une sainteté plus parfaite encore.

3° Qu'une âme qui, sans contemplation, serait plus humble et plus charitable qu'une âme très contemplative, serait aussi, sans contredit, et plus sainte et plus belle aux yeux de Dieu.

4° Que nos désirs ne doivent pas se porter vers de plus excellents degrés d'oraison, mais avoir uniquement pour objet de nous acquitter le plus parfaitement qu'il nous est possible de l'oraison qui nous convient davantage.

Ce dernier avis regarde surtout l'oraison passive extraordinaire, c'est-à-dire celle où Dieu se communique à l'âme d'une manière qui n'est pas dans le cours ordinaire de la grâce, même par rapport aux âmes qu'il destine à une plus haute sainteté. Dieu est le maître de ses dons : il faut les recevoir, lorsqu'il veut nous les faire; mais il n'exige point que nous désirions ceux dont il s'agit ici, parce que, sans augmenter notre sainteté, ces sortes de dons ont plus d'éclat que les autres, qui sont intérieurs et cachés, et que cet éclat, si nous y prenions de la complaisance, deviendrait un obstacle à notre perfection, et même à notre salut[1].

XLII

Faveurs qui distinguent l'oraison passive extraordinaire.

Les dons extraordinaires dont Dieu favorise quelquefois les âmes dans l'oraison passive sont : les paroles intérieures, les visions, les extases et les ravissements, le mariage spirituel. On en parlera succinctement, afin qu'on ne soit pas facilement trompé par l'esprit de mensonge, qui se glisse plus souvent sous l'apparence de ces dons que de ceux dont on a parlé ci-dessus, parce qu'il peut présenter à l'âme orgueilleuse un appât qui la flatte da-

1. On ne saurait trop insister sur les remarques qui font l'objet de cet article. En joignant celles des articles XXX, XXXII, et aussi XXVIII, on aura une direction sûre pour la manière d'apprécier les diverses sortes d'oraison.

vantage, et qui par là même est plus propre à la séduire[1].

XLIII

Des paroles intérieures.

Les paroles intérieures dont il s'agit ici sont tout à fait distinctes de ces lumières et de ces bons mouvements par où Dieu se plaît à nous manifester intérieurement son bon plaisir, et nous porte aux œuvres d'une plus grande perfection. Il n'y a point

1. On remarquera que les faits extraordinaires signalés ici sont nettement distincts des degrés d'oraison étudiés dans les chapitres précédents, et ne s'y rattachent que comme phénomènes accidentels, qui peuvent être sujets à caution. Il faut cependant noter que le *mariage spirituel*, énuméré ici parmi ces dons, est ordinairement regardé comme un degré spécial d'oraison, non comme un élément accidentel de tel ou tel degré. Telle est bien aussi la pensée de l'auteur, comme il le dit nettement à l'article XLVI, où il identifie le mariage spirituel avec l'oraison d'union plus parfaite, étudiée à l'article XL. En comparant entre eux les articles XL et XLVI, il semble que l'auteur distingue dans le mariage spirituel un double élément : 1° un état stable d'union très intime de l'âme avec Dieu ou les personnes divines ; 2° des manifestations « extraordinaires », soit comme introduction à cet état par « une *vision intellectuelle* des trois personnes divines » (distincte de leur « société », dont « elle jouit... toutes les fois qu'elle rentre en elle-même »), soit par un renouvellement de cette vision, « lorsqu'il plaît au Seigneur de l'en favoriser de nouveau » (XLVI, cf. XL, au début). A ces manifestations extraordinaires se rattache aussi la « vision imaginaire, mais très sublime », où N.-S. Jésus-Christ, lui « apparaissant tout éclatant de gloire... la décore de la glorieuse qualité de son épouse et... s'unit à elle par des liens indissolubles (XLVI). On voit par là comment l'auteur a pu identifier l'union stable de l'article XL avec le mariage spirituel, et par ailleurs ranger le mariage spirituel, dont il parle à l'article XLVI, parmi « les dons extraordinaires », sous l'apparence desquels « se glisse plus souvent » l'Esprit de mensonge (XLII).

d'âme à qui Dieu ne parle plus ou moins de cette manière; et notre avancement dans la vertu dépend de notre fidélité à mettre en pratique ce qu'il veut de nous. Par les *paroles intérieures*, nous entendons une grâce qui n'est pas à beaucoup près si générale. Ce sont des paroles vraiment distinctes, que l'âme entend proférer au dedans d'elle-même, soit pour la consoler, soit pour la fortifier et l'animer à la vertu, soit pour lui révéler quelque chose qu'elle ignore, ou quelque autre fin utile et tendant à Dieu.

Cette faveur n'est pas sans dangers, parce que l'Esprit de malice pourrait imiter quelque chose de semblable, et tromper par là ceux qui ne seraient pas assez sur leurs gardes, ni suffisamment instruits de ses artifices. Il peut arriver aussi, et c'est même l'illusion la plus ordinaire, qu'on prenne pour des paroles intérieures qui viennent de Dieu les paroles ou raisonnements qui procèdent de notre imagination; mais il y a tant de différence entre les paroles intérieures qui ont Dieu pour auteur, et celles produites par le démon ou par notre imagination, que les âmes qui sont accoutumées à entendre les premières n'y seront pas aisément trompées.

Les marques distinctives des paroles de Dieu sont l'*efficacité* et la *clarté* qui les accompagnent, la manière *subite* dont elles se présentent à l'âme, la *paix céleste* qu'elles lui font goûter, et l'*impression vive et durable* qu'elles font sur elle[1]. Quand

1. Aucune de ces marques n'est, à elle seule, une garantie

Dieu fait entendre une de ces paroles à l'âme, elle sent que c'est un maître qui opère en elle tout ce qu'il veut. Qu'elle soit agitée des plus vives inquiétudes, qu'elle soit plongée dans la douleur la plus amère, aussitôt que Dieu a dit : *C'est moi, ne crains rien,* toutes ses craintes, toutes ses douleurs sont à l'instant dissipées. Le calme le plus parfait succède à l'orage le plus violent. Si le Seigneur lui dit de se dépouiller de certaines imperfections, et de s'adonner à de certains points d'une sublime sainteté, quoique peut-être elle ait en vain combattu pendant longtemps pour acquérir ces vertus ou pour surmonter ces défauts, elle se voit tout à coup délivrée des uns et enrichie des autres. C'est ainsi que Pierre, après avoir en vain travaillé toute la nuit, vit tout à coup ses filets remplis de poissons à la parole de Notre-Seigneur. On n'est point embarrassé, ni dans le doute sur ce que Dieu a dit; il ne faut pas non plus une attention particulière pour l'entendre : ces paroles sont proférées si clairement, si distinctement, qu'il n'est pas possible qu'aucune d'elles échappe à l'âme. Quand bien même celle-ci serait occupée de tout

absolue; la *paix céleste* le serait si elle était reconnue comme *céleste,* mais cela même est en question. L'*efficacité* le serait aussi si elle était *sans cause préalable,* comme dit saint Ignace; mais il y a des causes *subconscientes,* qui pourraient donner le change. On peut dire cependant que l'*ensemble* de ces conditions offrirait une garantie sérieuse. Aussi bien, les exemples donnés par l'auteur sont excellents; d'autre part, les âmes habituées aux paroles ou touches divines reconnaissent d'ordinaire la voix ou la touche divine, mais pas toujours. En somme, il faut se défier de soi, et se faire contrôler.

autre chose, quand elle voudrait se distraire, il ne serait pas en son pouvoir d'en rien perdre. Ces paroles se forment d'ordinaire en elle lorsqu'elle s'y attend le moins; mais soit qu'elles soient accompagnées de douceur ou de sévérité, elles pénètrent jusqu'au fond de l'âme, et la laissent toute remplie de Dieu, avec le plus ardent désir de lui plaire, et les plus bas sentiments d'elle-même. Enfin elles y restent si fortement imprimées, qu'elles ne s'en effacent de longtemps et quelquefois jamais, surtout si elles annoncent quelque événement futur. On en conserve constamment le souvenir, avec une douce confiance de voir arriver un jour ce qui nous a été prédit; ce qui ne peut manquer d'arriver, lorsque ces paroles sont de Dieu[1].

Les paroles que formerait le démon pourraient bien avoir quelques-uns des traits qu'on vient de dire, mais jamais tous. Elles pourraient bien être *claires et subites,* mais jamais elles ne seront *efficaces* pour le bien; jamais elles n'y produiront le calme, ni la paix, ni l'humilité[2]. Pour celles que l'imagination produit, elles se forment successivement, elles sont douteuses, incertaines, et n'opèrent que des effets faibles et momentanés[3].

Ceux qui veulent agir avec prudence dans les

1. Mais la grande question est de savoir si ces paroles sont de Dieu ou de nous (avec ou sans intervention du diable): *Me Deus, an sua cuique Deus fit dira cupido?* Est-ce Dieu qui me parle, est-ce la passion divinisée?

2. Entendez: la paix de fond, l'humilité vraie; mais une paix factice, une fausse humilité, c'est possible.

3. Pas toujours, au moins en apparence; car il faut tenir compte des maladies mentales: idées fixes, etc.

choses de Dieu, ne se persuadent pas légèrement qu'ils sont favorisés de paroles intérieures. Il vaut toujours mieux y résister d'abord. Si c'est un artifice du démon, cette résistance le mettra en fuite; si c'est une illusion de l'imagination, elle se dissipera, ou du moins elle sera sans danger[1]; si c'est l'esprit de Dieu qui opère en nous, cette résistance ne fera que fortifier son opération. Quand ces paroles portent quelque atteinte à la foi, ou à quelque maxime de perfection, il est indubitable qu'elles ne viennent point d'un bon principe, et qu'il faut les rejeter avec horreur. Mais quand[2] on se voit assuré, par les marques qu'on a données, qu'elles sont de Dieu, il ne faudrait point les suivre, ni s'y reposer, sans avoir eu l'avis de celui qui nous tient la place de Dieu, à moins que la chose à laquelle elles nous portent ne soit évidemment bonne et dans l'ordre commun. Au reste par rapport à ces faveurs, et à toutes les autres qui sont extraordinaires, il est tout à fait nécessaire que ceux qui les reçoivent les déclarent au ministre du Seigneur avec la simplicité des enfants[3].

1. Pas toujours; elle peut être une obsession maladive et durable.

2. Le mst accentue la réserve : *quand même*.

3. Voilà bien la conclusion pratique, quand il s'agit de choses d'âme. Même quand il s'agit de choses humaines, « il est de la prudence, comme dit saint Ignace, de ne pas nous fier à notre prudence ».

XLIV

Des visions.

Les visions sont ou corporelles, ou imaginaires, ou intellectuelles. Les *visions corporelles* sont celles où le démon mêle plus souvent ses illusions, parce qu'elles sont les plus basses, et qu'il lui est plus facile de les contrefaire, et d'en imposer aux sens extérieurs, à cause du pouvoir que la supériorité de sa nature spirituelle lui donne sur eux et sur les objets extérieurs. C'est pourquoi il est de la prudence de se défier toujours de ces sortes de visions, et de ne point les admettre, autant qu'il est en nous. Si elles sont de Dieu, il ne sera point en notre pouvoir de nous en défendre, et elles se feront connaître aux effets salutaires qu'elles produiront en nous.

Les *visions imaginaires* sont ainsi appelées ou parce qu'elles se forment dans l'imagination (quoique cette puissance ne contribue en rien à leur formation, si ce n'est peut-être quelquefois en fournissant les espèces dont sont formées les images qui nous sont montrées); ou seulement parce qu'elles sont représentées, sous des formes sensibles, aux sens intérieurs, qui sont du ressort de l'imagination, soit que la vision se passe dans l'intérieur de cette puissance, soit encore que cette puissance soit fortifiée et élevée surnaturellement pour voir hors d'elle-même les objets que Dieu veut lui montrer[1].

1. Cette longue phrase, pleine de choses, est un peu difficile à

Lorsque l'objet de la vision est formé d'espèces communes (tel, par exemple, qu'était le linceul plein d'animaux qui fut montré à saint Pierre)[1], il est clair que notre imagination peut alors fournir ces sortes d'espèces, quoique peut-être elle ne

suivre. Disséquons-la, en numérotant les éléments dont elle se compose.

1° Qu'est-ce qu'une vision imaginaire ou imaginative? Tout d'abord, le mot *imaginaire* ne signifie pas ici un simple effet de l'imagination; mais bien un effet, une image produite dans l'imagination par une action divine ou angélique. Comme le mot *imaginaire* signifie dans le langage courant un simple effet de l'imagination, quelques auteurs, à la suite du P. Poulain, préfèrent employer, dans le cas présent, le mot *imaginatif*.

2° Que faut-il entendre par le mot *espèces?* Le mot, tel qu'il est ici employé, équivaut à *éléments*. Le sens de la phrase est celui-ci : Quand une vision imaginaire vient de Dieu (ou des anges), les éléments de l'image, ou de la vision, *peuvent* être fournis par l'imagination elle-même, Dieu utilisant les données de l'imagination pour produire cette vision.

3° Que signifie la formule *sens intérieurs?* On donne ce nom à la capacité qu'a l'imagination de nous faire *voir*, *entendre*, *goûter*, etc. les choses sensibles comme si nous les voyions, entendions, goûtions (bien qu'il n'y ait rien à *voir*, *entendre*, *goûter*, pour les sens extérieurs), comme cela se fait dans le rêve ou la rêverie.

4° Il y a trois sortes de visions imaginaires : l'une, où l'imagination elle-même fournit les éléments ou espèces; la seconde, où ces éléments sont fournis *du dehors* à l'imagination ou aux sens intérieurs (vue, odorat, etc.) qui sont de son ressort; la troisième, où l'imagination est surélevée par Dieu « pour voir hors d'elle-même ce que Dieu veut lui montrer ».

5° Les phrases suivantes, commençant par *lorsque*, énoncent le jugement de l'auteur sur chacune de ces sortes de vision. Dans le premier cas, tout peut être du sujet, c'est-à-dire de la personne qui voit; donc illusion facile (venant de la personne elle-même ou du démon). Dans le second cas, l'illusion « ne paraît pas si facile », nous dit l'auteur; il ne dit pas qu'elle soit impossible, parce que l'âme pourrait se méprendre sur la nature ou l'origine de ces visions, et confondre l'une avec l'autre.

1. Dans le mot, renvoi aux *Actes*, x, 11-12.

pourrait pas, d'elle-même, se former une image aussi parfaite que celle que la vision présente [1].

Lorsque l'objet de la vision est tel qu'il n'a aucune comparaison ni ressemblance avec ce qui peut naturellement tomber dans notre imagination, et que cependant la vision se passe au dedans de nous (comme, par exemple, si Notre-Seigneur se montrait à nous intérieurement, avec une gloire et une beauté supérieure à tout ce qu'on peut naturellement imaginer), il serait manifeste que, dans ce cas, notre imagination ne pourrait pas fournir les espèces nécessaires pour une pareille vision.

Enfin, si notre âme sort en quelque manière hors d'elle-même pour voir les objets et les images que Dieu veut lui manifester (comme, par exemple, l'assemblée des saints et la gloire dont leurs corps sont environnés), cette vision encore sera imaginaire, quoiqu'elle ne se passe pas dans l'âme, et que la puissance imaginative ne puisse pas en fournir les espèces.

De ces trois sortes de visions imaginaires, la première pourrait être plus sujette à l'illusion, parce que le démon peut agir sur la fantaisie, en y formant des images des espèces qu'il y trouve ou que lui-même y pourrait mettre [2]. Mais il ne paraît pas si facile qu'il puisse s'entremettre dans les deux autres sortes de visions; la chose lui

1. Le mst porte *représente*.

2. Entendez : Le démon peut agir sur l'imagination en y formant des images soit avec les éléments qu'il y trouve, soit en y mettant lui-même ces éléments.

serait même tout à fait impossible si les visions étaient accompagnées de circonstances tout à fait surnaturelles et divines, comme il arrive d'ordinaire quand ces visions sont de Dieu.

La vision *intellectuelle* s'opère dans l'entendement ou intelligence, sans l'intervention des sens et d'aucune image sensible. Or, comme le démon ne peut agir ainsi sur l'esprit pur[1], de là vient que cette sorte de vision est tout à fait à l'abri de ses illusions. C'est une connaissance claire, expérimentale, que Dieu imprime dans le fond de l'âme, d'une chose qu'il lui veut découvrir, soit que ce soit une vérité de foi dont il lui donne l'intelligence et qu'il lui fait voir d'une manière purement spirituelle, mais plus évidente que lorsqu'on voit les objets sensibles avec les yeux du corps; soit que ce soit une faveur surnaturelle dont il veut la gratifier, comme serait celle d'avoir près de soi, ou dans son cœur, la sainte humanité de Notre-Seigneur. Alors l'âme voit intellectuellement, et d'une manière dont elle ne peut douter, qu'elle est ainsi dans la compagnie de Notre-Seigneur, et cette vue produit en elle de grands effets de sainteté.

Cette sorte de vision précède d'ordinaire les imaginaires, et il n'est pas rare que Dieu en favorise les âmes qu'il élève à une haute contemplation, quoiqu'il ne les conduise pas par la voie

1. Le mot *esprit pur* ne doit pas s'entendre ici de l'ange (comme on l'entend d'ordinaire), mais de l'intelligence humaine, en tant que distincte de l'imagination et de la sensibilité.

des autres dons extraordinaires. Les autres visions sont toujours très courtes : c'est comme un éclair, qui frappe fortement et subitement, mais qui passe aussitôt, quoiqu'il laisse après lui dans l'âme les plus vives impressions; au lieu que celle-ci dure souvent un temps très considérable, quelquefois même des années. Les autres visions, quand elles sont sublimes, sont précédées par des extases, ou bien elles les causent; mais celle-ci laisse à l'âme la liberté de jouir de ses puissances, et d'agir même à l'extérieur d'une manière très parfaite.

Quoi qu'il en soit, il n'est jamais permis de désirer ces visions : 1° Parce que ce serait ou manque d'humilité ou manque de foi.

2° Parce que ce serait une preuve qu'on serait trompé ou en danger de l'être.

3° Parce qu'il y aurait de la témérité et de la présomption à vouloir se choisir soi-même la voie par où l'on doit aller à Dieu.

4° Parce que ce n'est pas en ayant part à ces sortes de faveurs qu'on est plus agréable à Dieu et qu'on mérite une plus grande gloire.

XLV

Des extases et des ravissements.

Les extases et les ravissements sont des faveurs qui ont entre elles beaucoup de rapports, en ce que l'usage des sens y est suspendu, et que le

corps y est comme dans un état de mort. Il y a cependant de la différence quant à la manière dont elles sont faites. Dans l'*extase,* l'âme souffre comme une espèce de défaillance, causée par l'excès du plaisir que lui fait sentir la présence du Bien-aimé, ou par l'admiration où la jettent les beautés qu'il lui découvre. Retirée alors tout entière en dedans d'elle-même pour se livrer aux communications du divin Époux qui l'attire, elle n'a plus assez de force pour animer les sens extérieurs : les yeux ne voient plus rien, les pieds et les mains sont sans vigueur. Dans le *ravissement,* la même chose arrive, mais plus subitement. Le Seigneur y montre le domaine absolu qu'il a sur l'âme. Lorsqu'elle y pense le moins, elle se sent tout à coup ravie, transportée au-dessus d'elle-même, comme si elle se séparait du corps, sans qu'elle sache ce qu'elle va devenir. Quelquefois la même action du Seigneur soulève le corps de la terre, et le tient suspendu dans l'air, avant même qu'il ait pu y apporter aucune résistance.

Dans l'une et l'autre de ces faveurs, l'âme reçoit toujours de grandes connaissances; si rien de merveilleux et de divin ne lui est alors montré, s'il ne s'est point opéré en elle quelque effet d'une haute sainteté, ces faveurs seront très suspectes. On aurait sujet de craindre que ce ne fût ou de pures défaillances de la nature ou de dangereuses illusions du malin Esprit. Dans le premier cas, il faut, au moins pour un temps, retirer l'âme d'une oraison dont elle abuse, et donner au corps les

aliments dont il a besoin. Dans le second, il faut, par de grandes humiliations et la pratique de la pénitence, mettre en fuite l'esprit de superbe et de vanité. Quand les extases et les ravissements sont de Dieu, l'âme y reçoit une telle connaissance de son néant qu'elle a peine à se supporter elle-même : tous les plaisirs, tous les honneurs de la terre ne peuvent lui donner de contentement ; elle voudrait vivre oubliée et inconnue, pour ne plus vaquer qu'à Dieu seul; les moindres offenses qu'elle voit commettre contre Dieu la pénètrent de la plus vive douleur; son amour pour Jésus-Christ et le désir qu'elle a de le posséder lui rendent la vie languissante, et ne lui laissent aucun repos. Des effets aussi divins montrent évidemment que ces faveurs ont Dieu pour auteur.

XLVI

Du mariage spirituel.

Lorsque l'âme a été purifiée par le grand nombre d'épreuves par lesquelles elle est passée, lorsqu'elle n'a plus de vie que pour Jésus-Christ, souvent toutes les faveurs dont on vient de parler lui sont ôtées; ou plutôt elles sont converties en d'autres faveurs plus cachées, mais plus précieuses et plus excellentes. Elle est conduite par une voie plus dégagée des sens et plus spirituelle. C'est le même état que celui dont on a

parlé dans le dernier degré d'oraison[1], et parce que cet état est beaucoup plus stable que les autres, et que l'âme y trouve toujours Dieu au fond d'elle-même, d'une manière tout ineffable; cet état est pour cette raison appelé le mariage spirituel.

Dans l'état extraordinaire[2], l'âme y est introduite par une vision intellectuelle des trois personnes de la très sainte Trinité, et ce que la foi nous enseigne de ce grand mystère est découvert à son esprit d'une manière très claire, mais non pas intuitivement, comme dans le ciel. Depuis ce moment, elle jouit de la société des trois divines Personnes, toutes les fois qu'elle rentre en elle-même; mais non pas de leur vue intellectuelle, sinon lorsqu'il plaît au Seigneur de l'en favoriser de nouveau. Son état intérieur est d'ordinaire un état de lumière et de paix, dans lequel de

1. On voit que l'auteur identifie le mariage spirituel avec l'état d'oraison d'union stable et parfaite dont il est parlé au n. XL. Remarquons du même coup que la fin de l'article XL et les articles XLI-XLV portent sur des « faveurs qui distinguent l'oraison passive extraordinaire », et mettent en garde contre l'illusion, possible même dans des degrés supérieurs d'oraison passive, à l'exception cependant du mariage spirituel qui, quoique appartenant à « l'état d'union plus stable et plus parfaite », est cependant comme un degré à part et particulièrement privilégié, où cessent, au moins en grande partie, les faveurs de l'oraison passive extraordinaire encore sujettes à l'illusion.

2. Ces mots ne sont pas dans le mst. du Mont-Valérien. Ils ont peut-être été ajoutés par l'auteur pour nous rappeler les réflexions qu'il fait au n. XLI et au n. XLII sur la distinction entre la perfection chrétienne et les grâces d'oraison, entre le degré de prière et les faveurs qui peuvent l'accompagner.

grands secrets lui sont manifestés, et ce qui peut contribuer davantage à son avancement et à celui des autres dans la perfection.

Quelquefois Notre-Seigneur, apparaissant à l'âme tout éclatant de gloire, dans une vision imaginaire, mais très sublime, la décore de la glorieuse qualité de son Épouse, et sous des symboles mystérieux, gages de son amour spécial, il s'unit à elle par des liens indissolubles, lui remet en mains ses intérêts et se charge lui-même des siens. L'âme ne vit plus alors pour elle-même : c'est l'Esprit de Jésus-Christ qui l'anime et qui vit en elle. Jésus-Christ lui communique ses sentiments, et, pour la rendre plus semblable à lui-même extérieurement, il lui fait part de ses peines et de ses souffrances. Sa vie, soit intérieure, soit extérieure, a les rapports les plus intimes avec celle de son divin Maître. A son exemple, elle n'est occupée qu'à faire la volonté du Père céleste; c'est là son aliment, et ce qui la soutient dans son exil, qui sans cela serait insupportable pour elle. Sa seule crainte serait de s'en éloigner dans la moindre chose; et cette crainte la rend plus vigilante que jamais, et plus circonspecte à ne rien accorder à son amour-propre, qu'elle sait bien n'être pas encore tout à fait mort, et à faire à Dieu tous les sacrifices qui peuvent lui plaire, et que son amour peut exiger. Il serait impossible de dire de combien de grâces Dieu récompense cette fidélité.

FIN.

qui ont rapport à l'oraison, ou qu'on peut appliquer à ce saint exercice.

Dieu est esprit; il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. (*Joan.*, IV, 24.)

Lorsque vous prierez, entrez dans votre cabinet, fermez-en la porte, et priez en secret votre Père; et votre Père, qui voit ce qui se fait en secret, vous en récompensera. (*Matth.*, VI, 6.)

Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi, et ce feu s'enflammera davantage par le moyen de la méditation. (*Ps.* XXXVIII, 4.)[1]

Votre loi est l'objet de ma méditation. (*Ps.* CXVIII, 97.)

J'avais soin d'avoir toujours le Seigneur présent à mon esprit. (*Ps.* XV, 8.)

Ainsi qu'une servante dont les yeux sont attachés sur les yeux[2] de sa maîtresse, ainsi nous tenons toujours les yeux fixés sur le Seigneur, dans l'attente où nous sommes des effets de sa miséricorde. (*Ps.* CXXII, 2.)

Le Roi m'a introduite dans ses celliers. Nous nous réjouirons, nous tressaillerons d'allégresse

1. Ce texte est souvent cité au sens qui lui est donné ici. En fait, ce n'est là qu'une accommodation verbale, le sens du Psalmiste étant tout différent.

2. Le mst porte *mains*, comme dans le texte latin; mais l'édition de 1802 porte *yeux*.

au souvenir de vos mamelles, qui sont pour nous meilleures que le vin le plus exquis. (*Cant.*, I, 3.)

Celui qui m'aime sera aimé de mon Père; et moi, je l'aimerai, et je me découvrirai moi-même à lui... Nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. (*Joan.*, XIV, 21, 23.)

Celui qui s'attache au Seigneur est un même esprit avec lui. (I *Cor.*, VI, 17.)

Notre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. (*Col.*, III, 3.)

Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. (*Gal.*, II, 20.)

LAUDETUR JESUS CHRISTUS.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR ET PRÉFACE DE L'AUTEUR. V

CHAPITRE PREMIER

DE LA PRIÈRE.

I. — La nature et l'excellence de la prière. . . . 1
II. — Nécessité de la prière. 3
III. — Avantages de la prière. 4
IV. — Sentiments d'estime et d'affection qu'il faut avoir pour la prière. 6
V. — De la prière commune. 8
VI. — De la prière continuelle. 9
VII. — Pour quelles personnes et pour quelles fins il faut prier. 11
VIII. — Ce qu'il faut demander, et comment il faut le demander. 12
IX. — De la préparation éloignée à la prière. . . . 13
X. — De la préparation prochaine. 16
XI. — Caractères de la prière (profond respect, humilité, ferveur, confiance filiale, ferme et généreuse). 17
XII. — Soin qu'il faut avoir de se défendre des tentations contraires à la prière. 24
XIII. — Des distractions. 25
XIV. — Il faut demander souvent à Dieu l'esprit de prière. 28
Passages de l'Écriture sur la priere.. 29

CHAPITRE II

DE L'ORAISON MENTALE.

I. — Estime que les saints ont fait de l'oraison mentale. 30
II. — Il n'y a personne qui ne puisse faire oraison. 32

Pages.

III. — L'exercice de l'oraison n'est pas une chose aussi difficile que les hommes du siècle se l'imaginent. 33
IV. — Difficultés qui se rencontrent dans l'exercice de l'oraison. 36
V. — Illusions où l'on peut tomber dans l'exercice de l'oraison. 38
VI. — L'oraison doit être pratique. 40
VII. — Des différents degrés d'oraison 43
VIII. — Il faut d'ordinaire s'appliquer d'abord à la méditation 46
IX. — En quoi consiste la méditation. 47
X. — Du sujet de la méditation. 50
XI. — Du corps de l'oraison. 51
XII. — Attention qu'il faut avoir pour rendre sa méditation pratique. 52
XIII. — Des résolutions qu'il faut prendre dans le cours et surtout à la fin de la méditation. . 54
XIV. — Du colloque. 56
XV. — Qu'il ne faut point user de trop de contrainte dans la méditation 57
XVI. — Il faut surmonter avec courage les difficultés qui se rencontrent dans la méditation . . 59
XVII. — Fruit qu'on retire de la méditation. 60
XVIII. — Comment il faut se comporter dans la méditation lorsqu'on est dans l'aridité. 62
XIX. — Quand il faut quitter peu à peu l'usage de la méditation et passer à un autre degré d'oraison. 63
XX. — Pratique de l'oraison affective. 65
XXI. — Effets que cette oraison produit dans une âme généreuse. 68
XXII. — Fautes ordinaires dans cet état, et moyens qu'il faut prendre pour s'en garantir. . . . 69
XXIII. — Combats que l'âme a souvent à soutenir dans ce degré d'oraison, et comment elle doit s'y comporter. 71
XXIV. — Marques auxquelles on peut connaître s'il faut passer à l'oraison de recueillement. . . . 73

Pages.

XXV. — Pratique de l'oraison de recueillement, ou de simple vue. 75
XXVI. — Vertus qui se pratiquent dans cette oraison. . 77
XXVII. — Qu'il faut suivre librement, et avec douceur, les bonnes pensées qui viennent alors à l'esprit pendant l'oraison. 78
XXVIII. — Discernement qu'il faut faire du véritable recueillement d'avec l'inaction naturelle dans laquelle il serait facile de tomber. . 80
XXIX. — Grands biens que procure la véritable oraison de recueillement. 83
XXX. — Vertus qui doivent accompagner cette oraison, et danger qu'il faut éviter avec soin. 84
XXXI. — Règlement dressé par M. Bossuet pour ceux qui sont dans cet état d'oraison. 87
XXXII. — Qu'il ne faut point désirer de soi-même l'oraison passive. 96
XXXIII. — De l'oraison de quiétude. 98
XXXIV. — Des divers états de l'oraison de quiétude. . . 101
XXXV. — Effets de l'oraison de quiétude. 103
XXXVI. — Piège très dangereux que le démon tend alors à l'âme. 105
XXXVII. — Epreuves par où l'âme a coutume de passer dans l'oraison de quiétude. 109
XXXVIII. — De l'oraison d'union. 113
XXXIX. — Grandes épreuves auxquelles l'âme est mise dans cet état. 117
XL. — État d'union plus stable et plus parfait que le premier. 122
XLI. — Réflexions sur ce qui a été dit. 126
XLII. — Faveurs qui distinguent l'oraison passive extraordinaire. 128
XLIII. — Des paroles intérieures. 129
XLIV. — Des visions 134
XLV. — Des extases et des ravissements. 138
XLVI. — Du mariage spirituel. 140
Textes de l'Écriture sur l'oraison, ou qu'on peut y appliquer. 143

FIN DE LA TABLE.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE
PREMIER MAI MCMXXVIII
PAR LA TYPOGRAPHIE FIRMIN-
DIDOT, AU MESNIL, POUR GABRIEL
BEAUCHESNE, A PARIS.

246.1
P588

3517

CLORIVIERE, S.J., P.J.
AUTHOR

Considerations de la Priere et de L'Oraison
TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER